

**Institut National de Formation
des Personnels du Ministère de l'Agriculture**

INFOMA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Siège
16, rue du Vercors
69960 CORBAS

☎ : 04 72 28 93 00
📧 : 04 78 21 17 56

📧 infoma-corbass.sg@agriculture.gouv.fr

Centre de Velaine
Campus ONF – Parc de Haye
7, allée du Faou
54840 Velaine en Haye

☎ : 03 83 49 94 10
📧 : 03 83 49 94 20

📧 infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr

2013 fut l'année du grand changement !

Certes, nos nouveaux stagiaires du deuxième grade, que nous appelons familièrement les T2, ressemblent beaucoup aux stagiaires de l'ancien cursus.

Mais, avec les stagiaires du premier grade, les T1, quelle évolution !

Le premier changement notoire est lié à l'effectif. Le nombre de stagiaires 2013 est inégalé dans toute l'histoire de l'INFOMA du fait des recrutements exceptionnels liés aux mesures de déprécarisation qui ont représenté 151 stagiaires. Au total, depuis septembre 2013, l'INFOMA assure la formation de 220 stagiaires : 55 en T2 et 165 en T1 (218 fonctionnaires et 2 auditeurs libres venant de Nouvelle-Calédonie).

Quant au cursus des T1, c'est à une véritable révolution culturelle à laquelle l'INFOMA a dû se livrer. En effet, il n'y a rien de plus différent que le pilotage d'apprenants que l'on retrouve tous les jours dans nos locaux — mode de formation que nous pratiquons depuis 1997 — et le montage de formations qui associent alternance et formation à distance sur plate-forme numérique, tutorat et cours magistraux. Ces nouvelles modalités pédagogiques constituent en effet le dispositif de formation particulièrement complexe et innovant que nous pratiquons pour les T1. À cette richesse méthodologique, s'est ajoutée la diversité des métiers auxquels nous formons les stagiaires. En effet, au-delà des 3 spécialités statutaires, il s'agit dorénavant de les former aussi pour des employeurs nouveaux comme l'ASP, FAM, l'IGN, ...

Pour remporter ce challenge, l'ensemble des agents de l'INFOMA a dû s'adapter et donc renouveler ses méthodes et pratiques.

Ce fut bien sûr le cas de tous ceux qui sont chargés de la formation initiale. Les responsables pédagogiques et responsables de module ont appris le nouveau métier de chargé de suivi pédagogique. Cette mission consiste à accompagner des stagiaires à distance. Le CDR a appris à maîtriser une plate-forme numérique et à créer des supports adaptés à cette façon d'enseigner. Enfin, afin d'absorber ce volume important de stagiaires, les outils de gestion ont été adaptés et les agents des fonctions supports, fortement sollicités, ont dû s'organiser.

Cette évolution en matière de formation initiale va permettre au secteur de la formation continue de poursuivre son vaste mouvement de modernisation : après un premier développement de formations délocalisées sur des sites partenaires, après l'agrément de nos formations informatiques pour tous les agents des SIDSIC, la plate-forme numérique permet de faire évoluer les produits FOAD.

Nous étions déjà fiers d'arborez la certification de nos formations initiales et continues selon la norme ISO 9001, gage de qualité. La poursuite de notre politique de labellisation a engrangé un nouveau succès en 2013 par la certification environnementale selon la norme ISO 14001, pour le site de Corbas dans un premier temps et avec un projet d'extension dès 2014 à Velaine.


Signalons également l'évolution à la présidence de notre conseil d'administration : Constant LECOEUR, avec qui j'ai travaillé en connivence depuis mon arrivée à l'INFOMA, a été remplacé par Anne LE HY.

* *
*

2013 est aussi ma dernière année complète : je suis heureux d'avoir pu mettre en œuvre ce vaste chantier de rénovation pédagogique de l'INFOMA et de constater que l'important travail réalisé par les équipes ait permis d'assurer cette nouvelle rentrée atypique de façon très satisfaisante.

Que tous les agents de Corbas et de Velaine en soient félicités et remerciés.

Corbas, le 28 février 2014



Roland RENOULT

SOMMAIRE

Présentation générale	Page
	2
Sommaire	3

LA FORMATION INITIALE DES TSMA

1 – Les points forts de l’année 2013	9
1.1. Les effectifs recrutés	9
1.2. La formation	10
2- La promotion T1 pour 2013 – 2014	10
2.1. La spécialité Techniques et Économie Agricoles	10
2.2. La spécialité Vétérinaire et Alimentaire	14
2.3. La spécialité Forêts et Territoires Ruraux	18
3- La promotion T2 pour 2013 – 2014	20
3.1. La formation commune	21
3.2. La spécialité Techniques et Économie Agricoles	21
3.3. La spécialité Vétérinaire et Alimentaire	24
3.4. La spécialité Forêts et Territoires Ruraux	27
4- Le volume de la formation initiale dispensée	30
5- La promotion 2011-2013 : bilan d’un cycle complet de formation	30

LA FORMATION CONTINUE

I – Les stages	32
1.1. Les stages en présentiel	32
1.1.1. Présentation de l’offre et du processus de formation continue	32
1.1.2. Les actions de formation en 2013	34
1.1.3. Les caractéristiques du public accueilli	38
1.2. L’E-formation	40
II – Le contenu des stages dans le domaine vétérinaire	42
2.1. Actions nationales	42
2.2. Journées de santé publique vétérinaire des régions Rhône-Alpes et Auvergne	44
2.3. Actions organisées à la demande d’un organisme extérieur au MAAF	44
2.4. Actions FOAD et auto-formations	44
III – Le contenu des stages dans le domaine agricole	45
3.1. Actions nationales en présentiel	45
3.2. Actions de formation pour le compte du DRFC Picardie	46
3.3. Actions de formation FOAD	46
IV – Le contenu des stages en présentiel dans le domaine de la santé et de la protection des végétaux	47
V – Le contenu des stages en présentiel dans le domaine environnement et forêt	48
5.1. Actions nationales	48
5.2. Formation initiale ouverte à la formation continue	48

5.3. Action sous prestation	49
5.4. Action FOAD	49
VI – Le contenu des stages en présentiel dans le domaine informatique	50
6.1. Actions nationales	50
6.2. Actions pour les SIDSIC	51
VII – Le contenu des stages dans le domaine transversal	52
7.1. Actions nationales	52
7.2. Actions de formation FOAD	52

LES CENTRES DE DOCUMENTATION

1. Présentation du service	54
1.1. La plate-forme de formation à distance de l'INFOMA	54
1.2. Production de ressources	55
1.3. Gestion du fonds documentaire	55
2. Appui aux formations initiales et continues	56
3. Galatée et Galatée pro	57
3.1. Maîtrise d'œuvre de Galatée et Galatée pro	57
3.2. Gestion de Galatée et Galatée pro	58
4. La reprographie	59
5. Activité de gravure de CDROM	59

LES AUTRES MISSIONS ET ACTIVITÉS

1. La démarche qualité et environnement	61
1.1. La certification ISO 9001	61
1.2. La certification ISO 14001	62
2. Les activités internationales	63
3. Les sites internet et intranet	63
3.1. Généralités	63
3.2. Site internet	64
3.3. Site intranet	65
4. Les prêts de salles	65

L'ADMINISTRATION DE L'INFOMA

I – Les personnels de l'INFOMA	67
1.1. Les mouvements de personnel	67
1.2. La liste des personnels	68
1.3. La formation continue des personnels	69
1.3.1. Le bilan du plan d'action formation 2013	69
1.3.2. Le bilan financier du plan de formation 2013 de l'INFOMA	70
1.3.3. Le bilan d'activité 2013	72
II – Les instances de l'INFOMA	74
2.1. Le conseil d'administration	74
2.1.1. La réunion du 21 mars 2013	74
2.1.2. La réunion du 7 novembre 2013	75
2.2. Le conseil de la formation	76
2.2.1. La réunion du 31 mai 2013	76

2.1.2. La réunion du 9 octobre 2013	76
2.3. Le comité technique, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et le conseil intérieur	77
2.3.1. La réunion du 18 mars 2013	77
2.3.2. La réunion du 5 novembre 2013	77
III – Les systèmes d'information	78
3.1. Le site de Corbas	78
3.1.1. Les équipements pédagogiques et informatiques	78
3.1.2. Les logiciels	78
3.2. Le site de Velaine	78
3.2.1. Les équipements pédagogiques et informatiques	78
3.2.2. Les logiciels	78
IV – Les biens immobiliers de l'INFOMA	79
4.1. Le site de Corbas	79
4.2. Le site de Velaine	79
4.3. Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière	79
V – Les éléments du budget de l'INFOMA	80
Note sur l'analyse du compte financier 2013	81

ANNEXES

Annexe 1	Le recrutement des techniciens du 1er grade en 2013	84
Annexe 2	Le recrutement des techniciens du 2ème grade en 2013	85
Annexe 3	La synthèse des recrutements en 2013	86
Annexe 4	La promotion T1 spécialité Techniques et Économie Agricoles – recrutement par « déprécarisation »	87
Annexe 5	La promotion T1 – calendrier de la spécialité Techniques et Économie Agricoles – recrutement par « déprécarisation »	88
Annexe 6	La promotion T1 spécialité Techniques et Économie Agricoles – recrutement par concours externe et interne	89
Annexe 7	La promotion T1 – calendrier de la spécialité Techniques et Économie Agricoles – recrutement par concours externe et interne	90
Annexe 8	La promotion T1 spécialité Vétérinaire et Alimentaire	91
Annexe 9	La promotion T1 – calendrier de la spécialité Vétérinaire et Alimentaire	92
Annexe 10	La promotion T1 spécialité Forêts et Territoires Ruraux	93
Annexe 11	La promotion T1 – calendrier de la spécialité Forêts et Territoires Ruraux	94
Annexe 12	La promotion T2 – calendrier général de la formation (pour les trois spécialités)	95
Annexe 13	La promotion T2 spécialité Techniques et Économie Agricoles	97
Annexe 14	La promotion T2 spécialité Vétérinaire et Alimentaire	98
Annexe 15	La promotion T2 spécialité Forêts et Territoires Ruraux	99
Annexe 16	Le volume de la formation initiale dispensée	100

Annexe 17	Les actions de formation en présentiel à l'INFOMA en 2013	101
Annexe 18	L'E-formation en 2013	102
Annexe 19	Les actions de formation continue en présentiel dans le domaine vétérinaire et alimentaire	103
Annexe 20	Les actions de formation continue en présentiel dans le domaine techniques et économie agricoles	106
Annexe 21	Les actions de formation continue en présentiel dans le domaine de la santé et de la protection des végétaux	108
Annexe 22	Les actions de formation continue en présentiel dans le domaine environnement et forêt	109
Annexe 23	Les actions de formation continue en présentiel dans le domaine informatique	111
Annexe 24	Les actions de formation continue en présentiel dans le domaine transversal	113
Annexe 25	Les prêts de salles en 2013	114
Annexe 26	La formation continue des personnels en 2013	115

**LA FORMATION INITIALE
DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS
DU MINISTÈRE CHARGÉ DE
L'AGRICULTURE**

LA FORMATION INITIALE DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

La réforme du statut des techniciens, a modifié la formation sur deux aspects :

- le recrutement des techniciens se fait dorénavant à 2 niveaux,
- la durée de stage pendant laquelle est organisée la formation est d'un an.

Les nouvelles formations ont été approuvées par le conseil d'administration sur la base de propositions qui ont été étudiées par l'INFOMA selon les mêmes méthodes qu'antérieurement. Sur la base de la description des métiers et des activités des stagiaires sur leur poste de travail, il est défini un référentiel de compétences qui inventorie toutes les capacités que doivent posséder les stagiaires à l'issue de la formation. Ce référentiel est complété par un référentiel d'évaluation, qui décrit les modalités des épreuves. Ces évaluations permettent de s'assurer que les stagiaires ont acquis les compétences voulues.

➤ La formation des techniciens du 1er grade (T1)

Les lauréats des concours externes de techniciens du premier grade (T1) doivent avoir au minimum le niveau du bac. Tous les stagiaires sont affectés sur un poste opérationnel : services déconcentrés de l'État (DDT(M), DD(CS)PP, DRAAF, ...) ou établissements publics (IGN, IFCE, ASP, FAM, ...). Ils bénéficient du statut de stagiaire pendant un an.

L'INFOMA pilote le parcours pédagogique de ces stagiaires. En liaison avec l'employeur de chaque stagiaire, l'INFOMA :

- établit un diagnostic des besoins en formation du stagiaire,
- arrête le cursus individuel de chaque stagiaire, qui sera formalisé dans un Protocole Individuel de Formation (PIF), sur la base du cursus général validé par le Conseil d'Administration de l'INFOMA,
- organise le calendrier des formations à suivre : en présentiel, en tutorat, sur plate-forme,
- organise les évaluations à mener,
- réalise le rapport de synthèse sur les aptitudes du stagiaire.

Les parcours individualisés de formation de la spécialité TEA ont été élaborés selon une méthodologie retenue pour l'ensemble des 3 spécialités, avec les principales étapes suivantes :

- réception des dossiers RAEP (recrutement par déprécarisation) (juin 2013),
- réalisation des entretiens téléphoniques d'évaluation préalable des compétences des agents et recensement des besoins (juin à septembre 2013),
- construction des parcours individualisés de formation (incluant un volume de tutorat objectif par une grille de correspondance avec le niveau évalué des agents) (septembre 2013),
- validation des parcours de formation en accord avec les services (septembre – octobre 2013),
- établissement et signature des Protocoles Individuels de Formation (PIF) (octobre – novembre 2013).

Chaque stagiaire s'est vu attribuer un « chargé de suivi pédagogique » (CSP), agent de l'INFOMA dont le rôle est de le suivre et de l'accompagner tout au long de son parcours de formation. Le CSP s'assure du bon déroulement de chaque PIF et accompagne les stagiaires pour la concrétisation des quelques actions pédagogiques (FOAD et Formco) dont les dates restent incertaines au moment de la signature des PIF.

Une partie importante du cursus se faisant sous la forme de tutorat, l'INFOMA a conçu des outils destinés à informer et guider les tuteurs dans leur fonction :

- chaque tuteur a été destinataire d'un « **vade-mecum du tuteur structure** » expliquant la place de la formation tutorée au sein du dispositif de formation, et donnant sous forme de trames ou de fiches pratiques, des conseils pour mener à bien cette mission,
- un « **livret de tutorat** », base de la traçabilité des actions menées en formation tutorée, est à renseigner par le tuteur et constitue la base des échanges entre les tuteurs et l'INFOMA.

➤ La formation des techniciens principaux (techniciens du 2ème grade ou T2)

Les lauréats des concours externes doivent avoir au moins le niveau bac+2. Quel que soit le concours d'accès (externe, interne, ...) la formation débute dans l'un des deux centres de l'INFOMA pendant environ 7 mois et demi, puis se poursuit par une période de stage dans le service de pré-affectation.

La formation en centre comprend des cours théoriques, conférences, travaux pratiques, travaux dirigés, visites sur le terrain, mises en situation. La formation est commune à tous les stagiaires pendant les 3 premières semaines, puis est différenciée selon les spécialités.

➤ Les évaluations et la titularisation

Les formations des T2 et des T1 donnent lieu à des évaluations y compris pour la partie probatoire. Les résultats obtenus lors de ces évaluations sont présentés au conseil de la formation pour justifier ou non une proposition de titularisation.

1. LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2013

1.1. LES EFFECTIFS RECRUTÉS

Du fait du changement de durée de formation, il n'y avait pas eu de concours en 2012. La promotion du concours 2013 des techniciens du ministère chargé de l'agriculture a été effectuée en particulier via le site internet de l'INFOMA rubrique « le métier de technicien ». Pour favoriser l'information la plus large des personnes susceptibles d'être intéressées par les possibilités de carrière offertes par ce concours, un envoi de mails ciblés sur les établissements d'enseignements agricoles (environ 500), les directions départementales interministérielles et les DRAAF a été réalisé.

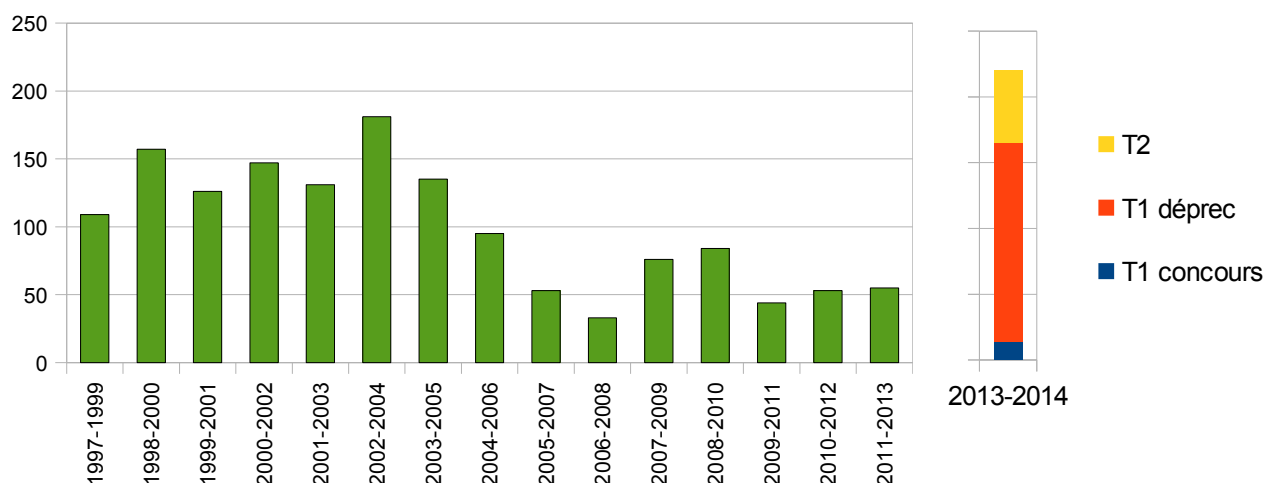
L'effectif des inscrits s'avère assez disparate selon les concours et les spécialités.

Les recrutements 2013 des stagiaires ont été particulièrement complexes car s'y sont superposés :

- le double recrutement créé par l'évolution statutaire des techniciens,
- et les concours particuliers générés par la déprécarisation.

Le **panorama des résultats de ces concours** est fourni dans les annexes 1 pour les T1, 2 pour les T2 et 3 (synthèse).

Le nombre de stagiaires 2013 est inégalé dans toute l'histoire de l'INFOMA du fait des recrutements exceptionnels liés aux mesures de déprécarisation qui ont représenté 151 stagiaires pour cette seule catégorie de recrutement. Au total, l'INFOMA assure la formation de 220 stagiaires : 55 en T2 et 165 en T1 (218 fonctionnaires et 2 auditeurs libres venant de Nouvelle-Calédonie).



1.2. LA FORMATION

Les chapitres suivants présentent, par spécialité, les stagiaires recrutés et les formations mises en œuvre pour la première fois depuis l'automne 2013. De cet ensemble, on peut retenir les faits majeurs suivants :

- l'important travail préparatoire tant pour le volet pédagogique que logistique ainsi que le savoir-faire et l'engagement des agents de l'INFOMA ont permis de relever ce challenge qui consistait à mettre en œuvre ces 2 nouveaux cursus,
- la méthodologie générique élaborée pour concevoir les cursus T1 a été utilisée pour la première fois : elle s'est avérée efficace et a pu s'appliquer aux trois spécialités et à tous les employeurs,
- les collaborations avec les DRH des établissements publics comme FAM et l'IGN ont été très fructueuses,
- le nouveau cursus T2 représente une formation densifiée en comparaison du cursus précédent. Son évaluation permettra d'y apporter les améliorations nécessaires.

2. LA PROMOTION T1 POUR 2013-2014

2.1. LA SPÉCIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

La promotion compte 22 agents recrutés soit par la voie de l'examen professionnalisé (« déprécarisation ») (cf. annexe 4), soit par concours externe et interne (cf. annexe 6). C'est la seule spécialité pour laquelle les concours externe et interne avaient été ouverts.

• STAGIAIRES RECRUTÉS PAR LA VOIE DE LA « DÉPRÉCARISATION »

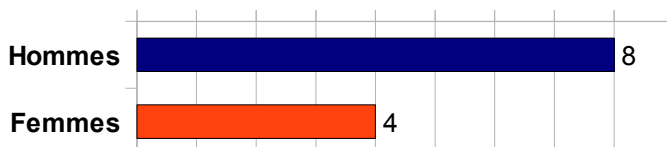
x **Recrutement** : 12 stagiaires issus de l'examen professionnalisé

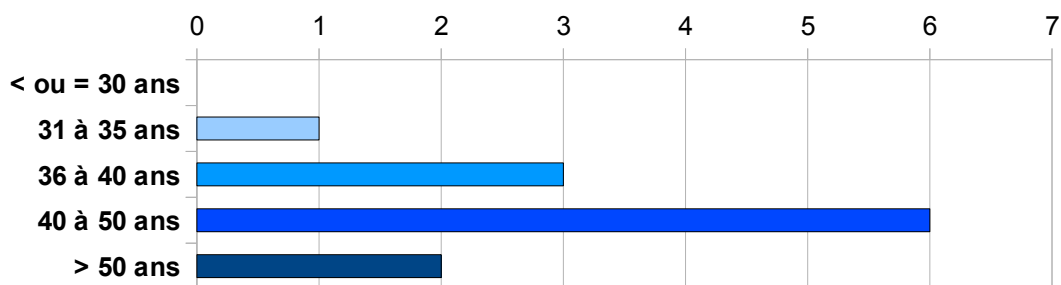
Les 12 stagiaires recrutés par la voie de la « déprécarisation » sont affectés en services déconcentrés (8 DRAAF- DRIAAF, 2 DDT(M) et 2 DAAF) sur des postes relevant du BOP 215.

En poste depuis de nombreuses années, ils possèdent tous une solide expérience. Quatre métiers différents sont représentés au sein de la promotion, ce qui a rendu particulièrement complexe la finalisation des cursus de formation :

- ✓ 7 stagiaires affectés sur des missions en services statistiques dont 6 au réseau des nouvelles des marchés (RNM),
- ✓ 3 stagiaires gestionnaires d'aides de la PAC ou instructeurs de dossiers auprès des exploitations,
- ✓ 1 stagiaire en charge de missions d'études paysagères,
- ✓ 1 stagiaire affecté en service informatique.

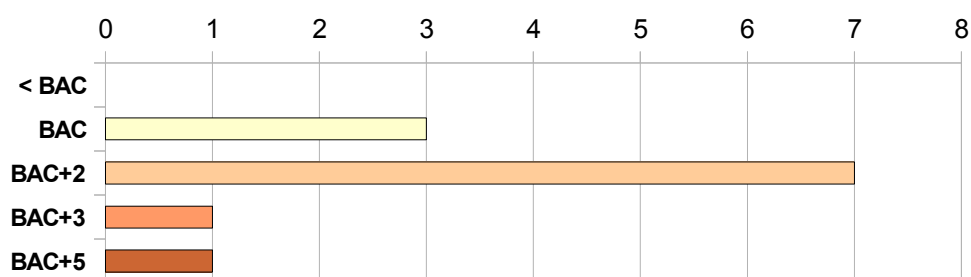
x **Répartition par sexe et par âge**





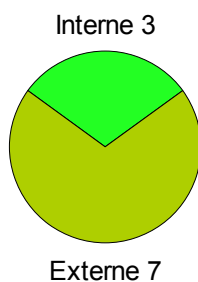
La moyenne d'âge est de 44 ans, l'âge minimum de 34 ans et l'âge maximum de 53 ans

x Niveau d'études



• STAGIAIRES RECRUTÉS PAR CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

x Recrutement



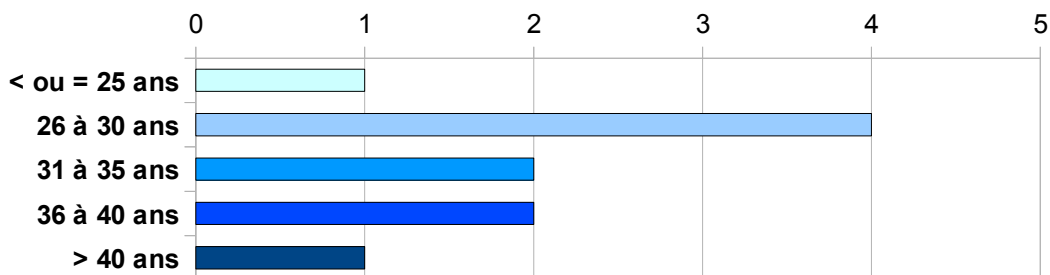
x Affectations

Les 10 agents recrutés par concours externe et interne l'ont été pour le compte de FranceAgriMer sur le métier de contrôleur pluri-filières.

Il est à noter que 7 d'entre eux avaient déjà exercé des missions de contrôleurs de l'ASP.

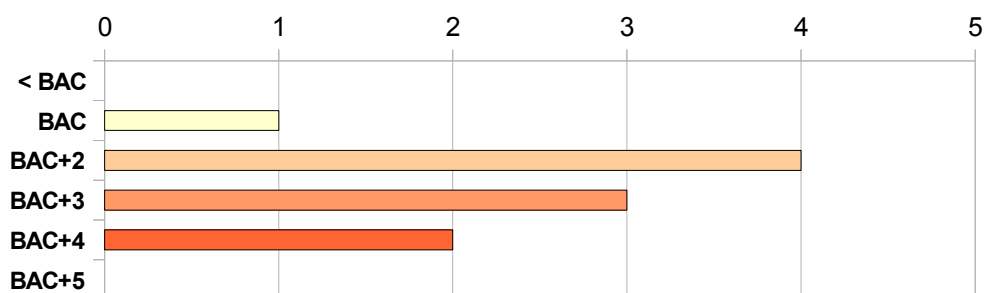
x Répartition par sexe et par âge





La moyenne d'âge est de 32 ans pour un minimum de 23 ans et un maximum de 46 ans

x Niveau d'études



• POINT D'ÉTAPE DE LA FORMATION

La mise en œuvre des cursus élaborés selon la méthode rappelée en introduction s'est effectuée de façon distincte pour les deux groupes de stagiaires en présence : voir les 2 calendriers en annexe 5 pour le cursus des agents recrutés par la voie de la déprécarisation et en annexe 7 pour les agents recrutés par concours.

x Stagiaires recrutés par « déprécarisation » sur postes relevant du BOP 215

Compte tenu de la diversité des métiers cités plus haut, il n'a pas été possible de formaliser un référentiel. Après une étude des besoins, un parcours individualisé a été établi pour chaque stagiaire selon les 3 modalités de formation prévues par le dispositif (présentiel, tutorat et FOAD).

Partant du constat que les stagiaires concernés, déjà expérimentés dans leur domaine, ont surtout besoin d'une acculturation dans des domaines complémentaires (exemple : missions en économie agricole pour un agent en service statistique), le cursus construit pour eux répond à un double objectif :

- ✓ présenter les principales missions relevant de la spécialité et les dispositifs qui en découlent, afin de permettre à chacun d'avoir un socle de connaissances commun à la spécialité, d'élargir ses connaissances et d'identifier les compétences clés de la spécialité et le rôle attendu du technicien,
- ✓ répondre aux besoins spécifiques de chaque agent sur son poste en fonction de ses acquis préalables.

Pour répondre notamment au premier objectif, 5 semaines de présentiel à Corbas, entre novembre et mai 2014 ont été programmées.

S'agissant des compétences spécifiques au poste occupé mais aussi dans les domaines complémentaires, la mise en œuvre du tutorat s'est avérée pertinente, avec une liste d'items adaptable selon le type de métier occupé par l'agent. Pour ces agents déjà expérimentés, le volume global prévu par agent est d'une vingtaine d'heures, assurées avec la contribution d'1 à 3 tuteurs par agent.

Ces deux modalités sont complétées par la formation ouverte à distance, qui via la plate-forme d'autoformation Sophia permet aux agents d'acquérir les connaissances de base dont ils ont besoin sur des modules à composante technique.

Enfin, dans le cas d'un stagiaire pour lequel des besoins spécifiques très particuliers ont été identifiés, des stages de formation continue ont été intégrés dans la partie présentielle du PIF.

Il convient de préciser qu'une autre stagiaire, affectée dans une délégation régionale de l'ASP, a rejoint ce groupe en janvier 2014 suite à la réussite à un deuxième concours de déprécarisation. S'agissant d'un métier différent avec toutefois des similitudes avec d'autres métiers relevant du BOP 215, un parcours mixte individualisé lui a été proposé, avec un PIF intégrant 4 stages de formation continue dont 2 assurés par l'INFOMA et 2 autres internes à l'ASP.

x Stagiaires recrutés par concours externe et interne sur postes de contrôleurs pluri-filières à FranceAgriMer

À la différence des précédents, les stagiaires recrutés pour FranceAgriMer sont tous affectés sur des postes de contrôleurs pluri-filières, ce qui a permis de formaliser un référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation. Un parcours individualisé a également été établi pour chaque stagiaire selon les 3 modalités prévues.

Ces agents n'ayant pas ou peu d'expérience dans leur structure d'affectation (y compris ceux issus du concours interne), l'accent a nécessairement été mis sur les besoins liés au poste.

Pour autant, la présentation du socle de connaissances commun à la spécialité, ainsi que l'acculturation aux principales missions concernées devaient être traitées.

Pour répondre à cet objectif, sur les 5 semaines de présentiel entre novembre et mai 2014, 3 auront été réalisées à Corbas, et deux autres mises en œuvre par l'établissement FranceAgriMer à Montreuil, dans les domaines de compétence qui lui sont propres.

S'agissant des compétences spécifiques au poste occupé mais aussi dans les domaines complémentaires, la formation tutorée a pu trouver toute sa place, avec une liste d'items établie en collaboration avec l'inspection générale de FranceAgriMer.

Le volume global prévu par stagiaire est de 117 h, ce qui est plus conséquent que pour l'autre groupe. Ce tutorat en cours de réalisation a également nécessité la contribution d'1 à 3 tuteurs par agent.

À noter qu'une réunion point d'étape qui a eu lieu à Montreuil, a permis un retour très satisfaisant sur cette modalité de formation, particulièrement adaptée pour la construction de ces compétences métier. D'autre part, le cadrage par l'INFOMA des modalités de désignation du tuteur ainsi que de la définition de ses missions, est un point jugé positivement.

La formation ouverte à distance aura permis à ces stagiaires FAM d'acquérir les connaissances techniques de base en fonction de leurs besoins spécifiques.

Il convient de préciser que pour les deux groupes de stagiaires évoqués, deux chargés de suivi pédagogique de l'INFOMA s'assurent de la mise en œuvre de chaque PIF en lien avec chaque stagiaire, son responsable hiérarchique et son(ses) tuteur(s).

Évaluation des compétences acquises à l'issue de la formation

Les stagiaires de la spécialité TEA seront évalués selon les différentes modalités prévues par le dispositif :

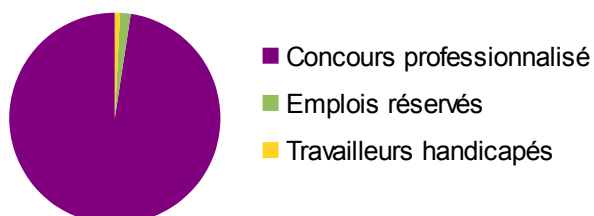
- x pour l'objectif 1 commun aux trois spécialités, l'évaluation s'effectue par le responsable hiérarchique de l'agent au vu des éléments recueillis auprès du tuteur et de l'encadrement direct du stagiaire,
- x pour les modules mis en œuvre par les présentiels 2, 3 et 4 à l'INFOMA ou à Montreuil, la validation est consécutive à la réussite à une épreuve certificative,
- x pour les activités de tutorat, la réalisation par le stagiaire des activités prescrites dans le livret de tutorat, attestée par le tuteur et la hiérarchie de l'agent, valide les objectifs correspondants,
- x les compétences acquises par le biais des autres actions de formation (stages de formation continue, formation à distance) sont validées par le suivi attesté de la formation correspondante.

2.2. LA SPECIALITE VÉTÉRINAIRE ET ALIMENTAIRE

• PRÉSENTATION DU GROUPE DE STAGIAIRES

La promotion compte 125 agents.

• RECRUTEMENT

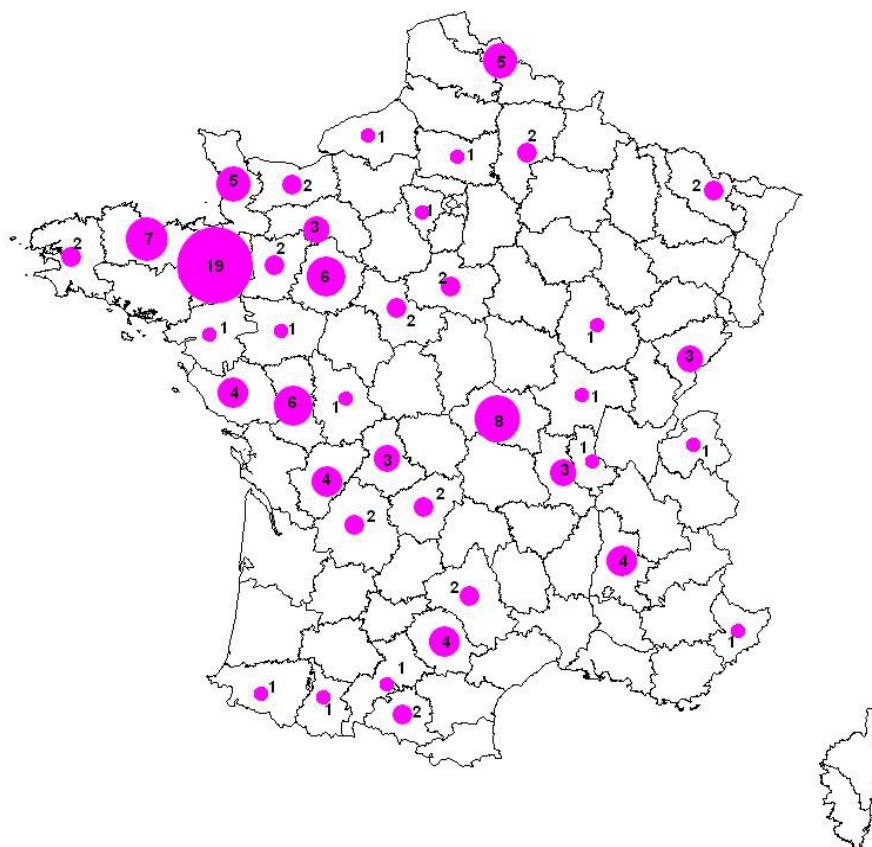


122 agents sur 125 ont été recrutés par la voie de l'examen professionnalisé lié à la déprécarisation. Il s'agit donc d'agents qui ont une expérience professionnelle de plusieurs années. La promotion compte également 2 agents recrutés au titre des emplois réservés (anciens militaires) ainsi qu'un recrutement de travailleur handicapé.

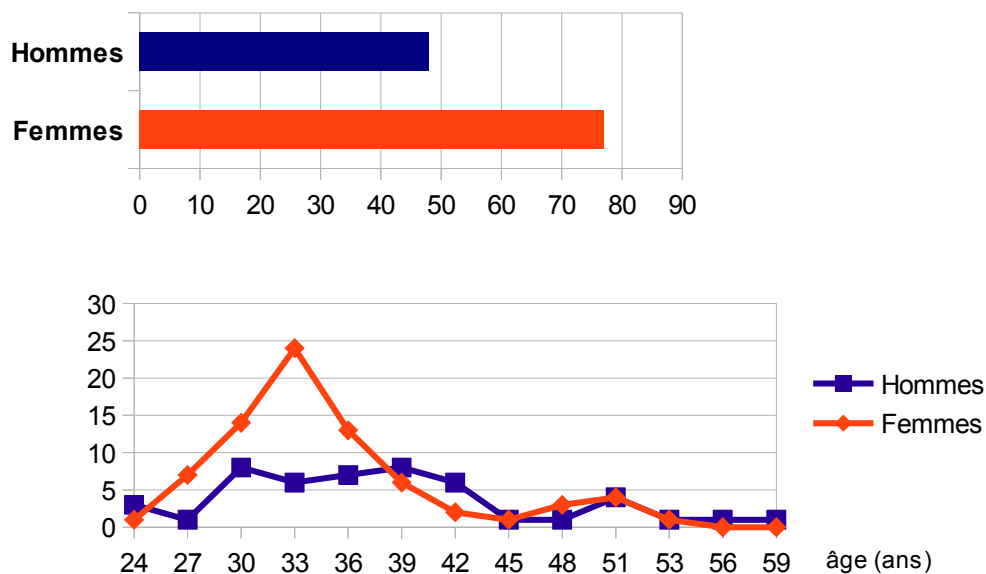
• AFFECTATIONS

La très grande majorité des agents (118) est affectée sur un poste d'inspecteur en abattoir de boucherie. Les 7 autres agents exercent des missions en DDPP dont 3 en sécurité sanitaire des aliments et 4 en santé animale.

Ces affectations majoritaires en abattoir se traduisent par une forte concentration des agents dans le quart nord-ouest de la France.

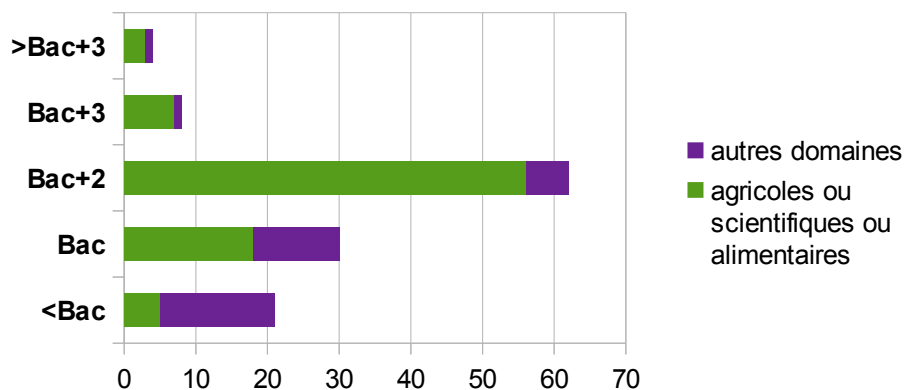


• RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE



La moyenne d'âge est de 36 ans pour un minimum de 24 ans et un maximum de 60 ans

• NIVEAU D'ÉTUDES



Sur l'ensemble des diplômes obtenus par ces stagiaires, une grande proportion appartient aux domaines agricole, scientifique ou alimentaire avec des connaissances de bases intéressantes pour la formation (cf. annexe 8).

• POINT D'ÉTAPE DE LA FORMATION

Cas des agents affectés en abattoir de boucherie

Pour les agents affectés en abattoir de boucherie, le cursus est composé de : (voir le calendrier en annexe 9)

- x un tronc commun de formation en présentiel, constitué de :
 - ✓ 5 semaines à Corbas, chaque semaine étant au minimum dédoublée (6 sessions au maximum) afin de permettre aux services d'affectation d'organiser au mieux la suppléance des agents dans les abattoirs,
 - ✓ 2 sessions de 3 jours chacune, organisées en régions sur 11 sites différents,
- x 3 modules de formation à distance (FOAD), dont le suivi est fonction du diagnostic préalable des compétences,

- x de la formation tutorée, dont les thématiques et volumes dépendent des besoins identifiés ainsi que des compétences déjà détenues par l'agent.

Les formations en présentiel

La 1ère semaine de présentiel (commune aux stagiaires des 3 spécialités) s'est déroulée à Corbas en 2 sessions organisées respectivement en semaines 40 et 45. Elle avait pour objectifs de présenter aux agents nouvellement entrés dans le corps des TSMA, leur nouveau statut et leur environnement professionnel, ainsi que leur dispositif de formation et d'évaluation.

Les enquêtes réalisées via le site « SurveyMonkey » font apparaître des taux de satisfaction élevés de la part des stagiaires.

Il est à noter que ce module était assorti d'une logistique conséquente, puisque l'INFOMA avait fait le choix de réserver pour l'ensemble des stagiaires, l'hôtellerie et la restauration pour toute la semaine.

La 2ème semaine, spécifique à la spécialité VA, s'est déroulée toujours à Corbas et en 2 sessions, en semaines 47 et 48. Elle était consacrée aux bases réglementaires, techniques et scientifiques de l'inspection en abattoir. Les stagiaires ont fait part de leur grand intérêt pour les interventions assurées par des formateurs d'origines diverses (chef du bureau des établissements d'abattage à la DGAL, RNA, vétérinaire d'abattoir, enseignant VETAGROSUP, formateurs INFOMA).

La 3ème semaine, consacrée aux travaux pratiques et dirigés (inspection ante et post-mortem, SIGAL) était proposée en 6 sessions s'étalant de début décembre 2013 à fin janvier. 2014.

En début et fin de chacun des présentiels, des échanges ont eu lieu entre les stagiaires et leur CSP, afin de faire un point sur l'avancée de la formation, recenser les éventuelles difficultés ou incompréhensions, et délivrer les consignes pour la période suivante.

La formation à distance

3 modules de formation sont proposés dans le cadre du cursus « inspecteur en abattoir » :

- x l'anatomie (durée estimée = 26 heures) pour 116 des 118 stagiaires,
- x l'anatomie pathologique (durée estimée = 10 heures) pour tous les stagiaires (pas de dispense),
- x la zootechnie (durée estimée = 8 heures) pour 68 stagiaires.

En moyenne, la durée estimée de FOAD à réaliser est de 40 heures par stagiaire. Les outils sont mis en ligne sur la plate-forme Sophia, au fur et à mesure selon un calendrier pré-établi.

À ce stade, le bilan est très positif :

- x à de rares exceptions près, les stagiaires indiquent que leurs horaires de travail ont été aménagés afin que soit libéré le temps nécessaire à la formation sur plate-forme,
- x il n'y a pas d'obstacle matériel ou technique au suivi des formations. De nombreux stagiaires indiquent travailler également à leur domicile pour bénéficier de meilleures conditions d'apprentissage qu'à l'abattoir,
- x les outils interactifs conçus et mis en forme par l'INFOMA, sont salués comme étant très agréables d'utilisation.

Le suivi réalisé par les CSP fait apparaître un état d'avancement tout à fait satisfaisant pour la grande majorité des stagiaires. Les rares agents en retard ou en difficulté, font l'objet d'un suivi plus attentif.

La formation tutorée

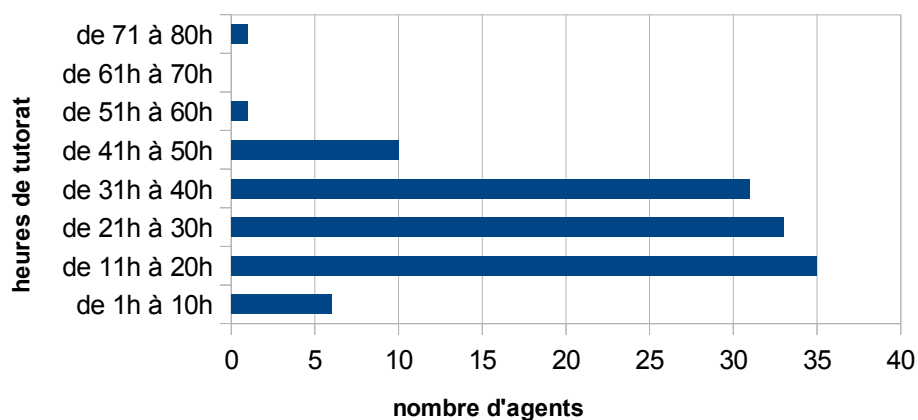
Le dispositif est complété par du tutorat sur le poste de travail. Pour tenir compte à la fois du souhait de la DGAL que les agents soient formés sur la totalité des espèces de boucherie, et des contraintes liées à l'existence dans un secteur géographiquement proche, d'établissements où s'exerce l'abattage de ces espèces, il a été fait le choix de prescrire 2 niveaux de tutorat :

- x du tutorat obligatoire pour les espèces que l'agent est amené à inspecter régulièrement (sur son lieu d'affectation ainsi que sur d'éventuels lieux de remplacement réguliers),
- x du tutorat recommandé pour les autres espèces, à mettre en œuvre selon les possibilités locales et à l'appréciation de la hiérarchie quant à l'opportunité.

Ainsi, le dispositif permet à la fois de cibler les compétences directement mobilisées par l'agent sur son poste de travail, mais aussi de les élargir dans une perspective de diversification des missions, voire d'évolution de la carrière de l'agent.

Le volume de tutorat a été déterminé en fonction des compétences à acquérir, ainsi que de l'évaluation préalable réalisée auprès de l'agent et de sa hiérarchie.

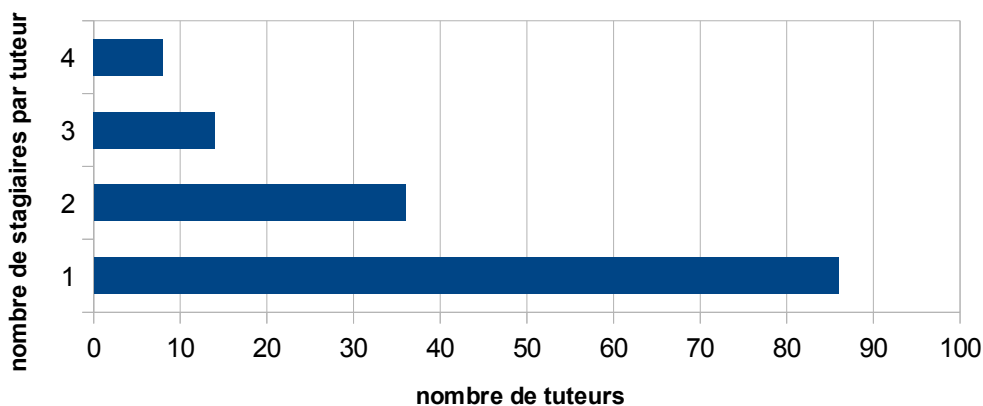
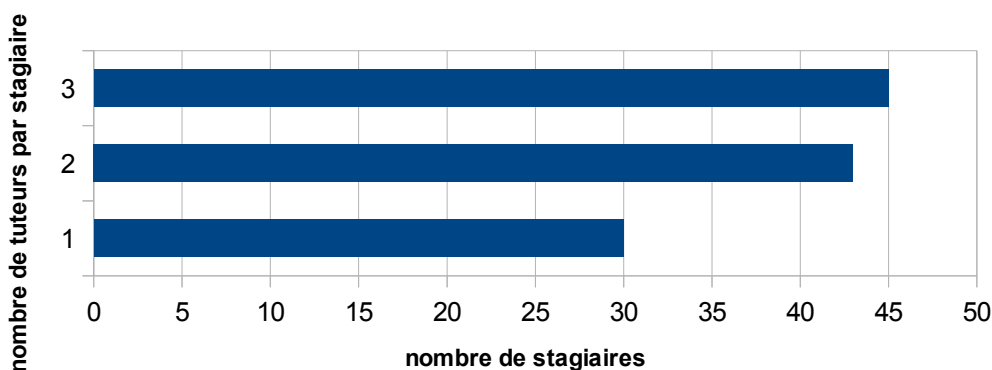
Le volume moyen de tutorat s'établit autour de 27 heures, avec des extrêmes allant de 6 heures pour des agents très expérimentés, à 76 heures pour des agents sans expérience antérieure (cas des 2 emplois réservés).



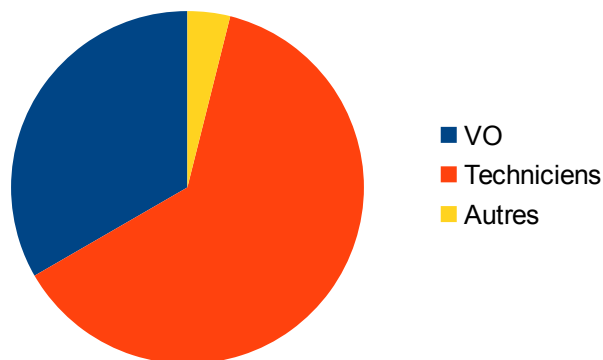
La formation tutorée des 118 stagiaires affectés en abattoir de boucherie est assurée par 146 tuteurs qui ont été proposés par les structures d'affectation, et approuvés par l'INFOMA sur la base de la justification de leur qualification.

Il avait été laissé la possibilité de nommer jusqu'à 3 tuteurs par stagiaire. Cette possibilité a été largement exploitée, puisqu'une grande majorité des stagiaires bénéficient de 2 ou 3 tuteurs. Il s'agit souvent d'un tuteur pour une espèce, et d'un autre pour une autre espèce. Parfois il peut aussi y avoir un tuteur pour l'inspection post-mortem (généralement un technicien), et un tuteur pour l'inspection ante-mortem et l'inspection établissement (généralement le vétérinaire officiel). Mais d'autres situations sont possibles, le système ayant été conçu pour permettre une certaine souplesse dans l'organisation du tutorat.

À l'inverse, un tuteur peut encadrer entre 1 et 4 stagiaires. La grande majorité des tuteurs n'a en charge qu'un seul stagiaire. Lorsqu'il encadre plusieurs stagiaires, il n'assume qu'une part du tutorat de chacun d'entre eux.



Plus de la moitié des tuteurs sont des techniciens eux-mêmes inspecteurs en abattoir. Pour environ 1/3 des tuteurs, il s'agit de vétérinaires officiels. Enfin, des agents occupant d'autres fonctions (chefs de service ou adjoints, coordinateurs abattoirs, etc.) contribuent également à la formation tutorée.



Enfin, l'INFOMA est allé au-devant des tuteurs en les conviant à l'une des **4 réunions d'information** organisées entre novembre 2013 à début janvier 2014 à Toulouse, Rennes, Corbas puis Paris. Ces réunions ont suscité un vif intérêt et une participation importante, puisque 124 des 146 agents nommés aux fonctions de tuteur, se sont déplacés.

Cas des agents affectés hors abattoir de boucherie

Pour les 7 agents affectés sur d'autres missions que l'abattoir de boucherie, une démarche identique de diagnostic des compétences à acquérir a été suivie, aboutissant à l'établissement d'un PIF prévoyant :

- x la participation à la 1ère semaine de formation initiale en présentiel à l'INFOMA (explication du dispositif de formation et présentation du ministère),
- x des actions de formation continue en présentiel et / ou en formation à distance,
- x de la formation tutorée, dont les thèmes et volumes ont été déterminés en lien avec la hiérarchie des agents.

L'évaluation de ces agents s'effectuera selon le même principe que celle des agents affectés en abattoir de boucherie (décrite dans le référentiel correspondant) :

- x épreuves certificatives (y compris, le cas échéant, portant sur le contenu des actions de formation continue prescrites dans le PIF),
- x suivi des actions de formation à distance,
- x réalisation des activités prescrites en tutorat,
- x validation des compétences de l'agent par sa hiérarchie.

2.3. LA SPECIALITE FORÊTS ET TERRITOIRES RURAUX

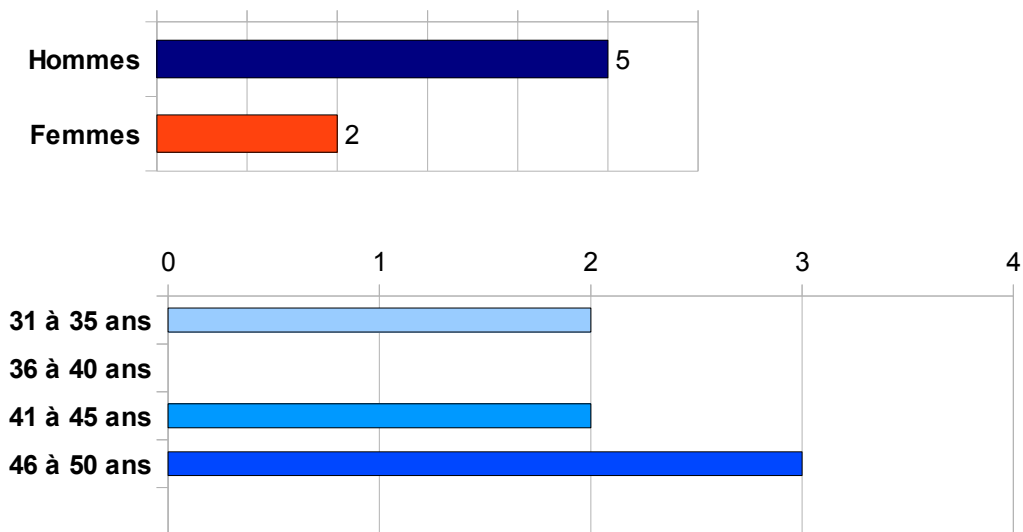
• PRÉSENTATION DU GROUPE DE STAGIAIRES

La première promotion accueillie compte sept stagiaires (cf. annexe 10) issus de services déconcentrés (6 DDT et 1 DRAAF), et affectés sur des métiers différents que l'on peut ventiler de la façon suivante :

- x trois géomaticiens affectés dans des services en charge de gérer de l'information,
- x deux stagiaires affectés à des missions de police de l'eau,
- x un stagiaire affecté à des missions forestières régaliennes,
- x un stagiaire en charge du patrimoine naturel (Natura 2000).

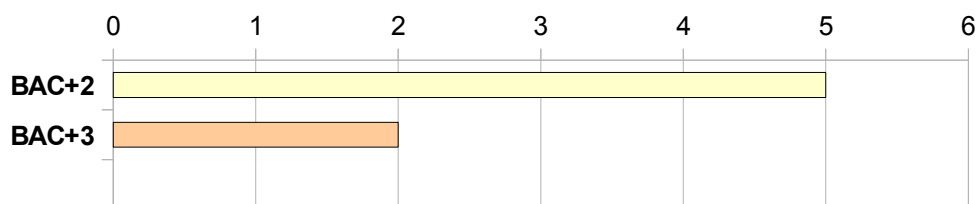
- **VOIE DE RECRUTEMENT** : 7 stagiaires issus de l'examen professionnalisé lié à la déprécarisation

- **RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE**



La moyenne d'âge est de 42 ans pour un minimum de 33 ans et un maximum de 48 ans

- **NIVEAU D'ÉTUDES**



- **POINT D'ÉTAPE DE LA FORMATION**

- ☰ **La mise en œuvre du dispositif**

Face à la diversité des stagiaires, il a été fait le choix de ne pas concevoir un référentiel de compétences (et d'évaluation) unique.

La rédaction des PIF a alors été caractérisée par :

- x le suivi systématique de deux semaines de présentiel (la première à Corbas en novembre 2013, la seconde à Velaine programmée en mai 2014),
- x la recherche de formations continues, en prenant en compte la parution des offres de formation 2014,
- x un tutorat, d'autant plus important et justifié qu'il doit répondre à des soucis d'acculturation dans des domaines complémentaires aux principaux métiers exercés par les stagiaires (exemple des géomaticiens se formant à des sujets transversaux). La partie tutorale a demandé une forte attention pour le choix des tuteurs, leur qualification et pour définir le nombre de jours nécessaires,
- x quelques rares actions FOAD.

Les modalités suivantes d'évaluation ont été retenues :

- x pour l'OTI 1, commun aux trois spécialités, il est demandé au responsable hiérarchique de l'agent de valider l'objectif ciblé, au vu des éléments recueillis auprès du tuteur et de l'encadrement direct du stagiaire,
- x pour les actions de tutorat, la réalisation par le stagiaire des activités prescrites dans le livret de tutorat, attestée par le tuteur et par la hiérarchie de l'agent, vaut validation des objectifs correspondants,

- x pour les autres compétences ciblées par des actions spécifiques de formation (stage de formation continue, e-learning...) elles sont validées du fait du seul suivi (intégral) de la formation correspondante, sans pour autant s'interdire la réalisation de quiz et autres questionnaires à proposer aux stagiaires à l'issue des formations concernées.

Le calendrier de la formation est précisé en annexe 11.

La future promotion de l'IGN

Une seconde promotion de T1, toujours associée au dispositif de déprécarisation, concerne neuf stagiaires de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Les lauréats de ce deuxième concours professionnalisé occupent quatre types de fonctions différentes :

- x quatre d'entre eux sont photo-interprètes,
- x deux assurent des missions d'encadrement (chef de division : inventaire forestier et référentiel géographique forestier),
- x deux autres sont chargés de contrôle qualité des données d'inventaire,
- x un est opérateur de traitement d'images.

Le dispositif de formation qui a été conçu et formalisé pour les T1 issus des services déconcentrés (ainsi que tous les documents associés) ont été adaptés à l'IGN et proposés en décembre 2013.

Moyennant quelques amendements, le dispositif sera mis en œuvre à compter de mi-février 2014 selon le calendrier suivant :

- x de mi-février à avril 2014 : évaluation des compétences et recensement des besoins de compétences (avec stagiaires, coordinateurs et tuteurs),
- x fin avril au plus tard : synthèse avec DRH des formations identifiées par INFOMA, puis signature des protocoles individualisés de formation (PIF),
- x mai 2014 à mars 2015 : mise en œuvre du dispositif de formation (formation obligatoire INFOMA, tutorat, autres formations continues en présentiel et / ou FOAD),
- x début mars 2015 (et avant CAP de titularisation) : retour d'expérience sur les parcours des stagiaires, bilan final.

Les travaux et les réflexions sur le sujet ont été menés avec le service des ressources humaines de l'IGN, ce dernier assurant la coordination générale du dispositif avec les différentes directions inter régionales concernées. C'est un élément fédérateur qui devrait faciliter maintenant le déploiement du « processus PIF » et avec une homogénéité favorable à l'appropriation par tous les acteurs concernés.

3. LA PROMOTION T2 POUR 2013-2014

• CALENDRIER GÉNÉRAL

Le raccourcissement de la durée du stage statutaire, passé de 2 ans à 1 an, se traduit par un nouveau découpage du cursus (voir annexe 12) qui comprend désormais :

- x 7 mois ½ de formation à l'INFOMA, comprenant 29 semaines effectives de formation en centre (dont 3 semaines communes aux trois spécialités) et 1 semaine de stage court dont les thématiques diffèrent selon la spécialité ;
- x 4 mois ½ de stage dans le service de pré-affectation. Ce dernier stage n'est plus divisé en 2 périodes distinctes (stage d'étude technique / stage probatoire) comme antérieurement. Il constitue avant tout une période probatoire, durant laquelle le stagiaire doit démontrer qu'il possède les capacités attendues d'un technicien supérieur, et qu'il est apte à occuper le poste sur lequel il a été pré-affecté. Il n'y a donc plus d'étude technique. Toutefois, afin de conserver à cette période une dimension pédagogique et inciter les stagiaires à contextualiser les connaissances acquises à l'INFOMA, il leur sera demandé d'élaborer un travail plus court (mémoire technique) permettant d'approfondir une situation rencontrée au cours de la période du stage. Ce travail écrit donnera également lieu à une restitution en fin de cursus (septembre) devant un public constitué d'experts et de l'ensemble de la promotion.

3.1 LA FORMATION COMMUNE

- **LA FORMATION DISPENSÉE**

La formation commune a été ramenée à 3 semaines, dont une semaine de regroupement des stagiaires des 3 spécialités, sur le thème de la découverte des métiers et de l'environnement institutionnel des TSMA.

Cette semaine de regroupement a été organisée du 23 au 27 septembre à Corbas. Divers intervenants, provenant pour l'essentiel de l'administration centrale du MAAF, sont venus présenter le ministère, son organisation, ses missions, ses services, le statut des TSMA.

Le reste de la formation commune, basée sur un programme identique, a été dispensé séparément sur les deux centres et comportait du droit (constitutionnel, communautaire, administratif, pénal) et de la correspondance administrative.

- **BILAN DE LA FORMATION COMMUNE**

Les interventions de la semaine de regroupement ont été jugées intéressantes, même si certaines ont semblé un peu trop longues. Par ailleurs, les stagiaires FTR ont regretté que peu d'exemples aient été développés dans le domaine de la forêt. Il sera recherché plus systématiquement des thématiques qui fédèrent davantage les trois spécialités.

Les 2 autres semaines communes ont été dispensées respectivement :

- pour les TEA et les VA, à Corbas : les cours de droit ont été dispensés par un enseignant d'université, habitué à intervenir à l'INFOMA ainsi qu'à l'ENSV, dont les qualités pédagogiques sont unanimement reconnues par les stagiaires. En correspondance administrative, les interventions ont été assurées par un binôme de formateurs, ce qui a permis de diviser la promotion en groupes pour un meilleur encadrement des travaux dirigés.

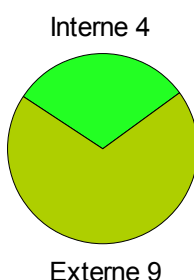
- pour les FTR, à Velaine : sept journées consacrées au droit général ont été animées par l'intervenant historique, professeur des universités qualifié dans le domaine. Les stagiaires ont jugé les interventions enrichissantes qui, au-delà des enseignements théoriques, ont été complétées pas de nombreux faits d'actualités dans les domaines juridiques et des politiques publiques. Pour le module consacré à la rédaction administrative (3,5 jours), les stagiaires auraient souhaité une plus grande contextualisation, avec des exercices d'application en lien avec leurs futures missions. Pour l'avenir, il est envisagé que ces deux semaines de « formation commune » soient programmées plus tardivement en saison afin de libérer totalement les premiers mois d'automne pour des modules techniques associés à des travaux pratiques d'extérieurs (sylviculture, aménagement forestier...), plus difficilement concevables pendant les mois d'hiver.

3.2. LA SPECIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

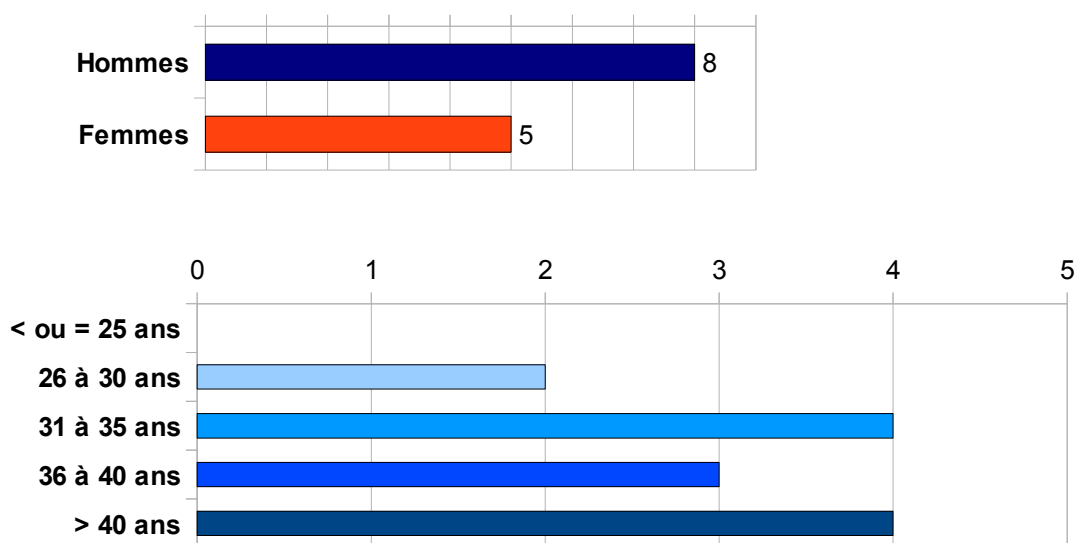
- **PRÉSENTATION DU GROUPE DE STAGIAIRES**

La promotion compte 13 stagiaires dont beaucoup possèdent une expérience en services, DDT ou DRAAF (cf. annexe 13).

- **RECRUTEMENT**

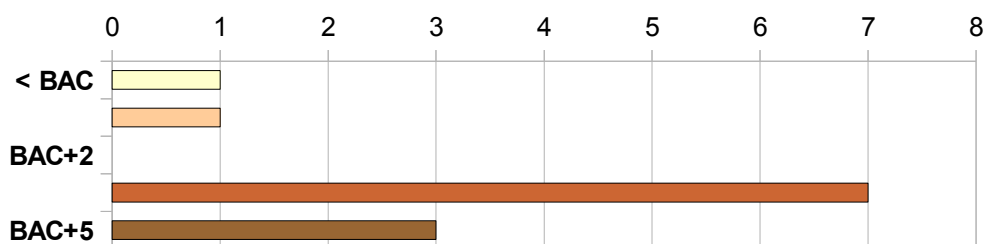


- **RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE**



La moyenne d'âge est de 37 ans pour un minimum de 26 ans et un maximum de 56 ans.

- **NIVEAU D'ÉTUDES**



- **LA FORMATION DISPENSÉE**

Le nouveau référentiel de compétences est constitué de 12 OTI (objectifs terminaux d'intégration) dont le premier intitulé « être capable de se situer dans son environnement institutionnel » est commun aux 3 spécialités.

Les 11 autres OTI spécifiques à la spécialité « techniques et économie agricoles » s'articulent autour du champ des missions relevant de la spécialité. Parmi celles-ci, la mise en œuvre de la politique agricole commune, de la gestion des dossiers aux contrôles et les mesures administratives et réglementaires relatives au suivi des exploitations constituent le socle central. Les autres grands domaines abordés sont la santé et protection des végétaux, l'agriculture durable et l'agri-environnement, l'orientation des productions et les enquêtes statistiques et économiques.

Cette 1ère année de mise en œuvre du cursus rénové en 1 an a nécessité une adaptation et une réécriture des référentiels, tenant compte de l'expérience des promotions précédentes, du niveau de recrutement porté à bac+2 et des tendances évolutives des métiers. Celles-ci nécessitent de nouvelles compétences, certaines transversales en lien avec l'interministérialité, le développement durable qui fait maintenant l'objet d'un OTI, et d'autres plus spécifiques du fait de l'importance des métiers du contrôle.

Cette reconfiguration de l'architecture modulaire et du périmètre de certains modules a été l'occasion d'actualiser les cahiers des charges pédagogiques précisant leurs objectifs et leur contenu.

Parallèlement, une évolution marquante pour cette promotion concerne le turn-over important des intervenants, soit pour répondre aux nouveaux besoins pédagogiques, soit du fait d'une moindre disponibilité de nombre

d'entre eux. Par voie de conséquence, les nouvelles sollicitations ont dû s'effectuer sur un périmètre géographique élargi.

• POINT D'ÉTAPE DE LA FORMATION

Au cours des premiers mois de présentiel et à la suite de la formation commune, ont été abordées des notions de base classiques de la spécialité en matière d'économie générale, de diagnostic d'une filière et d'une exploitation. Du fait du recrutement à bac+2 avec des épreuves inspirées du programme du BTS ACSE, la compression volumétrique des modules concernés n'a pas posé de difficulté notable au vu des résultats des épreuves certificatives. Cette partie consacrée aux fondamentaux a été suivie du module central de la spécialité, relatif à l'économie agricole et à la gestion des aides, puis du module portant sur la santé et la protection des végétaux.

Positionnés en milieu de formation, ces contenus appliqués permettent au stagiaire d'avoir une vision concrète des métiers avant d'aborder des notions techniques complémentaires, permettant de consolider les connaissances nécessaires à la construction des compétences métiers (agriculture durable, phytotechnie...).

Le premier constat est que la répartition volumétrique des différents modules reconfigurés, ainsi que leur ordre de déroulement, semblent globalement satisfaisants.

La seconde observation est que le relèvement du niveau de recrutement semble effectivement s'être traduit par des pré-acquis théoriques plus importants, ce qui a permis de consacrer moins de temps à certains contenus à composante scientifique ou technique sans porter préjudice à certains stagiaires. Cela a même permis de partir de ces acquis et de l'acculturation préalable pour approfondir des points clés à enjeu important (par exemple la biodiversité). Ce constat positif reste toutefois à confirmer pour les promotions ultérieures.

En ce qui concerne les évaluations, le maintien par rapport à l'ancien cursus du même nombre d'épreuves certificatives réparties sur une durée moindre rend leur fréquence plus élevée, ce qui est perçu comme contraignant par les stagiaires. Une réflexion sera conduite à ce sujet.

• TABLEAU DES VOLUMES PAR MODULES

Matières	Cours	Travaux pratiques et dirigés	Visites	Travail autonome	Évaluations certificatives	Nombre d'heures
Cycle d'enseignement du 16 septembre au 31 décembre 2013						
OTI 1 – Être capable de se situer dans son environnement institutionnel						
Accueil et présentation de la formation	3,5					3,5
Découverte des métiers	21					21
Dispositif hygiène et sécurité	7					7
Droit	38,5				2	40,5
OTI 2 – Être capable de mobiliser les connaissances techniques relatives aux productions agricoles						
Zootecnie	14	17,5		8	1	40,5
OTI 3 – Être capable d'expliquer les procédures juridiques, financières et administratives fondant les pratiques professionnelles						
						0
OTI 4 – Être capable de communiquer en situation de contrôles et dans les autres situations de la vie professionnelle						
	3,5	17,5			2	23
OTI 5 – Être capable d'expliquer les fonctionnalités d'un système d'informations géographiques						
						0
OTI 6 – Être capable d'expliquer les mécanismes de l'économie générale						
	42				3	45
OTI 7 – Être capable de procéder à l'analyse socio-économique et financière d'une exploitation agricole						
Comptabilité et analyse financière	12	5		12,5	1,5	31
Gestion et fiscalité	12	5		12	1,5	30,5

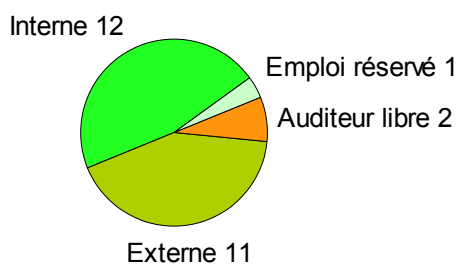
Matières	Cours	Travaux pratiques et dirigés	Visites	Travail autonome	Évaluations certificatives	Nombre d'heures
OTI 8 – Être capable d'établir un diagnostic technique et économique d'une filière						
	28		7	21	7	63
OTI 9 – Être capable de réaliser un diagnostic d'une exploitation agricole						
						0
OTI 10 – Être capable d'expliquer les enjeux et principes des aides accordées aux agriculteurs et de renseigner un exploitant						
Aides de la PAC et soutiens aux exploitations : contexte et gestion	80,5	10,5			3,5	94,5
Formes juridiques et fiscalité des exploitations	14					14
Réglementation des structures et baux ruraux	10,5					10,5
Organismes partenaires agricoles et instances consultatives et décisionnelles	14					14
OTI 11 – Être capable de décrire et expliquer les missions des SRAL dans le domaine végétal						
						0
OTI 12 – Être capable d'expliquer les enjeux et principes de l'agriculture durable et les mesures incitatives						
Écologie et agrosystèmes	24,5					24,5
Gestion de l'énergie en agriculture	3,5					3,5
TOTAL	328,5	55,5	7	53,5	21,5	466

3.3. LA SPECIALITÉ VÉTÉRINAIRE ET ALIMENTAIRE

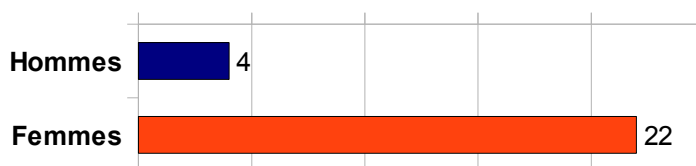
- PRÉSENTATION DU GROUPE DE STAGIAIRES**

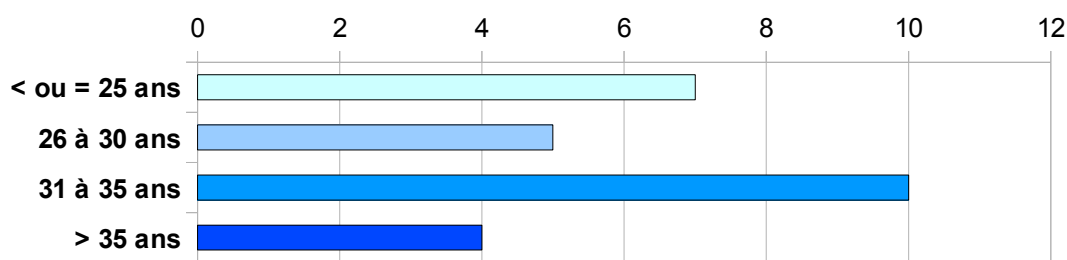
La promotion compte 24 stagiaires et deux auditeurs libres originaires de Nouvelle-Calédonie (cf. annexe 14).

- RECRUTEMENT**



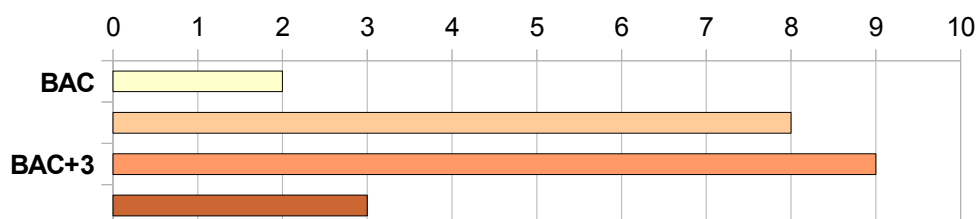
- RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE**





La moyenne d'âge est de 29 ans pour un minimum de 21 ans et un maximum de 39 ans

• NIVEAU D'ÉTUDES



À partir de l'examen des parcours d'études suivis par les stagiaires on peut estimer que :

- x 10 stagiaires ont des acquis concernant l'exploitation agricole et les productions animales,
- x 9 stagiaires ont des acquis concernant la qualité des productions alimentaires,
- x 4 stagiaires ont des acquis scientifiques, mais sans rapport avec les animaux et la transformation de leurs produits,
- x 3 stagiaires n'ont pas (ou peu) de bases scientifiques.

Il s'agit donc d'une population très hétérogène.

• LA FORMATION DISPENSÉE

Le nouveau référentiel de compétences est composé de 12 OTI (objectifs terminaux d'intégration), dont le 1^{er} intitulé « être capable de se situer dans son environnement institutionnel » est commun aux 3 spécialités. Les 11 OTI spécifiques à la spécialité « vétérinaire et alimentaire » s'articulent autour des productions animales, de la production de denrées alimentaires, des dangers sanitaires, de la réglementation en santé publique vétérinaire, de la méthodologie et des suites du contrôle.

La formation a débuté par des bases concernant la qualité sanitaire des produits alimentaires et sa maîtrise (microbiologie, bonnes pratiques d'hygiène et HACCP, réglementation « paquet hygiène »).

Puis les productions animales ont été abordées, dont une partie au moyen d'un outil de formation à distance sur la plate-forme Sophia. La contention des bovins et porcins a fait l'objet de travaux pratiques.

Ensuite, différentes interventions ont permis d'étudier les technologies de fabrication des grandes familles de denrées alimentaires d'origine animale (produits carnés et laitiers) et d'étudier les dangers spécifiques aux différents process ainsi que leurs mesures de maîtrise.

En parallèle, les fondements de l'inspection ont commencé à être explicités : les bases réglementaires, les référentiels métiers, les principes de rédaction d'un rapport d'inspection, SIGAL.

Les suites administratives et pénales de l'inspection ont également été traitées.

Enfin, après les bases de pathologie animale et d'épidémiologie, les principales maladies animales classées comme « dangers sanitaires » ont fait l'objet de présentations théoriques, ainsi que d'exercices d'application des mesures de gestion.

Le reste de la formation sera principalement consacré à l'inspection en abattoir de boucherie et de volailles, à la gestion des toxi-infections alimentaires collectives et alertes, au contrôle des échanges internationaux de denrées et d'animaux vivants, ainsi qu'à la communication en situation de contrôle.

• POINT D'ÉTAPE DE LA FORMATION

Le premier déploiement de ce nouveau cursus en 1 an fait clairement apparaître des améliorations possibles concernant les volumes respectifs accordés aux différentes thématiques d'une part (certaines s'étant mieux prêtées à la compression volumétrique que d'autres), ainsi que la succession logique des différents modules d'autre part.

Ainsi, si les présentations consacrées aux dispositions réglementaires peuvent être réduites à leurs grandes lignes, en revanche les fondements techniques et scientifiques nécessitent un temps d'apprentissage qui est plus long et a parfois été sous-estimé, en particulier au regard de l'hétérogénéité de la promotion (voir ci-dessus paragraphe « niveau d'études »). Un rééquilibrage va donc s'avérer nécessaire.

Concernant le « ruban pédagogique », il s'avère que les stagiaires ont à la fois besoin :

- x que la formation suive un ordre logique allant de la théorie vers la pratique, qu'on pourrait tenter de résumer en : bases techniques et scientifiques → réglementation applicable → mesures de contrôle ou de gestion par les services de l'État → méthodes et outils → suites,
- x et d'éléments de contexte intervenant plus tôt dans la formation, qui leur permettent de comprendre le sens des actions à mener et leur donne une vision concrète du métier. En effet, il est apparu qu'après plusieurs mois de formation et en l'absence de toute expérience ou stage en DD(CS)PP, le métier d'inspecteur (a fortiori en abattoir) reste encore très abstrait pour certains, ce qui est à la fois anxiogène et source de démotivation.

Malgré tout, la formation semble avoir globalement atteint ses objectifs puisque les stagiaires ont réussi, souvent avec d'excellents résultats, les épreuves d'évaluation permettant d'attester des compétences acquises.

• TABLEAU DES VOLUMES PAR MODULES

Matières	Cours	Travaux pratiques et dirigés	Visites	Travail autonome	Évaluations certificatives	Nombre d'heures
Cycle d'enseignement du 16 septembre au 31 décembre 2013						
OTI 1 – Être capable de se situer dans son environnement institutionnel						
Accueil et présentation de la formation	3,5					3,5
Découverte des métiers	21					21
Dispositif hygiène et sécurité	7					7
Droit	38,5				2	40,5
OTI 2 – Être capable de mobiliser les connaissances techniques relatives aux productions animales						
Zootecnie	14	17,5		8	1	40,5
OTI 3 – Être capable de mobiliser les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à l'inspection d'un plan de maîtrise sanitaire						
Bases de sécurité alimentaire	21				1,5	22,5
Technologie alimentaire et mesures de maîtrise	56	49	10,5	14	1	130,5
OTI 4 – Être capable de participer aux mesures de surveillance, de prévention et de lutte contre les maladies animales classées comme des dangers sanitaires						
Pathologie générale	14				1	15
Épidémiologie	10,5	3,5			1	15
Gestion des maladies animales classées « dangers sanitaires »	31,5	10,5				42
OTI 5 – Être capable de contrôler l'application des dispositions réglementaires en matière de bien-être animal et de commerce des animaux						
OTI 6 – Être capable d'effectuer l'inspection sanitaire en abattoir de boucherie						
OTI 7 – Être capable d'effectuer l'inspection sanitaire en abattoir de volailles et lapins						
OTI 8 – Être capable de participer au dispositif général de surveillance et de contrôle de la santé publique vétérinaire et à la gestion des alertes						
ICPE	3,5					3,5

Matières	Cours	Travaux pratiques et dirigés	Visites	Travail autonome	Évaluations certificatives	Nombre d'heures
OTI 9 – Être capable d'appliquer les méthodes et de rédiger un rapport d'inspection						
Méthodologie d'inspection	3,5	38,5				42
OTI 10 – Être capable de mettre en œuvre les procédures administratives et pénales fondant les pratiques professionnelles						
Procédures juridiques (administratives et pénales)	14	10,5			4	28,5
OTI 11 – Être capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle						
Correspondance administrative	3,5	17,5			2	23
OTI 12 – Être capable d'utiliser les applications informatiques pour la pratique professionnelle						
Présentation des réseaux informatiques et connexions	3,5					3,5
SIGAL		28				28
TOTAL	245	175	10,5	14	13,5	466

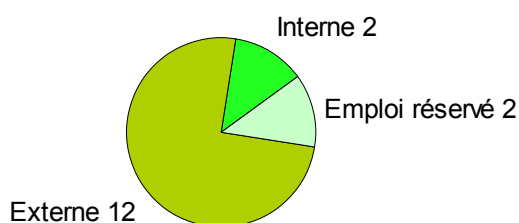
3.4. LA SPECIALITE FORÊTS ET TERRITOIRES RURAUX

- PRÉSENTATION DU GROUPE DE STAGIAIRES**

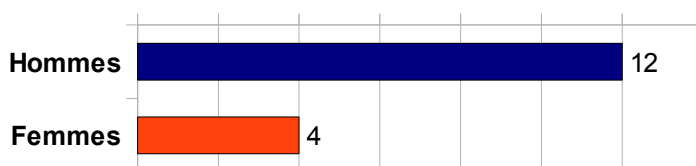
Constituée de 16 stagiaires (cf. annexe 15), la promotion 2013-2014 se caractérise par une réelle homogénéité quant à leurs pré-acquis dans les domaines concernés par la spécialité « Forêts et Territoires Ruraux » (forêts, eau, patrimoine naturel...). Six d'entre eux disposent d'un des trois BTS ciblés (GF, GPN, GEMEAU) et / ou d'un diplôme supérieur dans les sciences de l'environnement (licence, maîtrise...).

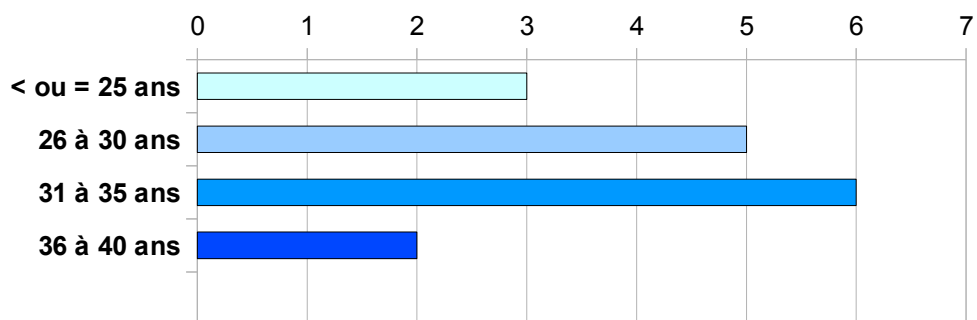
En matière de dynamique de groupe, nombreux sont les intervenants à avoir remarqué cette unité en matière de connaissances et d'intérêts partagés pour les disciplines ; rendant souvent plus animées leurs interventions respectives.

- RECRUTEMENT**



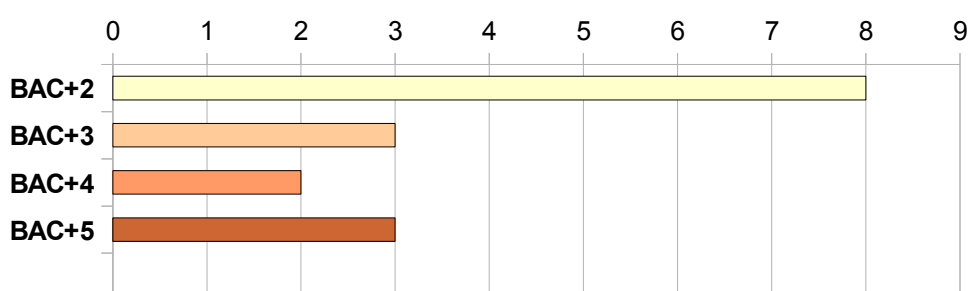
- RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE**





La moyenne d'âge est de 30 ans pour un minimum de 22 ans et un maximum de 38 ans

• NIVEAU D'ÉTUDES



• LA FORMATION DISPENSÉE

Le nouveau référentiel de compétences est composé de 11 OTI (objectifs terminaux d'intégration), eux-mêmes subdivisés en 49 OI (objectifs intermédiaires).

Le cursus traduit les grandes orientations en matière de connaissances jugées nécessaires et se subdivise ensuite en cinq grandes composantes :

- x composante « Forêt », avec 13 modules de formation,
- x composante « Eau », avec 7 modules de formation,
- x composante « Territoire », avec 9 modules de formation,
- x composante « Droit spécialisé » avec 7 modules de formation,
- x composante « Divers » avec 2 modules de formation.

Au total, ce seront plus de 80 intervenants mobilisés, dont 12 % d'entre eux sont nouveaux.

La mise en œuvre de ce nouveau cursus, dans un volume horaire restreint (7 mois ½ de présentiel), a été l'occasion de reprendre totalement la rédaction des cahiers des charges dits « pédagogiques » (descriptif des différents modules), d'analyser notre vivier d'intervenants (qui privilégier ?, qui à ne plus solliciter ?, quelles compétences nouvelles à mobiliser ?...) et de repenser notre politique d'évaluation des intervenants (les intervenants « historiques », choisis avant la démarche certificative, n'avaient pas été évalués et leurs supports de cours n'étaient pas validés).

La formation vise aussi à contextualiser au mieux les connaissances dispensées aux stagiaires en présentiel (et répondre à des critiques répétées). Cependant deux éléments conjoncturels ne sont pas très favorables :

- x le raccourcissement de la formation laisse trop peu de temps pour présenter des exemples, des analyses de cas et des exercices pratiques ou encore réaliser des visites,
- x la mobilisation des intervenants issus des services déconcentrés reste difficile.

• POINT D'ÉTAPE

Après 4 mois ½ de présentiel, le bilan à mi-parcours (réalisé le 15 janvier 2014) faisait à nouveau ressortir le regret des stagiaires de ne pas pouvoir disposer d'un enseignement plus concret avec études de cas, analyse de situations vécues, partages d'expériences avec des TSMA en poste. Sur ce point et à la demande des

stagiaires, un forum métier à été organisé avec l'ONF afin que nos stagiaires puissent rencontrer des agents de l'Office affectés sur des postes qui pourraient être ceux proposés à la pré-affectation (géomaticiens, aménagistes, commercialisation des bois...).

En matière d'évaluation, nous avons retenu 11 épreuves (22 dans le précédent cursus) qui viennent « sanctionner » les principaux modules (appartenant à 9 OTI). En cas de non acquisition à la première tentative, deux rattrapages restent possibles, tout en restant conscient que l'organisation des épreuves de rattrapage est compliquée (absence de créneaux horaires disponibles dans un emploi du temps hebdomadaire de 34,5 heures).

• **TABLEAU DES VOLUMES PAR MODULES**

Matières	Cours	Travaux dirigés Travaux pratiques	Travaux pers.	Visites Tournées	Contrôles	Projets	Nombre d'heures
Cycle d'enseignement du 16 septembre au 31 décembre 2013							
OTI 1 – Être capable de se situer dans son environnement institutionnel							
Découverte des métiers	20						20
Dispositif hygiène et sécurité	7						7
OTI 2 – Être capable de mobiliser les connaissances scientifiques utiles à la gestion des espaces naturels							
Écologie générale	14						14
Agro-écosystèmes	21						21
Trame verte et bleue	13,5						13,5
Pédologie	28						28
Suivi phytosanitaire des forêts	7			7			14
Hydrochimie	28						28
OTI 3 – Être capable de mobiliser les connaissances techniques dans le domaine forestier							
Sylviculture	32			10	4		46
Forêt et changement climatique	13						13
Gestion durable des forêts	3			6,5			9,5
Reboisement	17,5			7			24,5
Dendrométrie	14						14
OTI 4 – Être capable de vérifier la validité d'un document de gestion d'une forêt ou d'un espace naturel							
Aménagement forestier : forêt publique	17,5			7			24,5
OTI 5 – Être capable de mobiliser les connaissances techniques dans le domaine de l'eau							
Hydrologie	10,5		3,5				14
OTI 6 – Être capable de mettre en œuvre les mesures juridiques et administratives relatives à la forêt, à l'eau et aux espaces naturels							
Cynégétique	20,5						20,5
Droit pénal forestier	17,5						17,5
Défrichement	3,5						3,5
Forêt de protection	3,5						3,5
Droit de la pêche	7						7
Droit de la chasse	21						21
OTI 7 – Être capable de contribuer au développement et à l'aménagement durables des territoires							
OTI 8 – Être capable de mettre en œuvres les procédures administratives et pénales fondant les pratiques professionnelles							
Droit général	42		3,5		3		48,5
Droit civil	7						7
OTI 9 – Être capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle							
Communication écrite	24,5				3		27,5
OTI 10 – Être capable de mobiliser les connaissances en économie dans le domaine de la forêt et de la filière bois							
OTI 11 – Être capable d'utiliser l'informatique dans le cadre professionnel							
Présentation du réseau informatique	3,5						3,5
Divers							
Accueil et présentation de la formation	9						9
Bilan à mi-parcours	3,5						3,5
TOTAL	408,5	/	7	37,5	10	/	463

4 - LE VOLUME DE LA FORMATION INITIALE DISPENSÉE

On trouvera en annexe 16 les volumes des formations dispensées en 2012. L'effet de l'absence de concours et de recrutement se fait sentir avec une baisse nette du nombre de jour-stagiaire.

5 - LA PROMOTION 2011-2013 : BILAN D'UN CYCLE COMPLET DE FORMATION

L'ensemble des formations a été rassemblé dans un document de présentation unique, intitulé « Formation initiale des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture : promotion 2011-2013 ».

LA FORMATION CONTINUE

I - LES STAGES

1.1. LES STAGES EN PRÉSENTIEL

1.1.1. PRÉSENTATION DE L'OFFRE ET DU PROCESSUS DE FORMATION CONTINUE

Les différents types de formation

L'offre de formation continue de l'INFOMA comprend :

- x une offre nationale sous forme de stages en présentiel dont le financement est prévu dans la convention établie avec le bureau de la formation continue du SG du MAAF (offre appelée Programme National de Formation ou PNF),
- x des modules de formation initiale ouverts à la formation continue,
- x une offre régionale et des actions de formation continue réalisées à la demande.

En 2013, le PNF représente 88 % du total des jours de stage proposés par l'INFOMA et 90 % des jours-stagiaires. En 2012, il a représenté 80 % du total des jours de stage proposés par l'INFOMA.

Actions du Programme National de Formation

L'INFOMA est chargé par le Secrétariat Général (SG), Service des Ressources Humaines, bureau de la formation continue du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), de l'organisation pédagogique, de la gestion administrative et financière d'actions de formation continue destinées :

- aux personnels des services de contrôle des DD(CS)PP et des DRAAF,
- aux personnels techniques des services eau, environnement, forêt, agriculture des DDT et des DRAAF,
- aux personnels administratifs du MAAF et des établissements publics rattachés.

Si les stages techniques s'adressent particulièrement aux agents des services du MAAF, ils sont ouverts à tous les agents du ministère y compris le personnel enseignant. L'INFOMA est également un des sites nationaux de formation aux applications informatiques « métier » de ce ministère.

Les stages sont également ouverts aux autres ministères, à leurs établissements publics rattachés ainsi qu'au public non fonctionnaire mais avec une contribution financière.

Le programme INFOMA 2013 a pris en compte la note d'orientation pour les formations nationales et régionales des personnels et a été validé par le SG. Le bureau de la formation continue donne son avis sur la pertinence des stages après consultation des directions techniques du MAAF puis établit une convention avec l'INFOMA pour le financement du programme de formation.

Pour 2013, compte tenu des économies budgétaires au niveau national, certains stages ont été classés en priorité 2 par le bureau FORMCO pour le PNF2013. Ces stages ne pourront se dérouler qu'à budget constant : il faut nécessairement qu'un stage soit annulé au PNF pour qu'un stage P2 puisse avoir lieu, il est donc difficile de communiquer sur ces stages en amont, ce qui pourtant conditionne leur succès.

Actions hors PNF

D'autres formations peuvent être montées à la demande et sous convention, pour des publics particuliers (chasseurs) ou être délocalisées et effectuées pour le compte d'un Délégué Régional à la Formation Continue (DRFC) ou d'un autre demandeur.

Concernant la thématique vétérinaire, les actions régionales (Journées de Santé Publique vétérinaires JSPV en Rhône-Alpes et Auvergne) sont inscrites dans le catalogue FORMCO/DRAAF Rhône-Alpes.

Des formations initiales sont ouvertes à la formation continue. Ces formations ne sont pas comptabilisées dans le PNF. Leur financement n'est pas prévu dans la convention mais la gestion administrative des candidatures est équivalente à celle de la formation continue.

Enfin, l'INFOMA est parfois associé aux parcours de professionnalisation pour des agents ayant accédé au corps de techniciens par examen professionnel.

Communication autour de l'offre de formation

L'information des agents et de leurs structures est faite, pour les actions nationales, par :

- x une plaquette papier sous format de triptyque, largement diffusée auprès des DDT(M), DD(CS)PP, DRAAF, DREAL, ONF, établissements d'enseignement agricole, etc.,
- x le catalogue national sur le site internet FORMCO du MAAF,
- x les sites WEB de l'INFOMA.

Sur les sites WEB de l'INFOMA, on trouve :

- x liste, calendrier et programme des stages,
- x renseignements pratiques sur l'accès à chaque centre de formation de l'INFOMA et les hôtels environnants,
- x liste des agents inscrits et liste des agents retenus (uniquement sur le site intranet).

Un mois et demi avant le début des formations, des relances sont faites par courriel aux responsables locaux de formation pour offrir les places restant disponibles. Certaines actions ont pu être reportées et/ou maintenues grâce à ces relances qui peuvent être ciblées (CERIT, DGAL, SEA...).

Sélection des stagiaires

Selon la NS du 29/11/2012 SG/SRH/SDDPRS/N2012-1182, concernant le PNF pour 2013 et les modalités d'inscription, les candidats doivent remplir une fiche d'inscription de modèle national qui doit être visée par le candidat, le chef de service, l'autorité susceptible d'indemniser les frais de déplacements, le responsable local de formation.

Pour les agents extérieurs au ministère chargé de l'agriculture, une fiche d'inscription spécifique INFOMA existe.

En fonction des thématiques, la sélection des stagiaires a été effectuée selon les critères proposés par la DGAL ou le bureau national FORMCO, c'est à dire :

- x profil du candidat (corps, fonctions, pré-requis),
- x priorité aux agents assurant de nouvelles missions : adaptation à l'emploi,
- x prise en compte des priorités retenues par la hiérarchie, en cas de candidatures multiples d'agents d'un même service pour une même action,
- x adéquation entre le profil du poste occupé ou à venir et le thème de l'action,
- x agent dont la candidature n'a pas pu être retenue précédemment pour la même action,
- x agent n'ayant pas participé à d'autres actions dans l'année en cours,
- x agent provenant d'un département dans lequel personne n'a été formé récemment sur le thème de l'action.

Évaluation des stages

La satisfaction du client est devenue une priorité à l'INFOMA depuis la mise en place d'une démarche qualité validée par la certification à la norme ISO 9001 : 2008 obtenue en 2009. Un outil a été élaboré pour mesurer cette satisfaction. À la fin de chaque stage, un lien est communiqué à chaque participant, par mail, pour lui permettre de répondre au questionnaire de satisfaction en ligne (SurveyMonkey) afin de connaître sa satisfaction sur le contenu et la logistique.

Le taux de réponses aux questionnaires varie entre 76 et 92 % (moyenne par thématique). Les propositions d'améliorations et les commentaires des participants et des formateurs sont pris en compte lors de la préparation des stages de l'année n+1 afin d'améliorer leur qualité (mieux adapter le contenu des sessions à l'évolution des pratiques professionnelles).

Tous les stages sont compris dans le dispositif qualité à l'exception des stages particuliers hors PNF : il s'agit des journées de santé publique vétérinaire pilotées par le DRFC et des stages sur le gibier sauvage destinés aux chasseurs, des stages réalisés pour le compte d'un DRFC. Ces deux premiers types de stage font l'objet d'un questionnaire d'évaluation sous format papier. Les évaluations sont prises en compte pour les éventuelles sessions ultérieures, mais ne sont pas reprises dans le système qualité. Pour le dernier type de stage, c'est le DRFC qui prend en compte la satisfaction des stagiaires.

1.1.2. LES ACTIONS DE FORMATION DE 2013

Le tableau en annexe 17 récapitule les actions organisées dans six domaines : vétérinaire, agricole, santé des végétaux, environnement et forêt, informatique, transversal.

Les stages de l'INFOMA sont des stages techniques avec des publics ciblés :

- x pour le domaine vétérinaire, il s'agit des agents des DD(CS)PP,
- x pour le domaine agricole, il s'agit des agents des DDT en service économie agricole, ASP et à la marge DD(CS)PP,
- x pour le domaine environnement et forêt, il s'agit des agents des DDT en service environnement,
- x pour le domaine santé des végétaux, il s'agit des agents des DRAAF-SRAL.

La thématique transversale regroupe les stages s'adressant à tout public dans le domaine du droit, de la communication et du management. Cette thématique a été créée en 2011 pour regrouper les actions à vocation transversale.

- x pour le domaine informatique, il s'agit des agents responsables informatiques des DRAAF et des SIDSIC (financement DISIC)

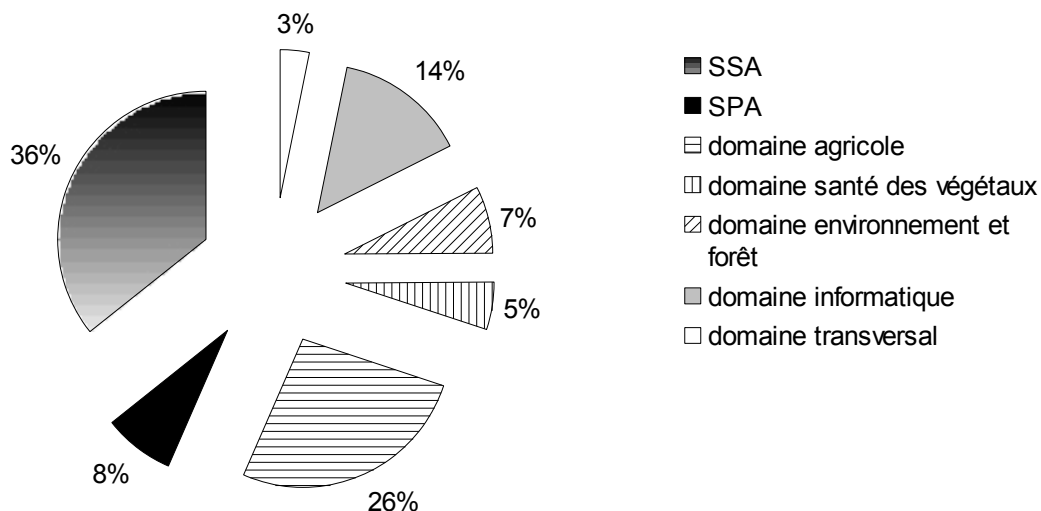
Année	Nb de stages	Nb de journées	Nb de stagiaires	Nb de J-stag
2009	132	323	1686	4215,5
2010	115	320	1408	3809
2011	130	345,5	1457	3957
2012	122	365	1564	4126,5
2013	136	398,5	1737	4889

L'INFOMA a proposé 136 stages en 2013, c'est plus qu'en 2012. Les nombres de jours de stage et de stagiaires ont également augmenté. En 2013, l'INFOMA a accueilli 1737 stagiaires. Le nombre de journées-stagiaires est en constante augmentation depuis 2010. Les nombres de stagiaires et de journée-stagiaires de 2013 sont les plus importants pour la période 2000-2013.

☰ Actions hors PNF

Ventilation des stages par domaine

(% en nombre de journée-stagiaire)



Le plus gros volume de stages en nombre de journées-stagiaires est proposé dans le domaine vétérinaire (sécurité sanitaire des aliments SSA et santé et protection animales SPA pour 44 % en tout). Les deux autres thématiques les plus importantes en nombre de journées-stagiaires sont celles de l'agriculture et de l'informatique. Elles représentent respectivement 26 et 14 % du total des journées-stagiaires. Enfin, les 3 dernières thématiques « environnement », « santé des végétaux » et « transversal » se partagent les 15 % restants en nombre de journées-stagiaires.

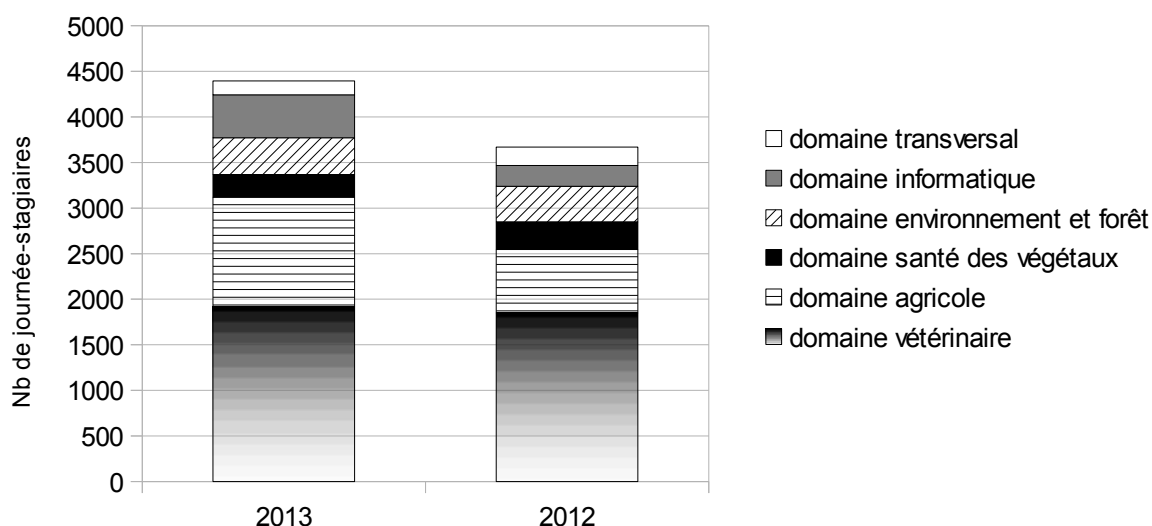
Par rapport à l'an dernier, on note une forte augmentation des journées-stagiaires dans les thématiques agriculture et informatique couplée à une diminution des journées-stagiaires dans la thématique environnement.

☰ Comparaison d'activité entre 2012 et 2013 par domaine

Du fait des fluctuations importantes d'une année sur l'autre des stages hors PNF, nous avons choisi de présenter graphiquement uniquement les stages faisant partie du PNF.

À titre d'exemple, les stages hors PNF dans la thématique vétérinaire ont diminué fortement entre 2012 et 2013 (passage de 287 journées-stagiaires à 175 journées-stagiaires) : deux stages ayant pour public les chasseurs n'ont pas été reconduits en 2013. Pour un stage, il s'agissait d'une sensibilisation des chasseurs d'un département de Rhône-Alpes.

Stages du Programme National de Formation



Dans le domaine vétérinaire, le nombre de stages PNF a augmenté entre 2012 et 2013 ; le nombre de jour et de stagiaires a par conséquent augmenté. Le nombre de stagiaires a augmenté dans une moindre mesure puisque le nombre de stagiaires par stage a légèrement diminué. Cette moyenne est déjà très élevée en 2013 avec 15 participants par stage.

Dans le domaine agricole, l'activité a fortement augmenté aussi bien pour le nombre de stages PNF que pour le nombre de journées-stagiaires hors PNF grâce la mise en place de deux actions sous convention pour le compte d'un DRFC.

Dans le domaine santé des végétaux, on note une légère diminution du nombre de stages et de journées-stagiaires.

Dans le domaine informatique, on note une augmentation des stages PNF avec une moyenne du nombre de stagiaires/stage la plus faible de tous les domaines (7,5) ; ceci est volontaire car dû principalement à la nécessité pour ces stages de disposer d'un poste informatique par stagiaire. À noter en 2013, la réalisation de stages informatiques pour le compte de la DISIC (direction interministérielle des systèmes d'information et de communication).

Dans le domaine environnement et forêt, il y a eu une diminution du nombre de stages PNF (passage de 17 stages en 2012 à 12 stages en 2013). Un nombre important de stages programmés début 2013 ont été reportés en fin d'année puis annulés faute de candidats. Il y a eu également une diminution du nombre de stages hors

PNF (suite à la disparition des stages de formation initiale ouverte à la formation continue due au nouveau cursus de formation initiale). Le nombre de jours-stagiaires a presque diminué par 2.

Les stages PNF dans le domaine transversal sont encore en recul par rapport à 2012.

Convention PNF 2013

Pour le programme national de formation, comme indiqué précédemment, une convention lie l'INFOMA et le bureau FORMCO du SG du Ministère chargé de l'Agriculture. Une convention initiale a été signée en fin 2012 avec le SG. Le montant de la convention de base 2013 s'élevait à 198 980 €. Cette somme a été revue à la hausse et s'est établie à 224 100 € pour tenir compte d'annulations de stages, de changement de tarif forfaitaire et de l'ajout de nouveaux stages en cours d'année. Pour mémoire, la convention de 2012 s'élevait à 174 620 € et celle de 2011 à 161 230 euros. Le montant de la convention concernant le PNF est donc en constante augmentation depuis 2011. Le montant de 2013 correspond à une augmentation de 28 % par rapport à l'an dernier et de 39 % par rapport à 2011 ; ceci est corrélé à une augmentation de l'offre de formation continue par l'INFOMA.

Pour 2013, le taux de réalisation de la convention en nombre de stage varie de 63 à 94 % en fonction des domaines (voir annexe 17 : 1er tableau).

Localisation des stages de formation en 2013

Dans un contexte de travail en évolution, la formation continue est mise au cœur du dispositif d'accompagnement du changement de métier. Elle doit s'adapter pour répondre aux besoins des structures et être au plus près des stagiaires.

Plusieurs pistes sont actuellement explorées par l'INFOMA pour que son offre de formation continue s'adapte à ce contexte : l'utilisation des nouvelles technologies (formation ouverte à distance ou FOAD) et les délocalisations de stages en présentiel. Si les nouveaux types de formation à distance peuvent compléter avantageusement un dispositif de formation, elles ne peuvent totalement se substituer aux formations en présentiel notamment dans le champ de compétence technique de l'INFOMA (échanges de pratiques entre participants, études de cas pratiques, visites, TP). En parallèle au développement de nouveaux outils de formation, les délocalisations de stage sont donc également à promouvoir.

x Stages du PNF

Dans le catalogue de formation continue de l'INFOMA, les stages concernant la thématique « économie agricole » participent déjà largement à l'effort de délocalisation. Les stages PAC nouveaux arrivants, qui sont des stages d'adaptation immédiate à l'emploi, sont répartis aux 4 coins de la France (Lyon-Corbas, Nancy-Velaine, Rennes et Toulouse).

Pour les autres stages de cette thématique, la majorité des actions est programmée à Lyon-Corbas et environ 15 % à Nancy-Velaine (soit 2 stages).

Les stages en santé et protection des végétaux sont aussi largement délocalisés afin d'être au plus près de la thématique couverte et des intervenants : environ la moitié des stages dans ce domaine ne se déroule pas à Corbas.

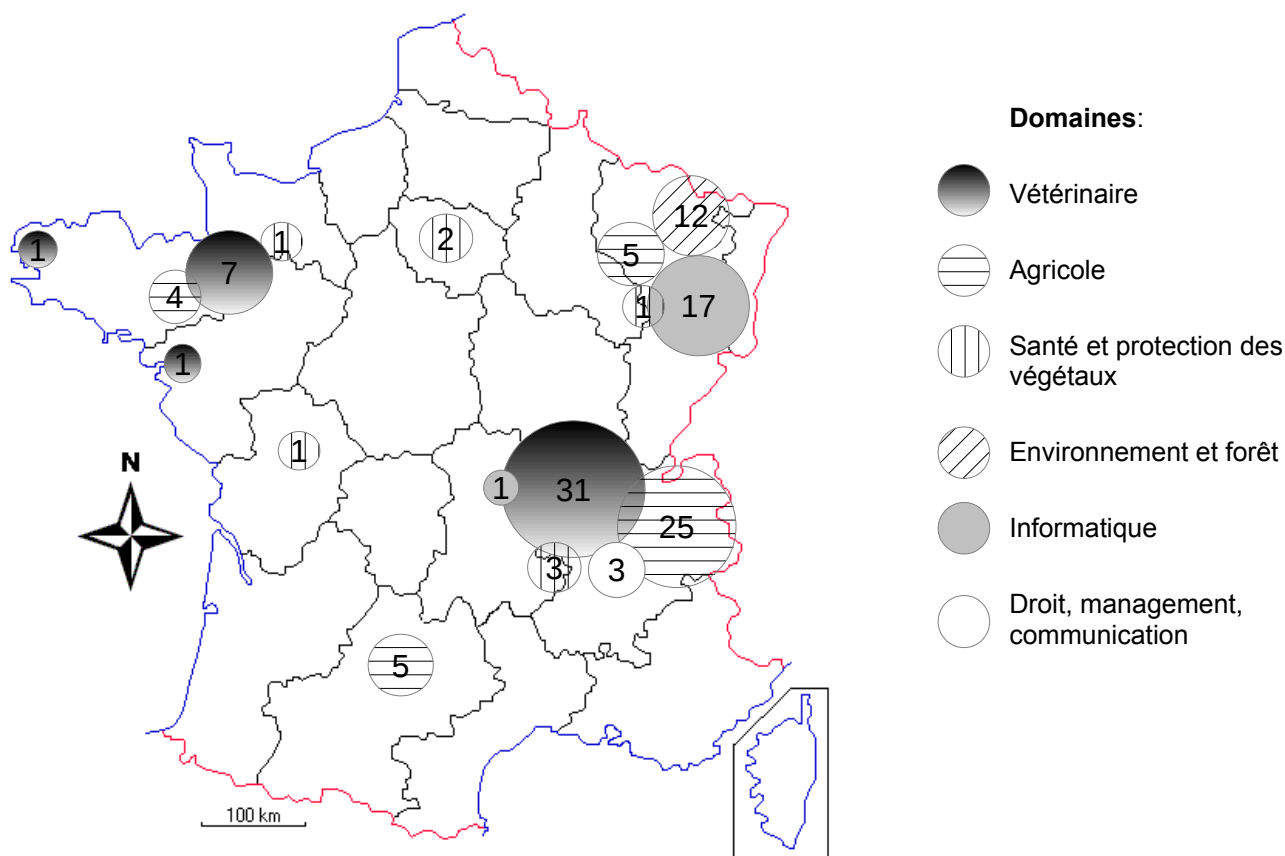
Le besoin de délocalisation dans l'ouest pour les stages vétérinaires a été exprimé aussi bien par les structures, que par le bureau FORMCO et se justifie pleinement par le nombre important d'agents travaillant dans cette thématique dans les DD(CS)PP et dans les abattoirs des régions Bretagne, Pays-de-Loire et Normandie.

Pour les stages vétérinaires, l'INFOMA a choisi de se rapprocher d'AgroCampusOuest. Cette école a de nombreuses salles à disposition et offre plusieurs avantages (facilité d'accès, possibilités d'hébergement et de restauration). Il serait intéressant d'envisager un partenariat à long terme avec cette structure, ce qui permettrait d'étoffer notre offre de formation et de déléguer l'accueil. Le DR FORMCO de la région concernée est un acteur associé à ce projet de délocalisation de stages notamment pour le choix des stages.

Cette année, la politique de délocalisation de stages vétérinaires sur l'ouest de la France a été appliquée avec un réel succès. 4 stages ont été programmés à Rennes (en plus du stage d'adaptation à l'emploi déjà programmé à Rennes depuis quelques années) et deux concernant la thématique abattoir ont été dédoublés pour satisfaire toutes les candidatures.

À noter également un effort de délocalisation des stages informatiques puisque, pour la première fois, un stage a eu lieu à Corbas. La délocalisation des stages informatiques est plus difficile à pratiquer puisqu'il est nécessaire de disposer de salles de cours équipées de matériel informatique.

Actuellement, aucun stage concernant la thématique environnement et forêt du PNF n'a été délocalisé ailleurs qu'à Velaine. Avant de proposer une délocalisation de ces stages, il serait intéressant de connaître les besoins de stages dans ce domaine sur les différentes régions.



Alain Houot

Localisation des stages PNF INFOMA

x Stages hors PNF

7 actions pour le public des chasseurs et 4 journées pour le compte de la DRFC Rhône-Alpes, soit 11 actions ont été réalisées à Corbas pour la thématique vétérinaire.

Deux stages ont été réalisés à la demande de la DRFC Picardie. Ces stages concernent les « indicateurs économiques des exploitations agricoles » ; ils ont eu lieu à Amiens.

Six stages informatiques ont été réalisés pour le compte de la DISIC (Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication).

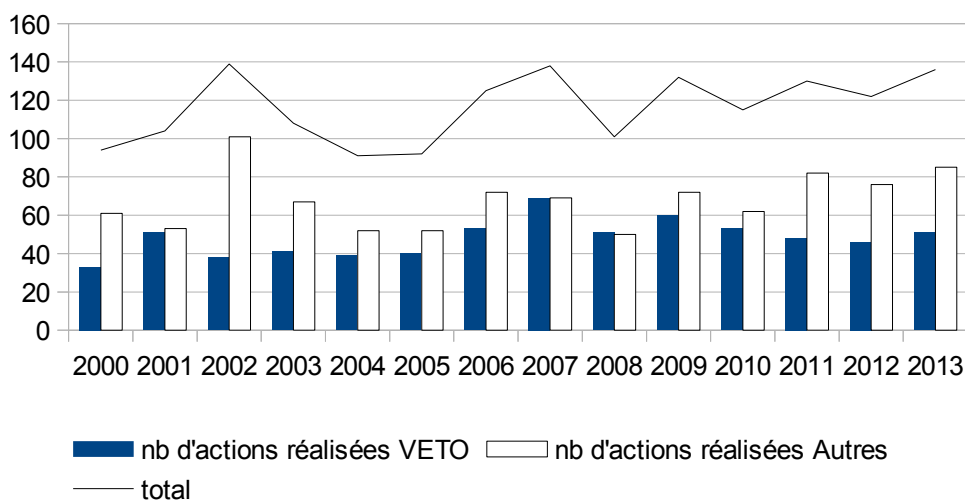
Un stage a eu lieu à Velaine pour le compte de l'IGN concernant l'« initiation à la botanique forestière et bases de la sylviculture ».

Évolution de l'offre de formation depuis 2000

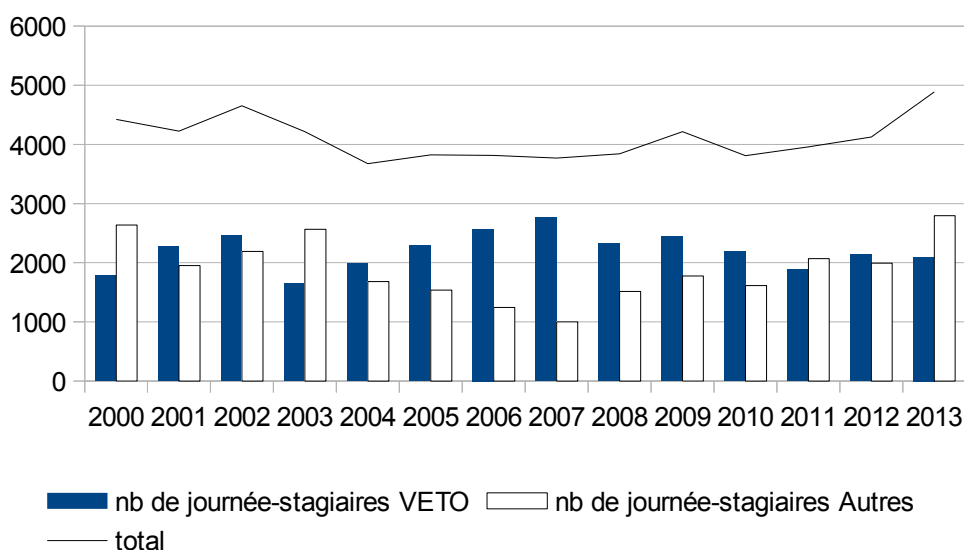
Les graphes ci-après représentent les variations, depuis 2000, de l'offre de formation continue de l'INFOMA pour le domaine vétérinaire et autres domaines (qui regroupent les 5 thématiques non vétérinaires) en nombre de stages, nombre de stagiaires et nombre de journées-stagiaires.

On note une augmentation générale en 2013 du nombre de stages, de stagiaires et de journées-stagiaires. Les nombres de stagiaires et de journées-stagiaires sont les plus élevés depuis 2000.

Evolution du nombre de stage



Evolution des journées-stagiaires



La majorité des stages à vocation transversale était auparavant classée dans le domaine vétérinaire. Avec l'apparition de la thématique transversale en 2011, ces stages sont maintenant regroupés dans le domaine transversal, lui-même regroupé dans le domaine « Autres » du graphe ci-dessus. Ce regroupement a entraîné une légère baisse des statistiques dans le domaine vétérinaire.

1.1.3. LES CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Les stages de l'INFOMA sont des stages techniques qui intègrent souvent une partie pratique sous forme de travaux pratiques ou de visites. Pour que ces stages se déroulent dans les meilleures conditions, il est nécessaire de limiter le nombre de stagiaires. C'est aussi le cas pour les stages informatiques où un poste informatique par stagiaire est nécessaire.

Domaine	Inscrits	Convoqués	Présents	Non convoqués	Désistements après convocation
Vétérinaire	794	702	601	24%	13%
Agricole	528	513	460	3%	10%
Santé des végétaux	154	117	102	24%	13%
Environnement et forêt	229	185	173	19%	6%
Informatique	172	155	135	10%	13%
Transversal	52	49	38	6%	22%

Dans le tableau ci-dessus, sont précisés les pourcentages de stagiaires non convoqués : principalement les candidats non sélectionnés mais aussi éventuellement ceux s'étant désistés avant la convocation ; ce pourcentage oscille entre 3 et 24 en fonction des domaines. Enfin, sont précisés les pourcentages de désistements après convocations qui sont compris entre 0 et 22 %.

☰ Selon le statut de l'employeur

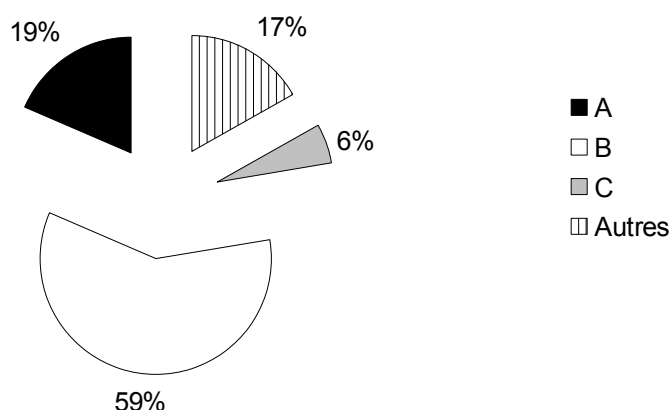
Le nombre total de stagiaires est de 1704 en 2013, contre 1564 en 2012 et 1457 en 2011 (voir annexe 17 – tableau 4). Il est en augmentation depuis 2011. 86 % du public est employé par le ministère chargé de l'agriculture dont seulement 1 % fait partie de l'enseignement.

Sur les 230 stagiaires non issus du MAAF, on trouve 105 chasseurs (la moitié par rapport à 2012).

Une convention payante a été établie pour 67 stagiaires entre l'INFOMA et leur structure. Le nombre de stagiaires payants a presque doublé par rapport à l'an dernier.

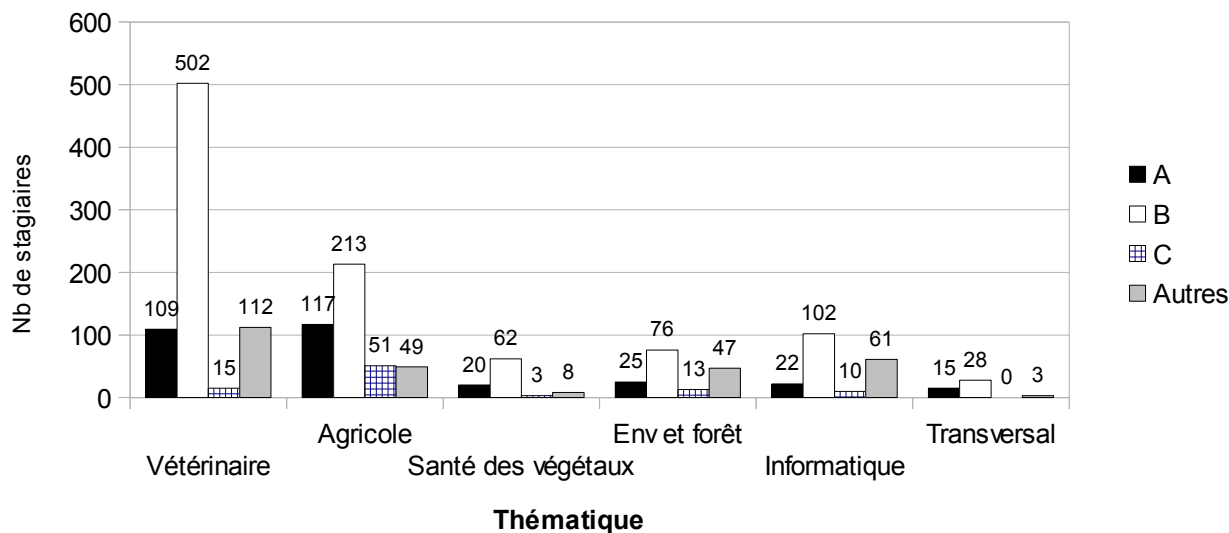
☰ Selon le statut de l'agent

Répartition des stagiaires selon la catégorie



Le public des stages de l'INFOMA est majoritairement un public de techniciens (catégorie B), les cadres (catégorie A) sont à environ 20 % et les agents de catégorie C sont minoritaires.

Répartition des stagiaires selon la catégorie et les thématiques



La majorité des actions menées dans le domaine vétérinaire draine un public de catégorie B. C'est le cas également pour les formations dans les autres domaines mais de façon moins marquée. C'est dans le domaine agricole que le ratio entre A et B est le moins marqué.

La catégorie « Autres » est particulièrement représentée dans les domaines vétérinaire (chasseurs) et informatique.

1.2 - L'E-FORMATION

La FOAD est actuellement un produit de formation continue très minoritaire par rapport aux formations proposées en présentiel : moins de 200 stagiaires sont formés par an par une FOAD contre plus de 1700 en présentiel. Cependant, la FOAD est clairement un mode de formation d'avenir.

Des pistes d'amélioration de la gestion des produits FOAD ont été présentées au CA. La plate-forme de formation de l'INFOMA, nommée SOPHIA, commence à être utilisée pour la formation continue.

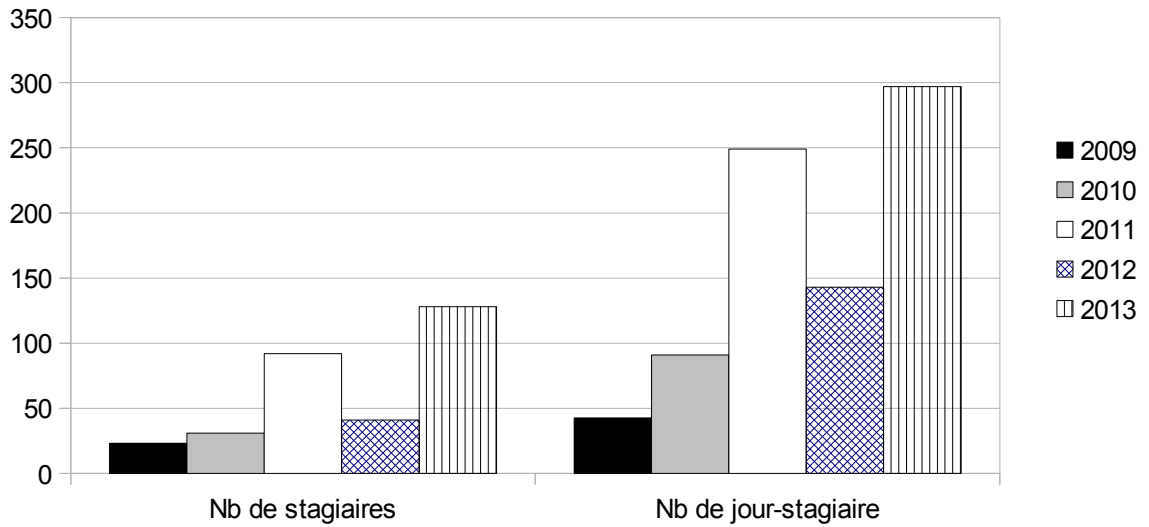
Les actions de formation à distance ont été regroupées en deux catégories (voir détail des actions en annexe 18) : les formations avec ou sans tuteur. Cette année, les actions de formation ont été également réparties en fonction des thématiques existantes en formation continue ; la satisfaction des stagiaires étant suivie par le responsable pédagogique de la thématique.

L'INFOMA s'intéresse à la satisfaction des stagiaires formés à partir d'un tel produit. Cette satisfaction est actuellement difficile à appréhender :

- x le faible nombre de stagiaires par produit ne permet pas d'avoir des retours statistiquement exploitables,
- x le stagiaire est beaucoup moins « captif » qu'en formation en présentiel et il est difficile d'avoir son retour sur la formation.

Les thèmes proposés sont au nombre de 13 ; 4 d'entre eux ont été proposés en 2013 sans tuteur. La formation à distance concernant la sylviculture a été proposée en auto-formation cette année, suite au désistement du tuteur.

Formation à distance



Pour 2013, on note une augmentation significative du nombre de stagiaire et de jour-stagiaire pour l'activité de formation à distance qui, en 2013, est la plus importante depuis 2010. Cela est notamment dû au fait que les deux produits mis au catalogue en 2013, « conduite d'une inspection en pharmacie vétérinaire » et « droit pénal et rédaction de PV-notions de base » ont connu un vif succès.

À noter que le produit droit pénal a été proposé sur plate-forme directement ; ce qui a permis de tester l'usage de la plate-forme pour les stagiaires de formation continue.

Fourniture de ressources pédagogiques

L'INFOMA propose des supports de cours qui sont mis à la disposition des stagiaires. Cette année, 262 CD ont été produits dont 114 CD concernant l'« Examen initial du gibier sauvage » à destination des fédérations départementales de chasse et 52 CD « Référentiel des lésions en filière avicole et cunicole ».

II - LE CONTENU DES STAGES DANS LE DOMAINE VÉTÉRIINAIRE

2.1. ACTIONS NATIONALES

Le programme d'actions nationales a été élaboré en collaboration étroite avec la DGAL et le bureau FORMCO national. 42 actions étaient initialement prévues, contre 38 en 2012 (voir annexe 19).

En tout, 40 stages ont été réalisés contre 34 l'an dernier (soit une augmentation de 18 %).

La préoccupation de 2013 a été de répondre à la demande de stagiaires de l'ouest de la France, zone qui concentre de nombreux abattoirs porcins et établissements de transformation. Une nouvelle thématique a été proposée sur Rennes, il s'agit de l' « Harmonisation dans la conduite de l'IAM des porcins en abattoir de boucherie ».

Quatre actions ont été programmées cette année sur Rennes en plus du stage sur l'adaptation à l'emploi des préposés sanitaires déjà délocalisé depuis quelques années (voir le paragraphe sur la délocalisation des stages dans 1.1.2.). Ces 4 stages ont été organisés à AgroCampusOuest de Rennes, et une convention liant l'INFOMA avec AgroCampusOuest a été signée à cet effet. Afin de répondre à la forte demande dans deux stages sur Rennes, deux actions ont été dédoublées : « Harmonisation dans la conduite de l'IAM des porcins en abattoir de boucherie » et « Contrôle du plan de maîtrise sanitaire en abattoir ».

Trois autres nouvelles thématiques ont par ailleurs été proposées cette année : il s'agit de « l'approche globale du contrôle sanitaire de la filière équine », de la « maîtrise du traitement thermique par les petites structures » et des « centres d'emballage et normes de commercialisation des œufs ». Le succès du stage sur la commercialisation des œufs a amené à reconduire ce stage en tout début d'année 2014.

Quatre actions ont été annulées :

- « Contrôle officiel du plan de maîtrise sanitaire » à Corbas (deux stages sur cette thématique avaient déjà eu lieu à Corbas et Rennes),
- « Reproduction animale »,
- « Inspection sanitaire du gibier sauvage »,
- « Comportement animal en lien avec le contrôle en élevage ».

Ces actions ont été annulées pour manque de candidats, les deux derniers stages ne seront pas reconduits en 2014.

Un stage financé par le bureau en non prioritaire (P2) a été annulé faute de candidats, lié probablement au manque de publicité sur ce stage.

Pour les actions, hors celles concernant la « Formation de formateurs et coordinateurs régionaux SIGAL », le nombre moyen de participants est d'environ 15, ce qui permet de travailler dans de bonnes conditions et favorise également des échanges fructueux entre participants et avec les intervenants. À noter que, pour certains stages, il a été nécessaire de limiter les stagiaires et donc de faire un choix dans les candidatures. Il s'agit généralement de stages avec visite ou travaux pratiques (voir le paragraphe sur la sélection des candidats dans 1.1.1.).

Bilan des actions

Les actions réalisées, conçues en tenant compte des besoins des directions et des services concernés, ont atteint leurs objectifs en ce qui concerne :

- la mise à jour des connaissances réglementaires,
- l'acquisition de nouvelles compétences pour l'adaptation aux missions,
- l'harmonisation de la méthodologie et des conséquences de l'inspection sanitaire,
- l'acquisition de connaissances technologiques.

Les commentaires des participants et des formateurs montrent, comme en 2012 une bonne satisfaction d'ensemble ; la moyenne des notes de satisfaction globale obtenue est de 8,3/10 soit une amélioration par rapport à 2012.

Sur les 40 stages, 36 ont donné entièrement satisfaction.

Des pistes d'amélioration ont tout de même été proposées notamment pour prendre en compte les évolutions dans le domaine et les demandes de la DGAL. Cette année, l'accent a été mis sur le plan de maîtrise sanitaire. Six stages ont été qualifiés de « nouveau » dans notre programme de formation. Il s'agit pour la plupart de stages dont le programme a été modifié pour mieux répondre aux attentes des agents. C'est le cas du stage « Contrôle du plan de maîtrise sanitaire en abattoir », qui a connu un réel succès puisqu'il a été dédoublé à Rennes.

Les notes de satisfaction globale des stages sont toutes supérieures au seuil fixé. Seules 6 notes sont inférieures au seuil fixé : 4 notes concernant le contenu et/ou l'intervenant et 2 notes concernant les visites. Il s'agit des stages « Technologie et réglementation des produits à base de viande », « contrôle sanitaire des produits laitiers », « contrôle sanitaire de la filière équine », « Harmonisation IPM en abattoir de ruminants » et « transport animaux vivants ».

Des pistes d'amélioration ont été identifiées. Pour les appréciations par intervenant, c'est un recadrage de l'intervention voire un changement d'intervenant qui sont à l'étude. Pour les appréciations de visite, les problèmes ont été identifiés mais restent parfois difficiles à prévoir : l'état de santé des animaux à inspecter dans l'abattoir voisin de l'INFOMA Corbas ou le nombre de camions à contrôler sur la route pour le transport des animaux vivants.

➤ Les points forts

- la mise à jour des connaissances de base,
- les échanges de pratiques entre participants et avec les formateurs sont très appréciés et souvent demandés dans des stages où ils n'ont pas été prévus,
- les discussions sur la réglementation, son interprétation et son application à partir de cas concrets,
- l'étude de la technologie des produits qui se déroule dans une école de technologie alimentaire,
- la participation de professionnels abordant les problèmes sous un angle différent de celui de l'administration, les interventions d'autres services (DGCCRF, DGS...),
- l'intervention des référents nationaux ou de personnes ressources, en poste en DD(CS)PP, pour les stages traitant de microbiologie, de sécurité alimentaire et de santé animale.

Il ressort donc que les actions de formation continue, telles qu'elles sont conçues et réalisées actuellement, répondent à une attente réelle, tant des agents que de leur service.

L'INFOMA joue un rôle novateur dans la création de stages, qui sont ensuite repris dans les régions au cours de la même année ou les années suivantes. La difficulté pour trouver des intervenants s'accroît au fil des ans.

➤ Les points à améliorer

Il est important de continuer à proposer une offre complète et diversifiée de formations qui répondent aux attentes. Pour cela, l'INFOMA doit maintenir ses efforts de communication, en particulier à travers les échanges réguliers avec les directions centrales du ministère (dont la DGAL) et les services départementaux, mais aussi en tenant compte des résultats des enquêtes de satisfactions des stagiaires de l'année en cours.

☰ **Formation des formateurs au système SIGAL**

Pour l'action « Formation de formateurs et coordinateurs régionaux SIGAL », organisée sous forme de séminaire, les formateurs et coordinateurs régionaux SIGAL sont convoqués directement par le chef de la MSI et leur nombre n'est pas limité. Le nombre élevé de participants (23 en moyenne pour les 2 sessions) dépasse les ratios habituels en formation continue usuelle. Cette année, deux sessions ont été organisées contre 3 habituellement pour une durée de 5 jours. Ces journées permettent de faire un état des lieux, de traiter des thèmes d'actualité et de répondre aux besoins exprimés des coordinateurs SIGAL régionaux (COSIR).

☰ **Mallette pédagogique concernant la restauration commerciale**

La DGAL a sollicité l'INFOMA pour la conception d'une mallette pédagogique sur la méthode commune des agents DGAL et DGCCRF du contrôle en restauration commerciale. Une formation de formateurs pour l'utilisation de cette mallette aura lieu à l'INFOMA en février 2014, pour un déploiement en région, dès le deuxième trimestre 2014.

2.2. JOURNÉES DE SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE DES RÉGIONS RHÔNE ALPES ET AUVERGNE

Le centre INFOMA de Corbas organise, en collaboration avec la déléguée régionale de la formation continue de la DRAAF Rhône-Alpes et le service régional de l'alimentation de la DRAAF Rhône-Alpes, des Journées de Santé Publique Vétérinaire (JSPV). Tous les personnels techniques des régions Rhône-Alpes et Auvergne peuvent participer à ces journées. Le public varie en fonction des thèmes traités.

Ces JSPV permettent d'actualiser les connaissances scientifiques et pratiques sur des thèmes précis ; elles facilitent également les échanges sur les pratiques professionnelles.

Sur les 5 journées programmées, 4 ont eu lieu (voir annexe 19), la 5ème étant reportée en janvier 2014. Au total, il y a eu 45 participants dont 12 agents de catégories A et 33 agents de catégorie B.

Les stagiaires ont été satisfaits de ces journées et particulièrement du stage sur les produits de la pêche et d'aquaculture d'eau douce. L'évaluation de ces journées se fait par un questionnaire papier et non par l'enquête SurveyMonkey (voir paragraphe 1.1.1.).

Ces journées sont en augmentation par rapport à l'année dernière où 3 actions ont été proposées.

2.3. ACTIONS ORGANISÉES À LA DEMANDE D'UN ORGANISME EXTÉRIEUR AU MAAF

Sept formations concernant l'inspection sanitaire du gibier sauvage ont été effectuées en 2013 dont 5 commanditées par des fédérations de chasseurs et 2 par le Syndicat National des Chasseurs de France (SNCF) (voir annexe 19). Pour rappel, la réglementation exige un examen initial sanitaire du gibier lors de sa commercialisation.

Toutes les formations ont eu lieu au centre de Corbas avec utilisation de la salle de travaux pratiques. Un formateur spécialisé en contrôle sanitaire du gibier a animé pour partie ces sessions.

En 2013, le SNCF a sollicité à nouveau l'INFOMA pour deux actions de 4 jours (phase 2). Ces formations des formateurs référents à l'examen initial du gibier sauvage comprennent deux phases : la phase 1 concernant l'examen initial (de 3j) et la phase 2 concernant la bactériologie, la gestion des déchets et la découpe (de 4j). Elles s'adressent aux référents-formateurs des fédérations de chasseurs.

2.4. ACTIONS FOAD ET AUTO-FORMATIONS

L'offre FOAD (avec tuteur) et autoformation dans le domaine vétérinaire s'est étoffée par un nouveau produit, celui de « la conduite de l'inspection en pharmacie vétérinaire », en complément du produit récent sur « les bases de la pharmacie vétérinaire » (voir annexe 18).

Sur 2013, 71 agents se sont inscrits à la formation avec tuteur et 12 en autoformation ; ce qui représente respectivement 138 et 16,5 journées-stagiaires. Ces valeurs dépassent les résultats de 2012, tous secteurs confondus (41 inscrits et 143 jours-stagiaires).

Les deux FOAD les plus demandées sont les formations sur l'« anatomie », à minima 10 exemplaires par an, et l'« anatomo-pathologie générale », de 6 à 19 produits par an entre 2010 et 2013.

La satisfaction de ces formations est évaluée par un questionnaire selon la même logique que les formations présentielle (l'appréciation du contenu, du tuteur, et satisfaction globale du service rendu par l'Infoma). Les notes enregistrées se situent entre 8,3/10 et 10/10. Elles méritent, toutefois, d'être relativisées, en raison du faible nombre de réponses aux questionnaires (de 2 à 5 réponses).

Cette augmentation de l'activité peut s'expliquer par :

- la création d'un nouveau produit adapté au besoin et le choix de tuteur de qualité ;
- une communication plus personnalisée sur l'offre de l'Infoma ;
- une demande importante de la part des candidats aux concours (c'est probablement le cas du produit sur les bases d'anatomie et physiologie des animaux domestiques).

III - LE CONTENU DES STAGES DANS LE DOMAINE AGRICOLE

3.1. ACTIONS NATIONALES EN PRÉSENTIEL

Le programme initial 2013 validé par le SG prévoyait 32 actions, contre 28 en 2012 (voir annexe 20). Seules 2 actions ont été annulées (dont une qui n'était pas prioritaire dans le programme national de formation et donc non validée financièrement dans le programme initial). Ces deux actions étaient les seules de la thématique concernant le développement durable : l'agriculture biologique et l'énergie renouvelable.

Deux nouvelles actions ont été proposées en 2013 : « le diagnostic pastoral », « les enjeux des MAET ». Ces formations ont trouvé leur public : le nombre de stagiaires l'atteste.

Deux actions complémentaires ont été réalisées : il s'agit d'un stage FEADER et « indicateurs économiques » pour lesquels il y a eu une forte demande.

Il y a donc eu 34 stages de réalisés (contre 24 en 2012 soit une augmentation du nombre de stage réalisés de 40 %) : 16 pour les nouveaux arrivants en service d'économie agricole, 5 stages concernant la PAC et 13 pour les services d'économie agricole (SEA).

Les stages concernant les nouveaux arrivants en SEA s'inscrivent dans le cadre d'un dispositif mis en place et dont les modalités sont précisées dans la note de service SG/SRH/SDDPRS/N2012-1165 du 24/10/12. Ils sont animés par un réseau de formateurs internes géré par le bureau de la formation continue du SRH. En 2013, 16 stages étaient prévus dans la note de service, aucun n'a été annulé. Une forte demande des agents de l'ASP a été enregistrée cette année. Tous les candidats ASP pour ces stages n'ont pu être retenus, faute de place. Sur les 197 stagiaires de ces formations, 22 personnes provenaient de l'ASP soit un peu plus de 10 % du public. Ces stages représentent environ la moitié des stages réalisés dans le domaine agricole. Afin de répondre au mieux aux besoins des services concernés et de minimiser les frais de déplacement des stagiaires, les sessions sont réparties sur 4 sites (Corbas, Velaine, Toulouse et Rennes). Il est à souligner que l'absence de contractualisation avec les structures d'accueil des stages à Rennes et Toulouse rend la situation un peu fragile (respectivement DR-ASP et bureau des affaires générales de Toulouse).

Trois stages ont été programmés sur le second pilier du FEADER. L'organisation de ces stages est également pilotée par le bureau de formation continue via une note de service.

Deux stages ont été proposés sur la conditionnalité des aides PAC. Ces formations font suite à des actions effectuées en 2012 sur tout le territoire national, sous l'égide des DRAAF. On trouve parmi les participants 3 agents ASP et des agents collectivités territoriales.

En tout 27 agents ASP ont suivi des formations INFOMA ; la majorité ayant suivi les stages concernant les nouveaux arrivants en SEA (plus de 80 %).

Le reste de la programmation 2013 est constitué de stages à vocation de découverte ou d'approfondissement de certaines problématiques du milieu agricole. Il s'agit des stages sur l'agriculture et l'aménagement du territoire : découverte des filières agricoles (stage reformaté en 2013 en y incluant la contractualisation), l'installation et la modernisation des entreprises agricoles, le statut du fermage, les bâtiments d'élevage, les différents modèles agricoles, les indicateurs économiques de l'exploitation agricole, les produits phytosanitaires, la gestion des effluents et les bâtiments d'élevage.

Contrairement à l'année dernière, le stage sur les produits phytosanitaires a pu avoir lieu cette année suite à un nombre de stagiaires suffisant.

Ces stages pour la plupart ne constituent pas des aides immédiates à une prise de poste mais ont plutôt vocation à apporter des compléments d'information pour mieux comprendre l'environnement agricole et donner du sens aux métiers.

Cette année on remarque un meilleur remplissage de nos stages. Les stages concernant les indicateurs économiques de l'exploitation agricole ont rencontré un vif succès, ce qui nous a conduit à proposer un stage complémentaire. Ces stages sont aussi demandés en région (voir paragraphe 3.2).

Bilan des actions

En quasi-totalité, les participants sont satisfaits du déroulement des formations (note moyenne globale des stages : 8,3 sur 10, en augmentation par rapport à 2012), des connaissances et des pratiques nouvellement acquises. Les enquêtes réalisées via « SurveyMonkey » ont permis d'affiner l'offre de formation ainsi que le contenu des thématiques traitées.

Un seul stage a obtenu une note de satisfaction globale <7 : le stage concernant « la gestion des aides animales ». Ce stage sera revu pour 2014.

Une note inférieure au seuil fixé a été obtenue pour un intervenant et le contenu de son intervention dans le stage sur le pastoralisme. Le stage en 2014 sera revu en conséquence.

➤ Les points forts

- professionnalisme des intervenants,
- qualité des moyens pédagogiques,
- qualité de la documentation,
- objectifs précisés dans le programme généralement atteints.

➤ Les points à améliorer

- certaines sessions sont jugées trop courtes ou trop longues,
- proposer plus de cas pratiques dans certaines formations.

En résumé, sur les stages PAC, il y a lieu de bien clarifier les règles d'admission. Cette année, la forte affluence de candidats ASP non prévues a nécessité une adaptation en terme d'organisation pour, à la fois, proposer des règles d'admission entre les candidats des services déconcentrés et les candidats ASP, former le maximum d'agents des services déconcentrés, dans un volume de stages contraints et définis à l'avance.

Pour les stages hors dispositifs PAC, il y a lieu de mieux faire correspondre les stages aux missions exercées par les agents des services techniques.

3.2. ACTIONS DE FORMATION POUR LE COMPTE DU DRFC PICARDIE

Deux actions de formation pour le compte du DRFC Picardie ont été proposées en fin d'année sur la thématique des indicateurs économiques des exploitations agricoles. En tout, 26 agents ont bénéficié de cette formation. L'INFOMA propose l'ingénierie pédagogique du stage et le DRFC s'occupe des stagiaires, de la salle et de l'accueil.

L'évaluation du stage réalisée par le DRFC souligne la qualité professionnelle de l'intervenant et la qualité des contenus. Seuls quelques stagiaires souhaiteraient que le programme développe le volet consacré aux agridifs et à l'installation des jeunes agriculteurs. Le stage 2014 prendra en compte ses suggestions.

3.3. ACTIONS DE FORMATION FOAD

Il s'agit de la formation « économie des filières agricoles » (voir annexe 18). Seul un stagiaire sur cinq inscrits a terminé la formation. Aussi les résultats de l'évaluation ne sont pas significatifs. Cependant, cette formation comporte de nombreuses références économiques anciennes et devrait être mise à jour. C'est pourquoi il a été décidé de ne pas la reconduire en 2014 en attendant une mise à jour ou bien la sortie définitive de notre catalogue de formations FOAD.

IV - LE CONTENU DES STAGES EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Ces stages s'adressent aux agents des DRAAF-SRAL et éventuellement aux agents des DD(CS)PP ayant une activité phytosanitaire. Certaines formations intéressent les agents FREDON et GNIS qui ont une délégation de service public pour cette activité.

Le programme initial de 2013 était de 10 stages (moins qu'en 2012) (voir annexe 21). Par rapport au programme 2012, un nouveau stage a été proposé : la conformité phytosanitaire concernant les emballages en bois).

Sur ce programme, deux stages ont été annulés :

- le contrôle de 2nd niveau des bulletins de santé des végétaux,
- les auxiliaires en culture végétale.

Le stage reconnaissance des organismes nuisibles reconduit avec la participation de l'ANSES. Il a remporté un vif succès : 19 stagiaires.

Bilan des actions

Les stages ont obtenu des notes de satisfaction globale satisfaisantes : moyenne de 8,1 sur 10 ainsi que des notes sur les intervenants et les contenus de cours supérieures au seuil fixé sauf pour une intervention.

➤ Les points forts

- des formations techniques adaptées aux demandes spécifiques des agents en poste en DRAAF/SRAL,
- le choix de délocaliser de certains stages en fonction de la thématique traitée ou des intervenants.

➤ Les points à améliorer

- poursuivre les relations avec la SDQPV afin de proposer des formations qui répondent au mieux aux attentes des stagiaires et de leurs employeurs.

V - LE CONTENU DES STAGES EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE ENVIRONNEMENT ET FORÊT

5.1. ACTIONS NATIONALES

Le programme initial 2013 validé par le SG prévoyait 18 actions de formation continue (voir annexe 22). Quatre actions n'étaient pas prioritaires dans le programme national de formation et donc non validées financièrement dans le programme initial.

Hors du programme initialement établi, une action complémentaire a pu être organisée pour répondre à la demande : il s'agit du stage sur la formation à l'ensemble fonctionnel SYLVA-DECYLVA (logiciel métier dans le domaine forestier). C'était déjà une action complémentaire en 2012.

Parmi le programme initial, 7 actions ont été annulées :

- 3 actions concernant la méthanisation (thématique développement durable),
- 3 actions concernant la thématique « eau » suite notamment à des problèmes de mise à disposition des intervenants provenant du Ministère chargé de l'environnement,
- une action concernant la santé des forêts. Les 2 agents inscrits à ce stage ont pu cependant suivre la formation car il a été maintenu pour la formation initiale des techniciens « forêt et territoires ruraux ».

Les quatre actions non prioritaires n'ont pu être montées, faute de communication préalable et donc de candidats.

Cette année, le taux d'annulation des stages est important. La thématique est très concurrentielle avec des établissements de formation du ministère chargé de l'environnement.

Les années précédentes, le calendrier des formations initiale et continue avait permis de proposer un plus grand nombre d'actions de formation initiale ouverte à la formation continue ; un petit nombre de stagiaire avait ainsi pu en bénéficier.

Bilan des actions

Les participants sont généralement satisfaits des stages de formation, des objectifs atteints et des connaissances et pratiques nouvelles acquises. La moyenne des notes globales obtenues en 2013 est de 8,3/10, aucune note de satisfaction globale n'étant inférieure au seuil fixé. Une note concernant la visite et un intervenant est inférieure au seuil fixé dans le stage botanique ; le stage sera revu en conséquence pour l'année prochaine.

➤ Les points forts

- compétence des intervenants et qualité des supports de cours,
- intérêt pour certains thèmes d'actualité (incidences Natura 2000, réglementation de la méthanisation) et pour la mise à jour des connaissances réglementaires (missions forestières régaliennes, police de l'eau...),
- confirmation des partenariats en matière d'ingénierie de formation (rencontres en 2012 avec l'IFORE, l'ATEN, le CVRH de Nancy et l'ONF) dans le domaine forestier et de la gestion des espaces naturels,
- coordination nationale de l'offre de formation (sous maîtrise d'ouvrage ATEN) pour la thématique « Trame verte et bleue »,
- co-construction avec le RMT-Aforce (Adaptation des forêts au changement climatique) du stage « Forêts et changement climatique ».

5.2. FORMATION INITIALE OUVERTE À LA FORMATION CONTINUE

Une action de formation continue a été remplacée par une action de formation initiale ouverte à la formation continue : il s'agit du stage concernant la santé des forêts.

5.3. ACTION SOUS PRESTATION

Une action de formation concernant l'initiation à la botanique forestière et les bases de la sylviculture a été élaborée pour l'IGN. Cette action a été suivie par 3 stagiaires.

5.4. ACTION FOAD

La formation à distance sur « Les bases de la sylviculture » est un produit proposé au catalogue de l'INFOMA depuis 2009. Cette formation a été relookée fin 2011. Suite à l'abandon du tuteur qui avait été à l'origine de cette formation, le produit a été proposé sans tuteur en 2013. Six stagiaires se sont inscrits cette année et seuls deux ont rempli le questionnaire de satisfaction. Les notes obtenues sont inférieures au seuil fixé : il a été décidé de retirer ce produit du catalogue pour 2014.

VI - LE CONTENU DES STAGES EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE INFORMATIQUE

L'INFOMA a développé des stages dans le domaine informatique pour les utilisateurs d'outils bureautiques, pour les agents pratiquant les outils métiers et pour les RSI/ARSI.

La formation aux outils bureautiques est dorénavant bien représentée dans les programmes des DR FORMCO ou des PFRH. L'INFOMA n'a donc pas besoin de se mobiliser sur ce sujet.

Les offres de formation aux outils métiers sont rattachées aux domaines techniques correspondant aux métiers concernés. Tous les agents des DDI ont accès à ces stages, sans participation financière de leur structure, car toutes ces personnes sont chargées de la mise en place des politiques du MAAF quel que soit leur Ministère d'origine et les agents non MAAF susceptibles d'être intéressés sont très minoritaires.

6.1. ACTIONS NATIONALES

Le programme initial 2013 validé par le SG prévoyait 18 sessions de formation continue (12 en 2012 soit une augmentation de 50%) : 10 nouveaux stages ont été proposés (voir annexe 23).

Devant l'augmentation de l'offre de stages informatiques, il a été jugé utile de présenter cette thématique en sous-thèmes :

- SIG,
- systèmes d'exploitation,
- divers.

Une action a été jugée non prioritaire dans le programme national de formation et donc n'a pas été validée financièrement dans le programme initial.

- réseau et maintenance informatique.

Une formation complémentaire a été proposée sur Windows 7 à Corbas. C'est la première fois qu'une formation informatique a lieu à Corbas. Il est à noter qu'il est difficile de proposer des stages informatiques comme pour les autres thématiques hors centres de l'INFOMA, les stages informatiques nécessitant des salles équipées de matériel.

Deux actions ont été annulées pour insuffisance de candidats ; il s'agit des stages WINDEV et AGRISPIP (stage en priorité 2 dans le PNF) - (voir annexe 23).

En tout, 18 actions de formation ont été réalisées, soit une augmentation de 80 % par rapport à l'an dernier.

Le nombre de stagiaires par stage est relativement bas pour cette thématique (moyenne de 7,5 stagiaire par stage) : ces stages sont volontairement prévus avec un nombre maximum de participants relativement faible (maximum 10) pour deux raisons : capacité maximum de la salle mais aussi manipulations sur ordinateur nécessitant l'intervention du formateur.

Bilan des actions

Les participants sont généralement satisfaits des stages de formation, des objectifs atteints et des connaissances et pratiques nouvelles acquises (note moyenne globale des stages : 8,5 sur 10 et aucune note de satisfaction globale inférieure au seuil fixé). Seul le stage LINUX du 2ème semestre a obtenu une note concernant l'intervenant inférieure au seuil fixé. Des mesures seront prises pour le stage programmé en 2014. Il est à noter que pour les stages informatiques, un seul formateur assure l'ensemble de la formation alors que, pour les autres thématiques, il est souvent fait appel à plusieurs intervenants au cours d'un même stage.

➤ Les points forts

- compétences et qualités pédagogiques des intervenants,
- échanges de pratiques entre les participants et les formateurs,
- réalisation d'exercices pratiques,
- certains stages animés par des formateurs du MAAF, ce qui permet une réponse adaptée au contexte des stagiaires.

➤ Les points à améliorer

Certaines sessions sont jugées trop courtes.

6.2. ACTIONS POUR LES SIDSIC (Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication)

Le sujet des formations pour les RMSI/RSI/RPI/ARSI des DDI est différent des formations pour les agents du MAAF car cette population a évolué suite à la création des SIDSIC. Les formations de l'INFOMA correspondent bien aux besoins de tous les agents de ces nouveaux services comme à ceux des RSI de DRAAF. Mais les informaticiens du MAAF ne représentent qu'environ 15 % des agents de ces structures qui regroupent des effectifs importants : par exemple, 111 ETP d'informaticiens en Rhône- Alpes et 1200 pour la France entière. Les chefs de SIDSIC souhaitent naturellement que leurs agents suivent les mêmes formations et envisageaient mal d'éclater leurs équipes selon leur ministère d'origine. En revanche, il était difficile d'appliquer le principe de gratuité à tous les agents des SIDSIC à l'instar de celui mis en place pour les formations techniques usuelles. En liaison avec la SDSI et le bureau FORMCO, nous avons proposé à la DISIC une offre de formation semblable à celle montée pour les RSI mais avec une contribution du SGMAP (crédits du BOP 333) et en utilisant le barème du PNF.

Une première série de formation (3 à Corbas et 3 à Velaine) a été mise en place pendant ce 4ème trimestre 2013 et portant sur les réseaux et Windows7. Les besoins de formation sont importants et deux stages complémentaires ont été programmés en 2014. Le SGMAP devrait poursuivre ce programme en 2014 et son partenariat avec l'INFOMA.

Les formations ont été intégrées dans la démarche qualité de l'INFOMA, ce qui a permis de suivre la satisfaction des clients stagiaires. La note moyenne de satisfaction globale des 6 stages de 2013 est de 8,7. Aucune note (satisfaction globale, contenu du cours et intervenant) n'est inférieure au seuil fixé dans notre démarche qualité.

VII - LE CONTENU DES STAGES DANS LE DOMAINE TRANSVERSAL

Le domaine a été créé à partir de 2011, pour regrouper les formations à caractère transversal et non technique. Dans ce domaine, on retrouve les stages concernant les techniques juridiques, ainsi que les stages concernant la communication, l'expression, les méthodes de travail et la formation (voir annexe 24). L'INFOMA étant un institut technique, peu de formations sont proposées dans cette thématique. Elles ont été placées dans cette thématique pour que les agents du MAAF indépendamment de leur structure d'origine (DDT(M),DD(CS)PP, DRAAF) puissent en prendre connaissance.

7.1. ACTIONS NATIONALES

En 2013, la programmation initiale dans ce domaine regroupait 5 stages (contre 4 l'an dernier). Deux stages ont été annulés (regroupement des TSMA et assurance qualité) pour cause de difficulté d'élaboration du programme en lien avec l'administration centrale chargée de ces problématiques.

3 stages ont eu lieu (contre 4 l'an dernier).

Le bilan de ces formations est très positif (note moyenne globale de stage = 8,3) et aucune note inférieure au seuil fixé (satisfaction globale, contenu, intervenant).

Les deux stages "posture de l'IAE" connaissent un vif succès auprès des stagiaires et ciblent un public exprimant des attentes importantes par rapport à cette thématique.

7.2. ACTIONS DE FORMATION FOAD

Deux actions de formation à distance sont disponibles dans ce domaine : le contentieux et le droit pénal.

Le produit concernant le contentieux a été élaboré en 2008 et mis à jour en 2010 ; il a pour public cible tous les agents du ministère chargé de l'agriculture. Seuls 2 personnes ont demandé à suivre les bases du contentieux en 2013 et nous n'avons aucun retour. En 2011, le retour sur ce produit était plutôt bien noté (4 questionnaires remplis) mais moins en 2012 (1 questionnaire rempli).

Le produit sur le droit pénal est à l'attention des agents travaillant dans les domaines vétérinaires et phytosanitaires. Il a été mis en service en 2013 directement sur plate-forme. Il a bénéficié d'une forte demande. Le retour sur ce produit est très satisfaisant (retour de satisfaction élaboré à partir de 12 réponses).

LES CENTRES DE DOCUMENTATION

LE CENTRE DE RESSOURCES (CDR)

1. PRÉSENTATION DU SERVICE

Le centre de ressources est un lieu de travail et d'auto formation à la disposition des stagiaires, et des formateurs. Il dispose d'un fonds documentaire comprenant des ouvrages, des revues et des supports multimédia (CDRom et vidéos). C'est également un lieu de production de ressources pédagogiques, en particulier pour la formation ouverte et à distance (FOAD).

En raison du transfert du centre de Nancy sur le campus ONF (Office National des Forêts) de Velaine en Haye, le CDR de Nancy a été intégré dans celui de l'Office.

1.1. LA PLATE-FORME DE FORMATION A DISTANCE DE L'INFOMA

Depuis un peu plus de 5 ans l'INFOMA a développé une activité de formation à distance, avec l'édition de contenus pédagogiques sur CDRom, associé à un tutorat par mail ou téléphone.

Dans l'optique de la formation à distance des futurs techniciens du premier grade, une nouvelle étape a été franchie en 2012 avec le déploiement d'une plate-forme de formation à distance baptisée Sophia.

Cet outil se présente sous la forme d'un site internet permettant :

- la mise à disposition de contenus pédagogiques personnalisés,
- le suivi des stagiaires : temps passé, résultats des évaluations,
- la possibilité d'échanges entre stagiaires, ou avec le tuteur au travers d'un forum de discussion.

Afin que les formations puissent être suivies tant sur le lieu de travail qu'à domicile cette plate-forme est ouverte sur l'internet.

Son fonctionnement fait appel à un prestataire extérieur qui assure la personnalisation (charte graphique), l'hébergement, la maintenance et la mise à jour du produit.

Actuellement la responsable du développement des outils de formation, affectée au CDR, assure l'administration de cet outil : inscription des utilisateurs, assistance aux utilisateurs, mise en ligne des supports de formation, et les relations avec le prestataire.

Par rapport à un support papier ou CD, l'utilisation d'une plate-forme de formation à distance présente un certain nombre d'avantages :

- les modules de formation peuvent être proposés en fonction de tests d'évaluation des connaissances : dispense de certains modules si les connaissances sont jugées acquises, impossibilité de passer au module n+1 si le n n'est pas acquis, afin de permettre une certaine individualisation,
- le responsable pédagogique dispose d'outils de suivi, qui permettent de repérer rapidement un stagiaire en difficulté ou un contenu pédagogique mal adapté (trop facile, trop difficile) et d'intervenir en conséquence,
- les forums permettent au responsable pédagogique de s'adresser à l'ensemble d'un groupe et permettent également les échanges entre stagiaires.

Si la réforme de la formation initiale des techniciens supérieurs du MAAF a été le facteur déclenchant pour la mise en place Sophia, son utilisation est également prévue pour la formation continue des agents.

Début 2013 la plate-forme a été ouverte au public. Le premier cours mis en ligne a été un support de formation au droit pénal. Il a permis de tester les fonctionnalités et l'ergonomie de l'outil auprès d'un public extérieur à l'INFOMA.

Depuis septembre 2013, la plate-forme Sophia est également utilisée pour la formation initiale à distance des techniciens supérieurs.

Fin 2013, la plate-forme Sophia proposait :

- un cours d'anatomie, composé de 17 modules, durée estimée 26 heures,
- un cours de zootechnie composé de 8 modules, durée estimée 8 heures,
- un cours d'anatomie pathologique, sous forme d'un fascicule imprimable et d'un questionnaire d'autoévaluation en ligne, durée estimée 10 heures,
- un cours sur les bases du droit pénal comportant 10 modules, durée estimée 12 heures.

Pour sa première année de fonctionnement 195 stagiaires de formation initiale et 37 stagiaires de formation continue ont eu, ou ont toujours accès à cette plate-forme. Aucun incident notable n'a accompagné cette mise en charge et les utilisateurs sont dans l'ensemble satisfaits de l'outil.

En 2014 il est prévu d'élargir l'utilisation de la plate-forme dans le cadre de la formation continue avec la mise en ligne progressive de nouveaux contenus.

1.2. PRODUCTION DE RESSOURCES

L'année 2013 a été particulièrement riche dans ce domaine :

- production et livraison des cours d'anatomie, de zootechnie et d'anatomie pathologique (Cf. 1.1. ci dessus),
- réalisation d'un film sur les techniques d'inspection en abattoir,
- transfert du cours les bases de la sylviculture, initialement distribué sur CD, sur la plateforme Sophia,
- finalisation des cours « Bois énergie » et « Pathologie générale », actuellement au stade de la validation finale avant inscription au catalogue,
- démarrage de la production du cours écologie et agrosystèmes, et du cours phytotechnie,
- démarrage de la réalisation d'une nouvelle version du CD référentiel des lésions et anomalies en filières avicole et cunicole, qui inclura en complément des espèces déjà traitées les lésions et anomalies des canards maigres, des cailles et de pigeons.

1.3. GESTION DU FONDS DOCUMENTAIRE

Le fonds documentaire a été enrichi au fur et à mesure des nouvelles parutions et rééditions sur les thématiques développées dans le cadre des formations initiales et continues des spécialités « Techniques et Économie Agricoles » et « Vétérinaire et Alimentaire ».

Un certain nombre d'ouvrages obsolètes ont été retirés du fonds.

Les ressources documentaires de la spécialité « Forêts et Territoires Ruraux » sont mises à disposition par le centre de ressources de l'ONF.

Le fonds comporte également des documents de portée plus générale : assurance qualité, pédagogie, management, informatique, communication écrite et orale.

Les agents du CDR assurent en outre une veille documentaire à partir des différents catalogues disponibles sur internet.

Le CDR de Corbas est abonné à diverses revues et journaux, tout comme le centre de Velaine qui a gardé les abonnements à des revues non référencées par le CDR de l'ONF.

Chaque ouvrage ou revue fait l'objet d'une notice bibliographique saisie dans le logiciel de gestion « Doc et Bib ».

Les recherches d'ouvrages s'effectuent depuis un portail intranet, CERES.

Ce portail permet également d'accéder facilement à des documents sous forme informatique.

Il est accessible aux agents de l'INFOMA, aux agents en administration centrale ou en service déconcentré ayant un accès à l'intranet du MAAF.

CERES sert également de support à une rubrique d'actualités qui présente de manière hebdomadaire les sommaires des revues reçues au centre de ressources et de manière périodique les fiches descriptives des derniers ouvrages acquis.

Dans le cadre de la certification ISO 9001 : 2008, le CDR a mis en place un certain nombre d'indicateurs de suivi d'activité. Le bilan est le suivant :

	Objectifs indicateurs qualité interne	Bilan 2011	Bilan 2012	Bilan 2013
Nombre d'ouvrages empruntés par an	>100	201	105	40
Nombre de demandes d'achat d'ouvrage par an par un permanent (hors veille faite par le CDR)	> 5	14	9	5
Nombre d'ouvrages acquis à titre payant ou gratuit par an	> 20	64	38	25
Nombre d'ouvrages de littérature grise par an	> 10	108	64	8
Volume du fonds documentaire par an (achats + littérature grise)	>30	172	102	33
Nombre de nouvelles notices créées par an sur la base documentaire superdoc premium (Doc et Bib)	100% des acquisitions payantes ou littérature grise	2502*	327*	133

En 2011, la totalité des notices avait été mise à jour en raison d'une nouvelle indexation du fonds documentaire. L'activité 2012 correspond à la création des nouvelles notices, liées aux acquisitions, et au maintien à jour de l'existant.

En 2013 les études techniques des promotions sorties entre 2009 et 2013, ont été versées sur CERES, ce qui explique la différence entre le nombre de notices créées et le nombre d'acquisitions.

2013 a été une « petite année » pour ce qui concerne l'utilisation du fonds documentaire. De février à septembre l'INFOMA n'a accueilli aucun stagiaire en formation initiale, et de septembre à novembre le centre de ressources de Corbas a été en travaux ce qui en pénalisait l'accès.

2. APPUI AUX FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES

Les actions d'appui aux formations initiales et continues sont les suivantes :

- présentation générale du CDR et des modalités d'utilisation des ressources aux stagiaires de première année,
- prêts d'ouvrages et autres supports disponibles,
- aide individuelle lors de la recherche de documentation,
- mise à disposition de postes informatiques en « libre service » permettant le travail personnel (salle multimédia),
- formation à l'utilisation de Galatée pour les stagiaires en formation initiale.

3. GALATÉE ET GALATÉEPRO

3.1. MAÎTRISE D'OEUVRE DE GALATÉE ET GALATÉEPRO

Galatée est une base de données comprenant l'ensemble des textes réglementaires et des ordres de service relatifs aux domaines d'activité de la DGAL et de ses services déconcentrés. Sa finalité est de permettre aux agents d'accéder à tout moment à l'ensemble des « ordres de service » dont ils sont émetteurs ou destinataires. Outil officiel unique de mise à disposition des ordres de service, il devient incontournable pour aider les services à décliner les instructions dans le cadre de la mise sous Assurance Qualité et de l'accréditation vis-à-vis de la norme ISO 17020. GalatéePro est sa version internet pour les professionnels et partenaires de la DGAL.

Ces deux sites sont administrés par une maîtrise d'ouvrage (BLACCO de la DGAL) et une maîtrise d'œuvre (CDR de l'INFOMA). Les décisions sont adoptées par un comité de pilotage, regroupant tous les acteurs de l'outil, qui s'appuie sur les travaux d'un comité des utilisateurs.

Les textes versés sur les deux sites sont ceux relatifs aux domaines de compétence de la DGAL et de ses services déconcentrés dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire, à savoir :

- Textes accessibles via le bloc « véto » de Galatée ou le bloc « réglementation aliments et animaux » de GalatéePro : la nutrition et l'offre alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades des filières y compris la filière produits de la pêche (missions transférées de la DPMA à la DGAL en 2008 avec agents chargés de l'application des textes en DIDAM), la recherche d'éventuelles contaminations bactériologiques et physico-chimiques des denrées alimentaires, l'alimentation animale et les sous produits, la pharmacie vétérinaire, l'exercice de la médecine vétérinaire, la protection des animaux de rente, la protection des animaux domestiques, la lutte contre les animaux dangereux ou errants, l'importation et l'exportation (de façon non exhaustive) des animaux et des denrées alimentaires, l'environnement (principalement et de façon non exhaustive : eaux, installations classées, faune sauvage et captive...).
- Textes accessibles via le bloc « phyto » de Galatée ou le bloc « réglementation végétaux » de GalatéePro : organisation de la protection des végétaux, les produits phyto-pharmaceutiques, les matières fertilisantes et les supports de cultures, la lutte contre les organismes nuisibles, le contrôle des végétaux vis à vis des organismes nuisibles, la biovigilance à l'égard des organismes génétiquement modifiés (OGM) et des produits qui en sont issus, les additifs et contaminants dans les produits végétaux, les semences, les textes sur la santé des forêts (nouvelle mission DGAL depuis 2008).
- Textes communs accessibles via les 2 blocs précédents sur le site intranet et sur le site internet : dispositions relatives aux signes de qualité, à l'agriculture biologique et à l'agriculture raisonnée. Intégration des textes administratifs de portée générale concernant le fondement des activités spécifiques des services (inspection).

Les textes concernés correspondent :

- Aux textes internationaux (ex : accord entre la Communauté Européenne et la Confédération Suisse relatif aux échanges de produits agricoles).
- Aux textes des Journaux Officiels de l'Union Européenne (JOUE), parties « législation » et « communications et informations » avec des versions consolidées : directives, décisions, règlements, recommandations.
- Aux textes du Journal Officiel de la République Française (JORF), avec des versions consolidées : lois, décrets, arrêtés, avis, extraits de code rural, du code de l'environnement, du code de la consommation, etc...
- Aux textes infra réglementaires émis par la DGAL : circulaires, notes de service et lettres à diffusion limitée.
- Aux documents émis par le Ministère chargé de l'environnement et ayant un intérêt pour les services.

NB / GalatéePro ne contient pas de textes infra réglementaires

3.2. GESTION DE GALATÉE ET GALATÉEPRO

Cette mission comprend :

- Une veille réglementaire au quotidien, à partir des sites officiels (JORF, JOUE).
- Le versement des textes dans la base au fur et à mesure de leur parution pour les textes réglementaires, et au fur et à mesure de la demande de la DGAL pour les textes infra réglementaires.
- Pour chaque texte versé, la rédaction d'une notice descriptive et son indexation. Le versement d'un texte intervient dans un délai ne devant pas dépasser les 24h suivant la parution ou la demande de versement.
- La mise à jour des notices existantes en fonction de l'évolution des textes (abrogations, modifications).
- La consolidation des textes présents dans la base.
- La numérisation des textes historiques.
- La création des pages d'actualités semaine en cours : affichage chronologique des textes et semaine finie : textes classés selon leur nature avec indication des nouveaux textes, des textes modifiés, abrogés ou périmés pour le domaine véto, le domaine phyto et le domaine mixte véto + phyto.
- Depuis la fin 2011, des pages hebdomadaires d'actualités réglementaires sont également publiées sur GalatéePro.

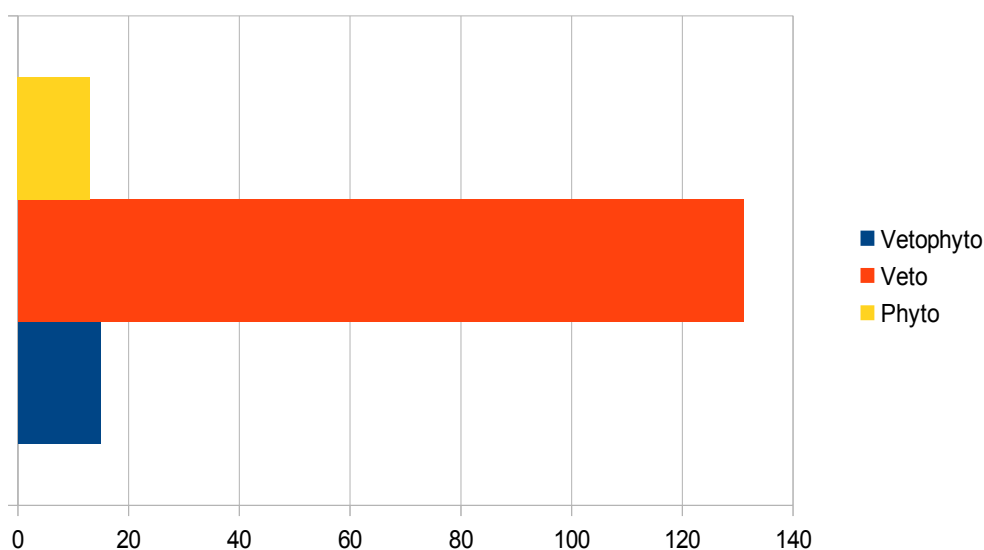
En parallèle de la gestion, l'équipe Galatée assure :

- L'assistance aux utilisateurs et l'animation du site : réponse aux questions concernant la recherche de textes, versement de textes utiles aux services de contrôles signalés par les utilisateurs, problème de connexion, utilisation des fonctionnalités du site...
- La gestion de la foire aux questions et des pages de liens du portail.
- La formation des utilisateurs : 14 sessions réalisées en 2011.
- L'évolution du portail Galatée (en relation avec un prestataire informatique, la société AIDEL).

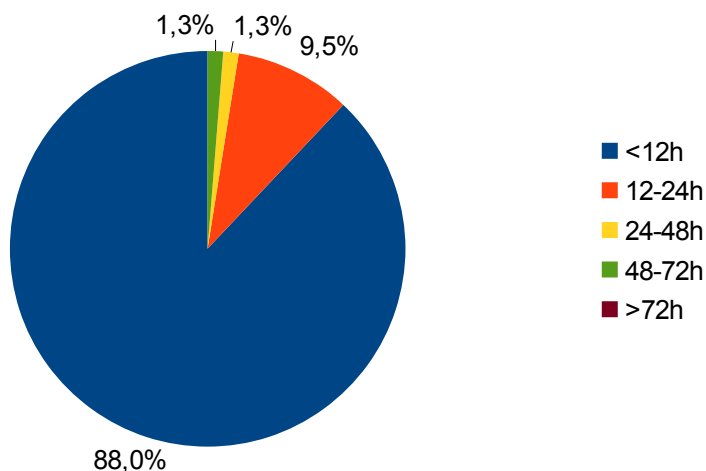
Quelques chiffres :

Nombre de notices Galatée	2009	2010	2011	2012	2013
Tous statuts	28284	30817	32446	33778	35371
En vigueur	18208	17754	18001	17768	18033

- Nombre de questions des utilisateurs en 2013 : 159 (en 2012 : 215)



- Délai de réponse aux utilisateurs : 88 % dans un délai inférieur à 12 h



4. LA REPROGRAPHIE

L'atelier de reprographie est prestataire pour l'ensemble du site de Corbas. Les documents imprimés sont de natures diverses :

- pour la formation initiale : livret d'accueil des stagiaires, programme de formation commune, référentiels de formation, documents pédagogiques, rapports de stage et rapports d'étude techniques,
- pour la formation continue : documents pédagogiques,
- pour le service d'administration générale : documents de travail pour les différentes instances de l'INFOMA (CHS, conseil d'administration...).

5. ACTIVITÉ DE GRAVURE DE CDROM

Le CDR dispose d'un robot permettant le gravage de CDROM et l'impression d'étiquettes couleur.

En 2013, la production a été de 262 CD :

- 114 CD « Examen initial du gibier sauvage »,
- 52 CD « Référentiel des lésions en filière avicole et cunicole »,
- 96 CD de FOAD sur différents thèmes.

LES AUTRES MISSIONS ET ACTIVITÉS

LES AUTRES MISSIONS ET ACTIVITÉS

1. LA DÉMARCHE QUALITÉ et ENVIRONNEMENT

1.1. LA CERTIFICATION ISO 9001

Depuis 2009, l'INFOMA a mis en place un système de management de la qualité (SMQ) et a obtenu la certification ISO 9001 : 2008 pour ces deux sites : Lyon-Corbas et Nancy-Velaine. Cette certification porte sur les deux domaines de compétence de l'institut :

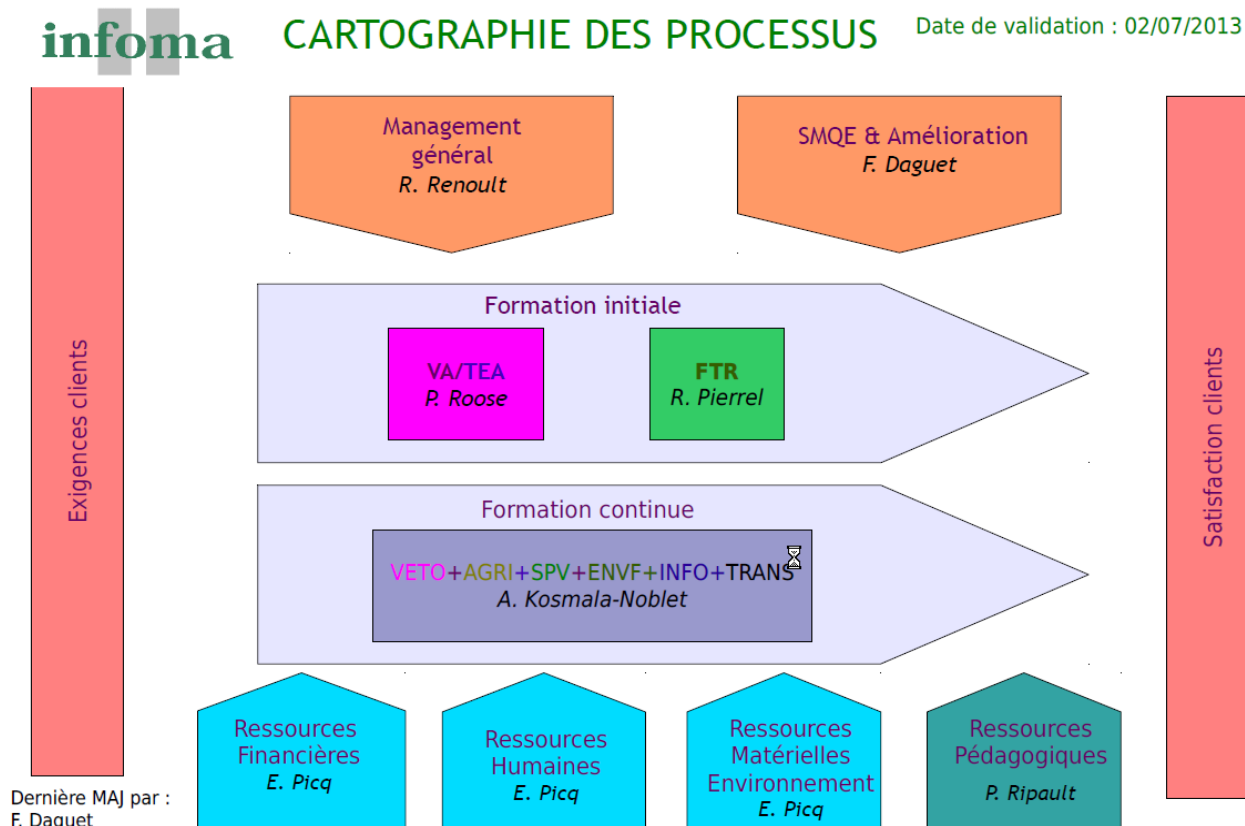
- la formation initiale des techniciens principaux du MAAF (spécialités Vétérinaire et Alimentaire, Techniques et Économie Agricoles, Forêts et Territoire Ruraux),
- la formation continue des agents du MAAF travaillant en services déconcentrés (DD(CS)PP, DDT(M), DRAAF...).

La mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ) a permis à l'INFOMA :

- de démontrer son aptitude à fournir un produit (des formations initiales ou continues) conforme aux exigences de son donneur d'ordre (MAAF) ou de cahiers des charges,
- d'améliorer et d'accroître la satisfaction de ses clients (stagiaires ou employeurs) au travers notamment, d'une plus grande écoute client et de questionnaires de satisfaction.

Afin de répondre aux exigences du référentiel, l'INFOMA a formalisé son système de management de la qualité sous la forme d'un manuel qualité décrivant les différents éléments mis en place.

Le SMQ a été organisé en 8 processus, sous la responsabilité de 7 pilotes de processus. Le schéma ci-après présente la cartographie actuelle des 8 processus mis en place à l'INFOMA :



Cette approche « en processus » a permis à l'INFOMA de développer un système de management de la qualité basé sur l'amélioration continue et la satisfaction client.

Des revues de direction réunissent 2 fois par an, la direction, les pilotes et le responsable qualité environnement. Elles permettent d'évaluer la pertinence, l'adéquation et l'efficacité du système de management par la qualité (SMQ). Des audits internes réalisés à intervalle de temps régulier, complètent le dispositif. Ils permettent de vérifier que les dispositions prises par l'INFOMA sont toujours bien appliquées et efficaces. Si des écarts sont détectés lors de ces audits, des actions correctives sont mises en place afin que les écarts ne se reproduisent pas.

Les audits réalisés par l'organisme certificateur permettent également de vérifier que notre système de management de la qualité est toujours conforme aux exigences du référentiel. La certification obtenue démontre la reconnaissance de notre savoir faire par un organisme indépendant et extérieur. La certification est délivrée pour une durée de 3 ans, un audit de surveillance a lieu tous les ans. A l'issue de ces 3 ans, un nouveau cycle de certification recommence.

En mai 2012, l'audit complet des 2 sites Lyon-Corbas et Nancy-Velaine, avait conclu au renouvellement de notre certification ISO 9001 : 2008 pour une durée de 3 ans.

En mai 2013, les audits de surveillance réalisés sur nos 2 sites ont confirmé le maintien de cette certification.

1.2. LA CERTIFICATION ISO 14001

Soucieux des problématiques de développement durable et de respect de l'environnement, l'INFOMA a souhaité compléter sa démarche éco-responsabilité par une certification ISO 14001 : 2004, avec la mise en place d'un système de management environnemental (SME).

La certification ISO 14001 : 2004 s'adresse aux entreprises et aux organisations de tous secteurs et de toutes tailles qui souhaitent intégrer la dimension environnementale dans leur activité.

L'ISO 14001 : 2004 s'applique donc aux aspects environnementaux que l'organisme peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence, mais elle n'instaure pas, en elle-même, de critères spécifiques de performance environnementale. Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. Celle-ci prend un double engagement de progrès continu et de respect de la conformité réglementaire.

La mise en place d'un système de management environnemental (SME) a permis à l'INFOMA (site de Lyon-Corbas) :

- d'identifier et de maîtriser l'impact environnemental de ses activités,
- de respecter les exigences réglementaires et autres exigences applicables dans le domaine environnemental,
- d'améliorer en permanence sa performance environnementale,
- de mettre en œuvre une approche systématique pour définir des objectifs et cibles environnementaux, les atteindre et démontrer qu'ils ont été atteints.

Aujourd'hui, l'INFOMA a choisi d'intégrer ce volet environnemental (SME) dans son système de management de la qualité (SMQ) pour former un SMQE (Système de Management Qualité Environnement) avec un seul manuel qualité/environnement.

Afin d'obtenir cette certification ISO 14001, l'INFOMA a adopté une démarche par étapes lui permettant d'intégrer progressivement les exigences du référentiel dans son SMQE.

En 2011, l'INFOMA avait validé les 3 premières étapes de la démarche. En mai et décembre 2012, il a validé les étapes 4 et 5.

En mai 2013, la certification ISO 14001 : 2004 a été obtenue pour le site de Lyon-Corbas ; elle sera prochainement étendue au site de Nancy-Velaine.

2. LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Dans le cadre de la coopération initiée en 2010 autour de la base Galatée, avec l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) du Maroc, l'INFOMA a reçu la visite de M. Oussama NADIFI, chef du service de la réglementation de l'ONSSA et de M. Abderrahman EL HASKOURI, chef de la division des systèmes d'information.

Par ailleurs, le responsable de la maîtrise d'œuvre Galatée a été retenu comme « expert court terme » par France Vétérinaire International dans le cadre d'un jumelage avec la Direction des Services Vétérinaires d'Algérie.

3. LES SITES INTERNET ET INTRANET

3.1. GÉNÉRALITÉS

Les sites Internet et Intranet de l'INFOMA sont ouverts depuis **mars 2009**. Leurs rubriques sont alimentées par des rédacteurs qui y publient directement leurs articles.

On compte environ 9 rédacteurs réellement actifs à Corbas et 7 à Velaine.

– Statistiques d'accès

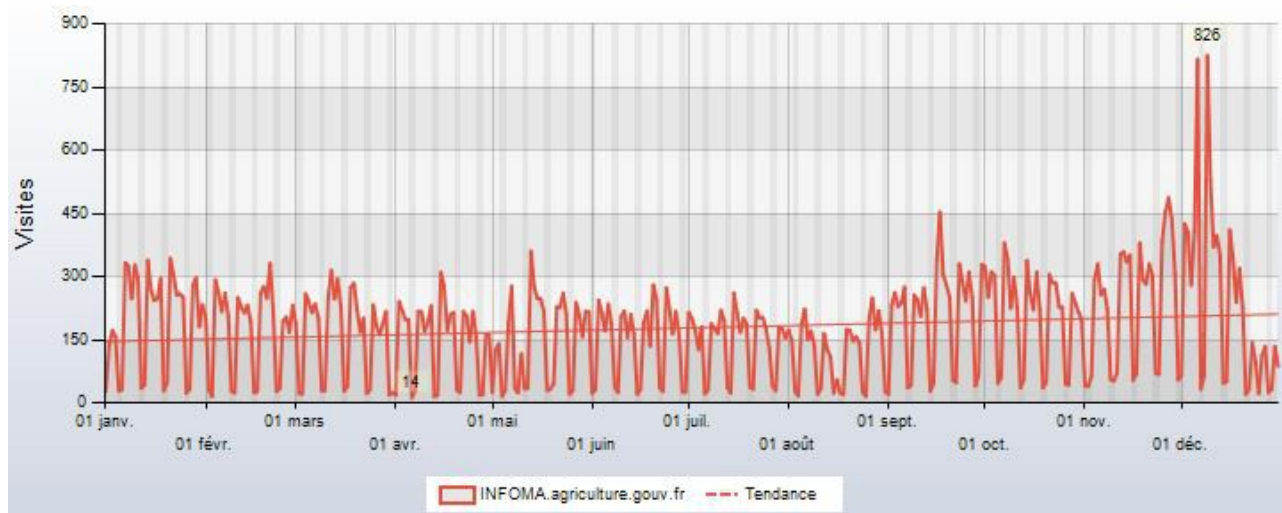
Les 2 sites étant regroupés dans une seule base de données, il est techniquement impossible de dissocier les statistiques d'accès de l'Intranet de celles de l'Internet.

Quelques chiffres concernant les 2 sites, sur l'année 2013 :

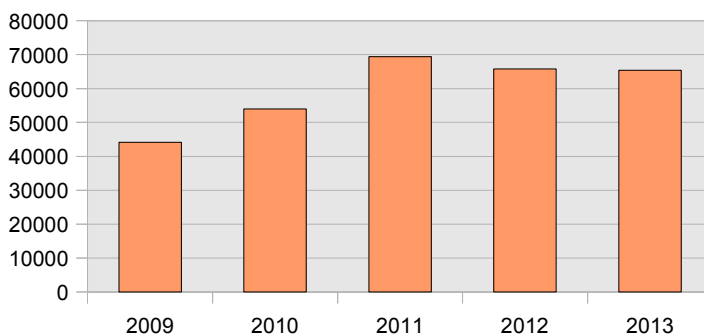
- Nombre de pages vues : 247 362 (+ 7,6% *) * par rapport à 2012
- Nombre de visites : 65 404 (- 0,6 % *)
- Nombre de visiteurs cumulés : 46 921 (+ 4,4 % *)

Les chiffres record d'une journée ont été 826 visites pour 678 visiteurs (le 09 décembre 2013).

– Évolution des visites en 2012



– **Évolution des visites depuis l'ouverture des sites**



Les **15 articles les plus consultés** sont les suivants :

Articles	Nombre de visites	Moyenne quotidienne
Concours (accès intranet)	17261 visites depuis le 19/09/2012	34
Contacts, accès, restauration (Corbas)	15032 visites depuis le 10/10/2008	7.7
Rémunération du technicien supérieur du Ministère chargé de l'Agriculture	12663 visites depuis le 23/01/2009	6.9
Remise des titres de la promotion 2007-2009	10326 visites depuis le 24/01/2012	14
Accès réservé	9545 visites depuis le 27/03/2009	5.3
Devenez technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture	7375 visites depuis le 05/11/2013	81
Domaine vétérinaire et alimentaire	6970 visites depuis le 12/03/2010	4.9
Statut du technicien supérieur du Ministère chargé de l'Agriculture	6525 visites depuis le 23/01/2009	3.5
Tarifs et inscription	5032 visites depuis le 16/01/2013	13
Outils d'auto-formation	4863 visites depuis le 09/09/2009	3
Contacts - Accès - Restauration (Velaine)	4796 visites depuis le 15/07/2010	3.7
Les spécialités des techniciens supérieurs du Ministère chargé de l'Agriculture	4716 visites depuis le 02/11/2009	3
Concours (accès internet)	4652 visites depuis le 06/12/2010	4
Vers le site ftp contenant les supports de cours	4462 visites depuis le 06/10/2010	3.7
La formation initiale des TSMA	4284 visites depuis le 17/06/2013	18.5

3.2. SITE INTERNET

Adresse : <http://infoma.agriculture.gouv.fr>

L'ensemble de ses rubriques (menus) est en accès libre exceptée la rubrique « *Stagiaires en formations* », qui n'est accessible (après authentification) qu'aux seuls stagiaires et permanents des sites de Corbas et Velaine. Cette rubrique contient entre autres le détail des emplois du temps et une importante partie « Outils pédagogiques et supports de cours ». Cette rubrique est pour partie accessible sans authentification depuis le seul intranet et pour partie soumise à authentification avec accès depuis internet/intranet.

Parmi les informations notables mises en ligne sur Internet, on peut signaler :

- une présentation des métiers,
- les référentiels et programmes des 3 spécialités,
- le catalogue Formco de l'INFOMA,
- des outils pédagogiques et supports de cours, (soumis à authentification),
- la présentation des outils de FOAD développés à l'INFOMA,
- les rapports d'activité postérieurs à 2006.

3.3. SITE INTRANET

Adresse : <http://intranet.infoma.agri>

L'ensemble de ses rubriques est en accès libre exceptées les rubriques « *Stagiaires en formations* », « *Comptes rendus des instances* » et « *Vie de l'Infoma* », accessibles aux seuls permanents et stagiaires de Corbas et Velaine.

Le site contient les principales rubriques suivantes :

- les comptes-rendus des différentes instances,
- une rubrique veille et écoute client,
- le projet d'établissement,
- une rubrique Démarche Qualité Environnement.

4. LES PRÊTS DE SALLES

De nombreuses structures du MAAF ainsi que des structures d'autres ministères effectuant des missions du MAAF utilisent les salles de l'INFOMA. Ces prêts sont faits à titre gratuit, y compris pour les salles informatiques, alors que ce type de mise à disposition constitue généralement une prestation spécifique.

L'année 2013 a été marquée par l'organisation à l'INFOMA, entre le 21 et le 30 mai 2013, du concours de déprécarisation pour 125 techniciens du 1er grade spécialité vétérinaire et alimentaire ce qui a généré 167 personnes/jours pour les salles de cours et pour les salles de TP.

Par ailleurs, on remarque le chiffre important de 138 personnes/jours en décembre 2013 qui s'explique par la réunion régionale des vétérinaires de la FEVEC dans l'amphithéâtre 2.

Ces prêts (voir détail en annexe 25) représentent :

Site	Nombre de jours	Nombre de personnes/jours
Velaine	0,5	8
Corbas	69	837
Total	69,5	845

Sur ces totaux, les prêts de salles informatiques représentent :

- 9 jours et 105 personnes/jours pour Corbas
- 0,5 jour et 8 personnes/jours pour Velaine

L'historique de ces prêts est le suivant :

Site	Nombre de jours	Nombre de personnes/jours
2010	66,5	966
2011	38,5	649,5
2012	36,5	437
2013	69,5	845

L'ADMINISTRATION DE L'INFOMA

I – LES PERSONNELS DE L'INFOMA

1.1. LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2013, l'INFOMA compte 43 agents dont 2 agents payés sur le budget de l'établissement.

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013
Catégorie A	12	12
Catégorie B	24	20
Catégorie C	13	11
Total	49	43

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013
Total en ETPT	42,74	39,96

En outre, l'INFOMA accueille pour une période de 4 mois deux agents mis à disposition par La Poste (non comptabilisés dans les tableaux ci-dessus), et qui seront détachés au MAAF en 2014.

➤ Les mobilités

L'INFOMA a vu le départ de :

- Isabelle ANSELME, SA classe exceptionnelle, à la DRAAF Rhône-Alpes,
- Patricia BETTAS-BEGALIN, AAP1, au ministère de la Défense,
- Hélène DESCHAMPS, CTSM, à la DDPP du Rhône,
- Hélène LERCHER, SA classe exceptionnelle, à l'ASP Lorraine,
- Sophie MEHU-CARVALHO, AA 1, à la DREAL Rhône-Alpes,
- Pierre ZACHARIE, CTSM, en décharge syndicale à 100 % à la DRAAF Rhône-Alpes.

L'INFOMA a vu l'arrivée de :

- Marilyn JOURNET, AA1, secrétaire de la formation initiale,
- Patrick MATHIEU, IAE, responsable pédagogique thème agriculture.

➤ Les Promotions

- Annick CAZIN, promue adjoint administratif principal 1ère classe,
- Valérie GILBERT, promue adjoint administratif principal 2ème classe,
- Christophe LE MOING, promu Chef TSMA,
- Sophie PRETOT, promue attaché principal.

1.2. LA LISTE DES PERSONNELS AU 31/12/2013

DIRECTION		
Directeur	Roland RENOULT	ICGREF
SERVICES ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX		
Secrétaire général (C)	Étienne PICQ	Chef de mission
Comptabilité - responsable (C)	Florence LAE	SA
Comptabilité (C)	Virginie LA POSTA	SA (50%)
Personnel/Stagiaires/RLF délégué (V)	Bernard JACQUET	SA cl. supérieure mis à disposition
Secrétaire de direction/ personnel(C)	Hélène MESSON	SA cl. exceptionnelle
Comptabilité (C et V)	Catherine BARRERE	AAP 1 ^{ère} classe
Logistique (C)	Katie DERRAN	SA (80%)
Maintenance/Entretien (C)	Abdelhalim DIB	AA 1 ^{ère} classe
Comptabilité (C)	Valérie GILBERT	AAP 2 ^{ème} classe (80%)
Stagiaires/comptabilité (C)	Martine FLUET	SA cl. supérieure
Marchés publics (C)	Dominique JOANNY	SA cl. exceptionnelle
Accueil (C)	Guy MARTIN (assistant de prévention)	AA 1 ^{ère} classe
Comptabilité/Achats (V)	Bernadette REBEIX	SA cl. supérieure
Accueil/Secrétariat (C)	Malika YAKOUBI	AA 1 ^{ère} classe
Entretien (V)	Fatima AYARI	Agent contractuel
SYSTÈMES INFORMATIQUES		
RSI (C)	Patrick LANTERNIER	CTSMA VA
RSI (C)	Olivier LAMONTAGNE	TPSMA TEA
RSI (V)	Sylvie HAAS	CTSMA TEA (80 %)
RSI (V)	Christophe LE MOING	CPSMA FTR (80%)
CENTRE DE RESSOURCES		
Chef de service (C)	Pascal RIPAULT	ICSPV
REDOF	Sophie PRETOT	Attaché principal
Base Galatée C)	Florence DAGUET	IDAE
Base Galatée (C)	Valérie ROLAND	SA cl. supérieure mis à disposition
Base Galatée (C)	Régine GADOUD- VERNASSIER	TFR
Reprographie, documentation, gardienne (C)	Annick CAZIN	AAP 1 ^{ère} classe
FORMATION INITIALE SPÉCIALITÉ VÉTÉRINAIRE ET AGRICOLE		
Chef de service (C)	Patricia ROOSE	ICSPV
Responsable des formations Techniques Agricoles (C)	Laurent DUHAL	IAE
Responsable d'Ingénierie pédagogique (C)	Karine ALLORY	IAE (80%)
Formateurs et responsables de modules de formation VA (C)	Pierre DURAND Corinne GAILLOT Françoise PIVOT	CTSMA VA CTSMA VA (80%) CTSMA VA
Logistique TP (C)	Liliane PIOLAT	TPSMA VA (80 %)
Adjointe responsable TEA (C)	Muriel BONNET	ATP 1 ^{ère} classe (80 %)
Secrétariat TEA et VA (C)	Martine FLUET Marilyn JOURNET	SA cl. supérieure AA 1 ^{ère} classe
FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES SPÉCIALITÉ FORÊT ET TERRITOIRES RURAUX - ADMINISTRATIF		
<i>Forêts et Territoires Ruraux</i>		
Responsable (V)	Romarc PIERREL	IDAE
Adjoint (V)	Michel GOUTH	CTSMA FTR
Secrétariat (V)	Christiane DERONNE	AAP 1 ^{ère} classe (80 %)
<i>Administratif</i>		
Responsable (C)	Étienne PICQ	Chef de mission

FORMATION CONTINUE

Chef de service (C)	Anne KOSMALA-NOBLET	ICPEF (80 %)
Adjoint au chef de service (C)	Adel BEN YOUSSEF	ICSPV
Secrétariat (C)	Sylvie RANNEAUD	SA cl. exceptionnelle (80%)
Responsable pédagogique domaine agricole (C)	Patrick MATHIEU	IAE
Secrétariat (C)	Laure ASO	SA cl. exceptionnelle (80%)
Gestionnaire (V)	Christelle SANDERS	SA cl. supérieure
Secrétariat (V)	Linda HUMBERT	AA 1 ^{ère} classe (80 %)

(C) = Corbas – (V) = Velaine

1.3. LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS

1.3.1. LE BILAN DU PLAN D'ACTION FORMATION 2013

1.3.1.1. Orientations de l'INFOMA et objectifs de formation des personnels

Le plan de formation 2013 tient compte des objectifs de l'établissement, des besoins particuliers des services et des projets personnels des agents. Ce plan est destiné à renforcer les compétences scientifiques, techniques, administratives et juridiques des personnels.

Les thèmes de 2013 sont similaires à ceux de l'année précédente. En prévision de la mise en place de la formation ouverte à distance (FOAD) dans le cursus des techniciens, le cycle de formation des permanents concernés entamé en 2012 s'est prolongé en 2013.

Formations liées aux projets d'établissement

➤ Démarche qualité

- ✕ Poursuite et maintien de la qualité avec la certification 9001 obtenue en 2009 ; certification 14001 (formation auditeur interne).

➤ Hygiène et sécurité

- Formation initiale et continue des assistants de prévention, secourisme,
- Maniement des extincteurs,
- Sécurité, santé au travail,
- Opération de manœuvre d'exploitation Basse et/ou Haute Tension.

Formations liées aux projets de service

➤ Améliorer l'accueil et faciliter l'adaptation à l'emploi des nouveaux arrivants

Dans les services d'administration générale

- Devenir un professionnel de l'accueil.

➤ Renforcer les compétences des services

Dans les services de formation initiale, continue et au CDR

- Pour les formateurs internes, la formation continue a été effectuée selon leurs domaines privilégiés, en fonction de leurs besoins.
- L'action initiée en 2012, **en prévision de la mise en place de la FOAD** a été complétée en 2013 par une formation sur le suivi et l'évaluation des apprenants ainsi qu'une formation à l'entretien téléphonique avec les apprenants.
- Formation à l'ingénierie pédagogique.

Dans le service d'administration générale

- Perfectionnement sur la réglementation des marchés publics, actions débutées en 2006,
- Initiation et perfectionnement sur les finances publiques et le contrôle de gestion,
- Formation « AGHORA conforme ONP ».

Formations liées aux projets individuels

➤ **Préparation aux différents concours ou examens de promotion interne**

Les agents peuvent se présenter à des concours de niveau B administratif (SA ou SA supérieur ou classe exceptionnelle), B technique (TSMA principal) et A technique (IAE) ou A administratif (Attaché d'administration) :

- Préparation aux épreuves de rédaction de note,
- Préparation aux épreuves orales,
- Préparation du dossier RAEP.

➤ **Développement personnel**

- Bilan de compétences.

➤ **Autres dispositifs de formation**

Les permanents peuvent demander à bénéficier des nouveaux dispositifs de formation tels que le Droit Individuel à la Formation (DIF), le CIF (Congé Individuel de Formation), le bilan de compétences, des périodes de professionnalisation.

1.3.1.2. Indicateurs de suivi

Indicateurs quantitatifs

- Nombre de jours de formation par agent géré,
- Nombre de jours de formation par catégorie par rapport à son effectif dans la structure,
- Nombre de jours de formation par catégorie et par thème,
- Dépense moyenne de formation par agent géré,
- Coût moyen d'une journée de formation.

Indicateurs qualitatifs

- Adaptation des référentiels pédagogiques aux évolutions des missions et des métiers,
- Adaptation aux enjeux économiques et sociaux,
- Optimisation de la gestion des ressources humaines,
- Maîtrise des techniques nouvelles.

1.3.2. LE BILAN FINANCIER DU PLAN DE FORMATION 2013 DE L'INFOMA

1.3.2.1. Crédits alloués en 2013

Les frais de formation imputés sur le budget de l'INFOMA sont de 17 914,17 € (15 614,82 € en 2012).

1.3.2.2. Dépenses de formation continue des personnels en 2013

Bilan global

Afin d'assurer une meilleure maîtrise des coûts de formation, l'INFOMA fait appel en priorité aux formations sur site, à l'offre locale et régionale du MAAF pour la formation continue de ses personnels : la localisation des 2 centres assure une offre extérieure de proximité importante qu'elle soit interne au MAAF (catalogue régional FORMCO, autres établissements de formation) ou interministérielle (IRA, préfecture de région ou

de département) sans oublier les structures partenaires telles que l'ONF de Velaine en Haye qui forme les techniciens de l'Office National des Forêts.

Afin de rapprocher l'offre de formation en région de la demande, l'INFOMA Corbas, a transmis les besoins exprimés lors des entretiens annuels de formation à la DR-FORMCO de Rhône-Alpes afin qu'ils soient pris en compte dans la préparation du document régional de formation.

L'ensemble de ces éléments concourt à limiter le coût moyen d'une journée de formation.

En outre, pour les formations communes aux deux sites, certaines formations sont suivies à distance (visio-conférence ou par webcam), ce qui permet de limiter des frais de déplacement.

☐ **Ventilation des dépenses imputées sur le budget de l'INFOMA**

➤ **Dépenses de formation et de déplacement**

Dépenses de formation	Dépenses de déplacement	Cumul général
15 358,99 (11 547,16*)	2 555,18 (4 067,66*)	17 914,17 (15 614,82*)

* valeurs de 2012

Ces dépenses concernent 118 actions de formation en 2013, contre 175 pour 2012.

➤ **Ratios de coût (sur la base de 199 jours*agents, 51 agents gérés, 82 jours de stage)**

Évolution des ratios de coût				
	2010	2011	2012	2013
Dépenses totales de formation continue/agent	208,17 €	234,17 €	312,30 €	351,25 €
Dépenses totales de formation continue/jours*agents	81,83 €	63,26 €	73,48 €	90,02 €

L'augmentation significative des dépenses de formation des personnels se confirme. Elles atteignent 17 914,17 €, contre 15 614,82 en 2012 pour un effectif de 51 agents (effectif glissant) ; la comparaison en ETPT (40,495 en 2013 et 42,74 en 2012) confirme la tendance, puisque les dépenses en formation s'élèvent à 442,38 € / ETPT, contre 364,58 € / ETPT en 2012 (et 296 €/ETP en 2011).

Les dépenses par jour-agent de formation augmentent également à 90,02 € par rapport à la moyenne des 3 dernières années. Rapportées au nombre d'agents, les dépenses augmentent (351,25 €).

L'augmentation s'explique, en partie, par le choix de formateurs adaptés pour des formations pointues et « à la carte » rendues nécessaires par le projet de l'établissement (FOAD, audit LRQA) ou par des obligations réglementaires (habilitation électrique, secourisme et sécurité).

Les dépenses liées au déplacement ont considérablement baissé : de 4 067,66 € en 2012 à 2 555,18 € cette année, soit de 38 %, pour un niveau de formation équivalent (4,91 jours de formation par ETPT).

Ainsi, le budget consacré à la formation des personnels est davantage utilisé pour des formations sur site (rémunération des formateurs), notamment pour les formations pouvant concerner plusieurs agents (sécurité) ou pour les formations très spécifiques aux métiers au sein de l'INFOMA. ce qui offre davantage de possibilités aux agents de suivre ces formations sur le site de l'établissement, tout en économisant le temps des trajets si les formations devaient être organisées à l'extérieur.

Toutefois, si la réflexion sur le plan de formation doit toujours être basée sur une période pluri-annuelle, force est de constater l'augmentation constante sur les quatre dernières années des dépenses par agent et par ETPT.

Pour mémoire, le budget formation du personnel de l'INFOMA est imputé depuis 2004 sur celui de l'INFOMA.

1.3.3. LE BILAN D'ACTIVITÉ 2013

1.3.3.1. Volet quantitatif

☒ Nombre de jours de formation par catégorie de personnels (sans tenir compte des ETPT)

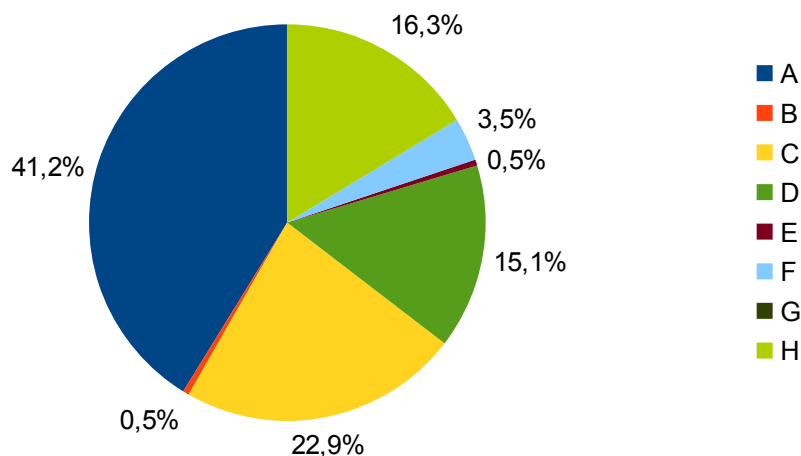
Personnels	Effectif géré en 2011	%	Jour*agents	%	Moyenne jour/agent
A	13	25,5	49,5	24,87 (34,12*)	3,81 (5,57*)
B	24	47	114	57,29 (50,59*)	4,75 (4,47*)
C	14	27,5	35,5	17,84 (15,29*)	2,53 (2,5 *)
Total	51	100	199	100	3,90 (4,25*)

* valeurs 2012

☒ Nombre de jours de formation réalisée par domaine et par catégorie d'agents

Domaines	A	B	C	Totaux	%
A - Techniques professionnelles	28	44	10	82	41,2
B - Management et communication	1	0	0	1	0,5
C - Santé et sécurité au travail	11	30,5	4	45,5	22,9
D - Communication, expression, méthode de travail...	2	6,5	21,5	30	15,1
E – Formation, enseignement, communauté éducative	1			1	0,5
F - Informatique et bureautique	0	7	0	7	3,5
G - Sciences de base	0	0	0	0	0
H - Domaines spécifiques	6,5	26	0	32,5	16,3
Total	49,5	114	35,5	199	100 %

☒ Répartition par domaine du nombre de jours stagiaires



1.3.3.2. Volet qualitatif

Le nombre global de jours-agents de formation suivis cette année 2013 se situe dans la moyenne des années précédentes, soit 199 (212,5 jours en 2012 et 192,5 jours en 2011). Rapporté au nombre d'ETPT (40,495), le nombre moyen de jour de formation par agent est de 4,91 (proche des 4,97 de 2012).

Il est à noter que la journée professionnelle réalisée sur chaque site est incluse dans ce total.

En ce qui concerne les agents gérés, 2 de Velaine ayant quitté l'Infoma au début de l'année, n'ont suivi aucune action de formation au cours de l'année écoulée. Pour mémoire, sur les deux sites seuls 3/52 en 2011 et 2/50 en 2012 n'avaient suivi aucune formation.

Pour Corbas, 5 agents n'ont suivi aucune formation en 2013. Les raisons sont multiples, à savoir : congé maladie/maternité/parental, puis départ pour un agent, un agent proche de la retraite et la difficulté à trouver des actions de formation adaptées pour 3 agents.

Les domaines spécifiques (16,3%), de communication, expression et méthode de travail (15,1%), des techniques professionnelles (41,2%) et santé et sécurité au travail (22,9%) sont les domaines de formation les plus demandés ; ils représentent plus de 90% des formations réalisées par les personnels de l'INFOMA ; cette proportion est cohérente au regard des objectifs de l'Institut.

Les demandes relatives aux techniques professionnelles passent en tête des formations suivies (de 43 jours-stagiaires en 2011, à 74 en 2012 pour atteindre 82 en 2013). Ceci s'explique notamment par la nécessaire préparation à la mise en place du dispositif FOAD, au suivi des stagiaires de l'INFOMA, en lien avec le nouveau cursus, et à la formation spécifique des T1 admis par concours spécial (déprécarisation).

Pour le site de Velaine

Avec 30,5 jours-agents, le nombre de jours-agents 2013 est proche de celui observé l'année précédente (34,5 jours). Cela correspond à 4,03 jours par ETPT.

Les principaux domaines de formation sont par ordre décroissant de jours-agents : domaines spécifiques (8), communication-méthode de travail (7,5), informatique (6), techniques professionnelles (6) et santé-sécurité (4).

Les actions annulées ou non suivies :

10 actions pour Corbas et 3 actions pour Velaine n'ont pas été réalisées. Elles concernent 14 agents au total. Le motif était l'excédent de candidatures pour 8 d'entre elles, et maladie de l'agent pour 2 actions. Seules deux actions ont été reportées ou annulées par la structure organisatrice.

Parmi les 14 demandes non abouties, une candidature n'a pas été retenue, un stage a été annulé par la structure organisatrice. Les autres sont dues à l'absence de l'agent (6), maladie (3). Les domaines concernés sont les techniques professionnelles (3), la santé et sécurité au travail (3) et la communication, expression, méthode de travail (3).

1.3.3.3. Détail des actions suivies par les personnels

Voir annexe 26.

II – LES INSTANCES DE L'INFOMA

2.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2013, le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Constant LECOEUR le 21 mars à Paris. Suite à la nomination de Mme Anne LE HY comme nouvelle présidente, la réunion d'automne s'est déroulée à Corbas le 7 novembre.

2.1.1. LA RÉUNION DU 21 MARS 2013

En sus des points détaillés ci-dessous, le rapport d'activité de l'année 2012 a été présenté. Le compte financier 2012 ainsi que le budget rectificatif n°1 pour 2013 ont également été approuvés.

Cursus T1

L'architecture du cursus T1 a été validée par le conseil d'administration d'octobre 2012 : il comporte de nombreuses modalités pédagogiques nouvelles. La difficulté réside également dans la diversité des employeurs potentiels, qui n'étaient auparavant que les DDI.

L'innovation se traduit par le suivi à distance des stagiaires. Pour cela, l'INFOMA s'est appuyé sur les compétences dont disposent déjà le CNPR et l'Éducation Nationale : des agents de ces organismes sont venus faire des séances de formation aux agents de l'INFOMA. L'INFOMA développe une série de documents pour mettre en place cette formation : livret du tutorat, vade-mecum du tuteur, vade-mecum du CSP,...

Un projet de règles de gestion a été présenté. Il rappelle notamment l'ensemble des acteurs du dispositif, et leur rôle à savoir :

- le Chargé de suivi pédagogique (CSP),
- le Coordinateur hiérarchique,
- le Tuteur structure.

Tous les stagiaires s'intègrent dans un même dispositif, quelle que soit leur origine. Une formation personnalisée peut néanmoins être dispensée en fonction du diagnostic individuel permettant un ajustement du cursus type. L'homogénéité est donc la règle, mais, selon la diversité des situations, une individualisation est possible.

Dans tous les cas, l'INFOMA est pilote de la formation et joue ce rôle jusqu'à la fin du parcours : du bilan partiel jusqu'à la présentation finale en Conseil de la formation et enfin en CAP en vue de la titularisation.

Les éléments financiers ont été également précisés, en particulier la prise en charge des frais de déplacement.

Des données complémentaires pédagogiques ont été apportées, par spécialité :

- TVA : mise à jour de la version antérieure du cursus de formation,
- TEA : le recrutement d'agents ASP est abandonné au profit d'agents FAM,
- FTR : une hypothèse de cursus pour des agents en police de l'eau est présentée. Ce scénario est susceptible d'être transposé si la déprécarisation devait concerner des agents en postes forestiers.

Gestion des calendriers hebdomadaires des formations

En raison de la densification de la formation et compte-tenu de sa durée réduite à un an, des heures de cours supplémentaires s'avèrent nécessaires. D'autre part, cette révision du calendrier hebdomadaire est l'occasion d'uniformiser les horaires entre les sites de Velaine et Corbas.

Sur le cursus T2, les cours représentent 34,5 heures/semaine avec une marge de manœuvre d'une demi-heure par rapport à la durée légale de travail de 35 heures, qui pourra être affectée à des révisions ou le cas échéant, en compensation de retours tardifs lors des sorties.

Pour la formation T1, les formations sont réparties du lundi midi au vendredi midi, par assimilation avec les usages « FORMCO ».

Projet d'établissement de l'INFOMA

Le bilan final du projet d'établissement a été effectué. Ce projet compte 18 actions correspondant à 3 axes stratégiques qu'avait arrêtés le Conseil d'Administration en 2010. La réussite de la rentrée 2013 a constitué un

projet considérable sur lequel toutes les forces vives de l'INFOMA ont été concentrées. C'est pourquoi aucun nouveau projet d'établissement n'a été élaboré pour l'instant.

2.1.2. LA RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2013

En sus des points détaillés ci après, le budget rectificatif n°2 au budget 2013 a été présenté et approuvé ainsi que le BP 2014.

☰ Le cursus T1

Le nouveau cursus dont l'élaboration a constitué un challenge pour l'INFOMA a été présenté avec notamment l'individualisation du cursus, la mise en œuvre de formation par alternance avec tutorat ainsi que le recours à la Formation Ouverte et à Distance (FOAD). Il est souligné que le changement a été brutal par rapport à la formation assurée jusqu'à l'année passée. Toute l'équipe pédagogique a fourni un travail très structuré et a développé un certain nombre d'outils.

La formation proposée répond aux trois objectifs visés : l'élaboration de protocoles de formation adapté à chaque stagiaire, son suivi par un seul interlocuteur à l'INFOMA, le Chargé de Suivi Pédagogique, et enfin son évaluation, ce dernier point n'ayant pas représenté la moindre des difficultés compte tenu de l'hétérogénéité des profils.

Il est précisé que le diagnostic des besoins de chaque stagiaire est effectué à l'aide de son dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle, d'entretiens téléphoniques individuels avec l'agent et son supérieur hiérarchique direct. Les compétences détenues par chaque agent sont évaluées et comparées aux compétences nécessaires. Un bilan est établi et une proposition de cursus adapté et un calendrier adressés au supérieur hiérarchique pour validation.

L'élaboration du Protocole Individualisé de Formation (PIF) a nécessité la désignation d'un ou plusieurs tuteurs et d'un coordonnateur hiérarchique. Il est à noter que l'INFOMA n'a pas été amené à récuser de tuteur mais que, dans certains cas, il a été nécessaire de demander l'appui d'un second tuteur, plus expérimenté sur certains aspects techniques.

Pour assurer sa mission, le tuteur dispose de différents outils comme le vade-mecum accessible sur le site de l'INFOMA et le livret de tutorat. Le volume de la formation tutorée varie entre 6 heures et 76 heures. Pour la grande majorité des agents, la durée de la formation tutorée se situe entre 10 heures et 40 heures. Les tuteurs, majoritairement TSMA, encadrent en moyenne 2 agents. Ils sont considérés par l'INFOMA comme des collaborateurs occasionnels non rémunérés.

Une démonstration de la plate-forme de FOAD, Sophia, a été effectuée : cet outil permet au stagiaire l'accès aux cours où il a été abonné par l'INFOMA. La plupart des diapositives sont sonorisées et des animations maintiennent l'intérêt de l'apprenant. Des tests de connaissance réguliers ont été prévus. En outre, la plate-forme, constitue un espace d'échanges entre collègues, chargés de suivi pédagogique et régulateurs. Elle facilite également le suivi des stagiaires. En effet, des extractions sont possibles, par exemple sur le temps passé sur chacun des outils, ce qui permet de relancer les décrocheurs.

Les référentiels d'activités de compétences et d'évaluation pour la spécialité Vétérinaire et Alimentaire ont été présentés et approuvés par le conseil d'administration. Il en est de même pour le référentiel pour le métier contrôleur pluri-filières qui a été élaboré en lien avec FranceAgriMer. Une variante de ce référentiel est prévue pour les agents de l'ASP.

☰ Le cursus T2

Les éléments complémentaires à la synthèse présentée lors d'un précédent Conseil d'Administration sont présentés :

- l'étude technique qui est supprimée et remplacée par un mémoire technique,
- les cursus aménagés pour 3 stagiaires déjà de statut T1 ayant réussi le concours de T2,
- les référentiels des cursus T2 : ces référentiels sont dans la continuité des référentiels élaborés pour l'ancien cursus en deux ans et ils sont approuvés par le conseil tant pour le volet compétence que pour le volet évaluation.

La formation continue

Les prévisions de programme de formation continue 2014 tant pour le Programme National de Formation continue du Ministère (PNF) que pour les formations à la demande ont été présentées.

Le nombre de formations offertes par l'INFOMA est en progression annuelle constante avec 144 stages validés pour le PNF 2014. L'ensemble mobilisera environ 1 500 stagiaires et devrait représenter environ 365 jours de formation. Les stages sont répartis en 6 thématiques et l'offre est la plus importante dans le domaine Vétérinaire et Alimentaire.

En outre, en 2013, l'INFOMA a été l'un des rares centres de formation à identifier le besoin d'une formation unique pour les agents d'horizons très différents des SIDSIC. : 6 stages ont été organisés en 2013 et 2 stages complémentaires étaient en cours de programmation. Ce partenariat avec le SGMAP devrait se poursuivre en 2014, vraisemblablement dans le cadre d'un programme pluriannuel.

L'INFOMA cherche à intégrer davantage son offre FOAD dans son offre globale, par exemple par le développement d'outils permettant l'acquisition des prérequis préalablement à une formation en présentiel. : actuellement 13 produits, dont certains seront en 2014 transférés sur la plate-forme Sophia, sont proposés et remis à jour annuellement si nécessaire.

Optimisation énergétique

L'INFOMA s'est engagé dans une démarche d'amélioration énergétique. En 2013, la première tranche de travaux a concerné le Centre de Ressources. En 2014, les travaux seront poursuivis pour le bâtiment administration.

Le bureau d'étude SINTEC a réalisé une étude énergétique concernant le chauffage. Le recours à la géothermie, un temps envisagé, s'étant révélé impossible faute de ressource en eau, SINTEC préconise la mise en œuvre d'une chaudière à granulés de bois ; ce projet sera finalisé en 2014 pour une réalisation prévue sur 2015.

Nouveaux textes de l'INFOMA

Les deux textes majeurs de l'INFOMA ont besoin d'être adaptés. Des mesures de simplification sont présentées pour le décret n° 97-270 du 19 mars 1997 qui a créé l'INFOMA.

- la suppression du Conseil Intérieur, instance qui fait redondance avec le CHSCT et le CT,
- l'ajustement du nombre de membres au Conseil d'Administration,
- la mise en place d'un collège unique de représentants des personnels, la distinction entre enseignants et non enseignants n'apparaissant plus pertinente.

Par ailleurs, le recrutement à deux niveaux et la mise en place de deux cursus de formation nécessitent la modification de l'arrêté du 12 mai 1997 organisant la formation des techniciens.

2.2. LE CONSEIL DE LA FORMATION

En 2013, le Conseil de la Formation s'est réuni à deux reprises : le 31 mai et le 9 octobre.

2.2.1. LA RÉUNION DU 31 MAI 2013

Ce conseil exceptionnel avait à examiner le dossier de titularisation d'un stagiaire TEA de la promotion 2011-2012 dont le stage probatoire avait été prolongé.

À l'issue de cette réunion, le CF a fait part de ses conclusions au SRH et, après examen en CAP, le stagiaire a été titularisé dans le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe et mis à disposition de l'ASP.

2.2.2. LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2013

Situation inusuelle par le nombre d'agents concernés, ce conseil a examiné 4 nouveaux cas particuliers de stagiaires de la promotion 2011-2013 n'ayant pas validé l'ensemble de leur parcours de formation.

Il s'agissait de 2 stagiaires TEA et de 2 stagiaires FTR. Deux d'entre eux avaient été recrutés par la voie des emplois réservés et un par la voie du recrutement réservé aux travailleurs handicapés.

Pour 3 de ces stagiaires, c'est au moment du stage probatoire que la caractérisation des difficultés d'intégration professionnelle a pu réellement être faite ce qui démontre, si besoin était, l'extrême utilité de cette phase de la formation.

Pour le 4ème stagiaire, la période de formation à l'INFOMA avait déjà permis de déceler des problèmes comportementaux qui n'avaient pas été signalés à la structure de pré-affectation afin de permettre au stagiaire d'être apprécié sans préjugé. Après un bon déroulement du stage d'étude technique, les problèmes comportementaux se sont confirmés dans la dernière partie du stage probatoire.

A l'issue de cette réunion, le Conseil de la Formation a transmis les avis suivants au SRH :

- prolongation du stage probatoire de 5 mois pour les 2 stagiaires TEA,
- prolongation du stage probatoire de deux mois pour un stagiaire FTR.

2.3. LE COMITÉ TECHNIQUE, LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, LE CONSEIL INTÉRIEUR

Le Comité Technique, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail et le Conseil Intérieur se sont réunis conjointement le lundi 18 mars et le 5 novembre.

2.3.1. LA RÉUNION DU 18 MARS 2013

Différents bilans de l'activité 2012 ont été présentés :

- l'activité des médecins de prévention,
- les mentions et suites données aux observations portées aux registres de santé et sécurité au travail des sites,
- la formation continue du personnel permanent de l'INFOMA.

2.3.2. LA RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2013

L'ensemble des données suivantes ont été présentées :

- le plan de prévention des risques routiers,
- le programme annuel de prévention 2014 et les crédits demandés,
- le bilan d'étape de l'exécution du plan 2013 de formation continue des personnels qui représente autant que pour toute l'année 2012,
- les mentions et suites données aux observations portées aux registres de santé et sécurité au travail des sites,
- l'activité des médecins de prévention : suivi des T2 et du personnel permanent de l'INFOMA.

À cette occasion, sont notamment évoqués :

- le problème routier à la sortie de l'INFOMA Corbas depuis les travaux effectués par le Grand Lyon,
- le renouvellement du parc automobile avec en particulier un véhicule de marque non européenne,
- l'intérêt de pratiquer un exercice d'évacuation avec enfumage et présence des pompiers,
- les formations préalables à la mise en œuvre du cursus des futurs T1.

La présentation du document unique actualisé est effectuée suscitant des suggestions d'amélioration portant notamment sur la précision des informations (par exemple, sur le risque chimique, préciser quels produits), quitte à renvoyer l'information vers d'autres documents. En matière de RPS, il est indiqué que le travail se poursuit et porte actuellement sur l'analyse des données brutes. Il est précisé que cette démarche est en elle-même une action sur le sujet ce qui mérite son inscription au Document Unique.

III – LES SYSTÈMES D'INFORMATION

En ce qui concerne les éléments communs aux deux sites de l'INFOMA, on peut noter que :

- l'application Giraff (Gestion Informatisée en Réseau des Activités Formin / Formco) est encore inaccessible depuis les réseaux SANTE, MEEDTL. La mise en œuvre prochaine du RIE (Réseau Interministériel de l'État) devrait résoudre ce problème.
- le changement d'antivirus, McAfee ayant remplacé Kasperski sur l'ensemble du parc des 2 sites (160 machines), excepté sur les serveurs qui ont conservé Kasperski.
- la migration sur Agricoll V2 des messageries / agendas des agents et la mise en place des BALs fonctionnelles partagées.
- le remplacement de la suite bureautique OpenOffice par LibreOffice sur l'ensemble du parc des 2 sites.

3.1. LE SITE DE CORBAS

3.1.1. LES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES ET INFORMATIQUES

- réception et installation de 6 écrans de projection, 1 UC, 1 écran, 4 imprimantes laser, 2 onduleurs, 1 système d'audioconférence, 13 disques durs internes, 1 disque dur externe, 1 meuble informatique,
- mise en place du nouveau serveur «CDR» : PLATON (serveur de fichiers du CDR, serveur web - logiciels de gestion de ressources GRR + WSUS-),
- remplacement du vidéoprojecteur de l'amphithéâtre n° 2.

3.1.2. LES LOGICIELS

- mise à niveau des logiciels suivants sur une soixantaine de postes : ASADIA, SIGAL et LEONIDAF (14 postes),
- Mise à niveau de Superdoc PREMIUM sur les 2 serveurs Galatée, le serveur Socrate et 5 postes agents,
- Installation du logiciel QGIS (cartographie) sur 13 postes.

3.2. LE SITE DE VELAIN

3.2.1. LES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES ET INFORMATIQUES

- réception et installation d'un système de visioconférence,
- réception du futur serveur Giraff,
- remplacement de la climatisation du local serveur.

3.2.2. LES LOGICIELS

- poursuite du développement de la base de données (web) Giraff,
- installation / configuration pour la réalisation de stages informatiques en formation continue :
 - 10 postes en windows 2008 server,
 - 20 postes en Windows 7,
 - 10 postes en serveur Linux Fedora,
 - 10 postes avec machine virtuelle (OCS / GLPI),
 - 10 postes avec PostGresql et Postgis,
- remise à la configuration initiale des ordinateurs après chaque formation.

IV – LES BIENS IMMOBILIERS DE L'INFOMA

4.1. LE SITE DE CORBAS

Pour faire suite au diagnostic énergétique de 2011, et à l'étude de choix énergétique réalisée en complément en 2012, nous avons poursuivi cette année l'optimisation énergétique du site (pour mémoire calorifugeage complet des tuyaux de chauffage de tous les bâtiments en 2012).

Ainsi nous avons pu réaliser la rénovation complète du Centre de Ressources : remplacement des fenêtres, isolation pignon extérieur, VMC, et peintures de l'ensemble de ces locaux.

Ont aussi été effectués comme chaque année, la maintenance des différents équipements et les contrôles réglementaires sur l'ensemble des dispositifs d'alarmes incendie, appareils de levage, ascenseur, analyse des eaux pour la station de traitement etc...

4.2. LE SITE DE VELAIN

L'INFOMA est désormais installé depuis trois années sur le site du campus ONF à Velaine en Haye et occupe le rez de chaussée du bâtiment FAOU ; celui-ci a été entièrement restructuré et rénové avant notre arrivée et ne nécessite pas de travaux particuliers dans l'immédiat.

À noter que nous avons remplacé cette année la climatisation du local serveur et fait l'acquisition d'un nouveau système de visioconférence.

4.3. LE SCHÉMA PLURI ANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE OU SPSI

Le SPSI avait reçu un avis favorable en date du 9 mars 2011 des services du Ministère chargé de l'Agriculture, et une approbation en date du 28 décembre 2011 des services de France Domaine.

Accompagné de ces avis et des observations mentionnées, il a été soumis pour approbation au conseil d'administration de l'INFOMA : celui-ci a approuvé ce Schéma, par délibération n°3 en date du 22 mars 2012.

Depuis 2012 ce SPSI fait l'objet d'un suivi que nous répercutons sur les documents qui concernent les surfaces occupées sur nos deux sites et un tableau faisant état des économies immobilières réalisées ; compte tenu de la situation stabilisée de l'INFOMA, en particulier depuis le transfert du site à Nancy-Velaine sur le campus ONF en 2010, il n'a pas été envisagé une autre hypothèse que le maintien des surfaces et donc des coûts actuels.

V – LES ÉLÉMENTS DU BUDGET DE L'INFOMA

	INFOMA	
	2012	2013
a - Personnel		
1 - Formation initiale	80 073,14 €	55 721,01 €
2 - Formation continue	64 047,85 €	70 586,14 €
3 - Galatée		
4 - Permanents	206 564,26 €	207 940,49 €
5 - Autres		964,19 €

TOTAL **350 685,25 €** **335 211,83 €**

b - Fonctionnement		
1 - Formation initiale	457 722,00 €	392 226,10 €
Conventions de formation	93 874,76 €	32 942,46 €
Repas et hébergement	19 289,25 €	51 037,26 €
Locations de cars	6 581,15 €	2 803,83 €
Indemnités de stage - déplacements	298 995,03 €	285 758,92 €
Frais de déplacements des intervenants extérieurs	33 804,03 €	19 683,63 €
Équarrissage ⁽¹⁾	5 177,78 €	0,00 €
2 - Formation continue	162 342,34 €	164 693,60 €
Stages conventionnés par le MAAF	133 972,48 €	141 789,96 €
Stages organisés par l'Infoma	3 693,98 €	20 403,64 €
Conception de supports FOAD	4 993,40 €	2 500,00 €
Personnels permanents ⁽¹⁾	19 682,48 €	
3 - Galatée	13 857,87 €	17 549,99 €
4 - Fonctionnement général	393 451,72 €	397 946,76 €
Matériel et fournitures	21 058,93 €	12 131,51 €
Impression et documentation	8 737,06 €	8 163,76 €
Locaux	245 018,55 €	243 704,73 €
Véhicules de service	27 308,90 €	21 158,60 €
Communications et relations publiques	2 566,96 €	4 199,83 €
Affranchissements et télécommunications	29 938,86 €	27 832,49 €
Informatique	19 971,39 €	14 927,02 €
Reprographie	9 409,93 €	11 747,52 €
Groupe de travail	7 001,44 €	5 982,57 €
Formation des personnes permanents		16 949,98 €
Frais de déplacement des permanents (hors formation)	10 036,90 €	12 319,92 €
Autres dépenses (dont équarrissage)	12 402,80 €	18 828,83 €

⁽¹⁾ rattachement au fonctionnement général à compter de 2013

TOTAL **1 027 373,93 €** **972 416,45 €**

TOTAL PERSONNEL & FONCTIONNEMENT **1 378 059,18 €** **1 307 628,28 €**

Pour mémoire crédits d'extourne non employés 12 675,02 € 7 481,71 €
Pour mémoire amortissements 262 678,15 € 261 741,03 €

c - Investissement		
1 - Matériel informatique	8 039,71 €	12 541,80 €
2 - Matériel et mobilier	88 218,45 €	102 901,62 €
3 - Aménagement et travaux	46 966,08 €	148 586,05 €
4 - Intérêts courus		

TOTAL INVESTISSEMENT **143 224,24 €** **264 029,47 €**

Pour mémoire amortissements subvention d'équipement et dotation 47 740,00 € 60 615,09 €

TOTAL GENERAL **1 521 283,42 €** **1 571 657,75 €**

Éléments d'analyse

Le compte de résultat de l'ordonnateur n'est pas identique à celui de l'agent comptable : la différence constatée de 7 481,71 € correspond aux crédits d'extourne non employés. En effet, en fin d'année, l'ordonnateur procède à une liquidation provisoire du montant des dépenses engagées et en début d'exercice, à réception des factures définitives, un nouveau mandat est établi, qui peut être inférieur au montant des charges à payer constatées en fin d'exercice 2013.

Le total des charges de fonctionnement en 2013 s'élève à 1 561 887,60 € contre 1 628 062,31 € en 2012. Les crédits ouverts (fonctionnement et investissement) ont été consommés à hauteur d'environ 80 %.

La différence par rapport à 2012 soit 66 174,71 € correspond globalement à la baisse des charges liées à la mise en place des nouveaux cursus de techniciens à compter du mois de septembre 2013.

☰ Charges de fonctionnement autres que les charges de personnel

Les charges se répartissent comme suit :

- x Ce sont les « autres services extérieurs » qui représentent le poste de charges le plus important (27,29%) contre (28,08%) en 2012. L'importance de ce poste est directement lié aux dépenses engendrées par le versement des indemnités de stage et des frais de déplacement aux TSMA.
- x Viennent ensuite les « achats de sous-traitance » (25,54%) contre (23,57%) en 2012 ; les conventions de formation, même si celles-ci ont diminué en 2013 (absence de promotion entrante fin 2012), demeurent importantes en pourcentage global des dépenses de l'exercice clos.
- x Les autres charges se répartissent entre les dotations aux amortissements (16,76%), les achats divers (eau, gaz, électricité, produits d'entretien, achats pédagogiques) (6,66%). Les charges de gestion courante, charges exceptionnelles et taxes sont restées globalement stables.

☰ Charges de personnel

La masse salariale et ses composantes, à savoir les traitements, les cotisations et les prestations sociales, représentent 20,27 % du total des charges de fonctionnement.

L'effectif physique réel, permanents et stagiaires, de l'INFOMA, est de 149 agents qui se décline en :

1/ Fonctionnaires d'État

Personnels permanents	41 agents pour 38,24 ETPT
TSMA Stagiaires (promotion 11/13 et T2 -13/14)	106 agents pour 54,75 ETPT

2/ Personnel rémunéré sur budget

Permanents	2 soit 1,72 ETPT
Personnel occasionnel	pas de recrutements ponctuels cette année 2012
Les 479 intervenants occasionnels en formation initiale et continue représentent environ 5,1 ETP (rapport entre le nombre d'heures réalisées et un temps complet).	

Les agents se répartissent comme suit :

Direction	1
Formation initiale et formation continue	19
Administration générale	14
Systèmes d'information	4
Centre de ressources	5
Techniciens stagiaires (promotion 11/13 et T2 -13/14)	106

Les crédits dédiés à la charge de personnel ont été utilisés à hauteur de 87,24 %. L'écart constaté entre la prévision et l'exécution s'explique :

- x d'une part, par une estimation des vacances effectuée au vu du ruban pédagogique des années précédentes, et les incertitudes avec les nouveaux cursus T1 et T2.
- x d'autre part, par le mode de calcul des charges sociales qui diffère pour les formateurs occasionnels.

A noter que comme les années précédentes, les frais de surveillance médicale des agents de l'INFOMA ont été pris en charge entièrement sur des crédits déconcentrés.

Les comptes de l'établissement n'enregistrent pas en dépenses les payes des 149 fonctionnaires d'État (43 permanents, 106 TSMA stagiaires//effectifs glissants, avec une promotion 11/13 présente seulement jusqu'au début octobre 2013, une promotion 13/14 présente à compter du 15/09/2013, les auditeurs libres n'étant pas comptabilisés) ; ces éléments signifient que le coût réel de fonctionnement de l'établissement ne peut être appréhendé à la seule lecture du compte d'exploitation de l'EPN.

Les ressources de fonctionnement sont pour l'essentiel composées :

- x de la subvention de fonctionnement SCSP (80%) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
- x des conventionnements des actions de formation continue et des prestations de service.

Les ressources propres générées par les produits des locations de salles, la participation d'auditeurs libres à la Formin et Formco et quelques produits de gestion courante sont peu élevées (4,26%).

Le résultat de l'exercice enregistre un excédent de 415 462,39 €.

La capacité d'autofinancement dégagée en 2013 s'élève à 616 397,01 € contre 542 225,23 € en 2012.

Les emplois sont composés d'actifs immobilisés d'un montant de 264 029,47 € conformément aux prévisions, à savoir :

- x rénovation globale et optimisation énergétique du Centre de Ressources,
- x dernière tranche de remplacement des véhicules dans le cadre du plan de rationalisation du parc automobile (3 VA à Corbas et 2 VA à Velaine),
- x renouvellement du parc informatique pour les deux sites et remplacement de quelques mobiliers.

La capacité d'autofinancement étant supérieure aux emplois, nous constatons une augmentation du fonds de roulement d'un montant de 355 044,99 €.

Au 31 décembre 2013, le fonds de roulement s'élève à la somme de 3 148 117,49 €.

ANNEXES

ANNEXE 1

LE RECRUTEMENT DES TECHNICIENS DU 1er GRADE EN 2013

POSTES 2013 (hors déprec)

	TEA	TVA	TFTR	Total
Externe	7			7
Interne	3			3
COTOREP	5	5		10
Militaires	13	11		24
Total	28	16	0	44

EXTERNES

Inscrits 2013	125			125
Admissibles 2013	24			24
Admis LP + LC	7+7			0
Entrants	7			7
<i>Détail LP et LC</i>	<i>6+1</i>			

INTERNES

Inscrits 2013	40			40
Admissibles 2013	8			8
Admis 2013 LP + LC	3+2			0
Entrants	3			3
<i>Détail LP et LC</i>	<i>1+2</i>			

COTOREP		1	1	2
Militaires		2		2

Total ENTRÉES hors déprec 2013

10	3	1	14
-----------	----------	----------	-----------

DEPRECARISATION

	Session 1	BOP 206 et 215		
Postes session 1	11	120	10	141
Inscrits éligibles	27	161	10	198
Admis	11+3	120+15	7+0	0
Entrants	12	122	7	141
<i>Détail LP et LC</i>	<i>9+3</i>	<i>117+5</i>	<i>7+0</i>	

DEPRECARISATION

	Session 2	ASP et IFN		
Postes session 2	2	0	14	16
Inscrits				
Admis				0
Entrants	1		9	10
<i>Détail LP et LC</i>	<i>1+0</i>		<i>9+0</i>	

Total général

23	125	17	165
-----------	------------	-----------	------------

ANNEXE 2

LE RECRUTEMENT DES TECHNICIENS DU 2ème GRADE EN 2013

POSTES 2013	TEA	TVA	TFTR	Total	2011
Externe	7	10	14	31	29
Interne	7	12	3	22	15
Cotorep	2	1	0	3	4
Militaires	2	2	1	5	13
Total	18	25	18	61	61
2011	27	26	8	61	
EXTERNES					
Inscrits 2009	157	206	95	458	
Inscrits 2010	150	194	138	482	
Admissibles 2010	8	36	15	59	
Inscrits 2011	131	111	171	413	
Admissibles 2011	13	32	17	62	
2013					
Inscrits 2013	51	116	73	240	
Admissibles 2013	20	29	17	66	
Admis LP + LC	7+5	10+8	12+0		
Entrants	9	11	12	32	27
<i>Détail LP et LC</i>	6+3	9+2	12+0		
INTERNES					
Admissibles 2010	6	10	3	19	
Admissibles 2011	6	11	7	24	
Inscrits 2013	18	117	8	143	
Admissibles 2013	7	12	5	24	
Admis 2013 LP + LC	5+0	12	3+2		
Entrants 2013	4	12	2	18	17
<i>Détail LP et LC</i>	4+0	12	1+1		
Dont parcours aménagés	1	2			
COTOREP 2013	0	0	0	0	4
Militaires 2013	0	1	2	3	5
Auditeurs libres	0	2	0	2	2
Total ENTRÉES 2013	13	26	16	55	55
Rappel entrées 2011	21	25	9	55	

ANNEXE 3

LA SYNTHÈSE DES RECRUTEMENTS EN 2013

T1

	Dépréciation				conc ext	conc int	Cotorep	Militaires	Total	Réel
	BOP 206	BOP 215	ASP	IFN	FAM	FAM				
VA	120						5	11	136	125
TEA		11	2		7	3	5	13	41	23
FTR		10		14			0	0	24	17
total	120	21	2	14	7	3	10	24	201	165
Fin conc	juil	juil	oct	oct	juil	juil				
Form comr	2013	2013	2014	2014	2013	2013				

T2

	EXTERNES								Total général	262	218
	inteme	BOP 206	BOP 215	ONF	IGN	MEDDE	FAM	Cotorep			
VA	12	10						1	2	25	24
TEA	7	1	4				2	2	2	18	13
FTR	3		2	10	2	0		0	1	18	16
total	22	11	6	8	2	0	2	3	5	61	53

Nota : + 2 auditeurs libres

ANNEXE 4

LA PROMOTION T1

SPÉCIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

RECRUTEMENT PAR « DÉPRÉCARISATION » (affectation en services déconcentrés sur des postes relevant du BOP 215)

	Sexe	Voie d'accès	Age entrée INFOMA	Niveau d'étude	Diplôme le plus élevé obtenu	Affectation	Intitulé du poste	Dpt origine
1	H	Examen professionnalisé	38	BAC+2	BTSA agronomie tropicale	DAAF Guadeloupe / SEA	Gestionnaire d'aides directes ICHN et de la base exploitants	971
2	F	Examen professionnalisé	43	BAC+2	DEUG de psychologie	DAAF Guyane / SFEAF	Gestionnaire d'aides FEADER	973
3	H	Examen professionnalisé	50	BAC+3	Diplôme en sciences politiques, Secteur information et communication	DRAAF Rhône-Alpes / SERSIP / RNM	Enquêteur conjoncturiste en fruits et légumes au RNM	42
4	H	Examen professionnalisé	53	BAC	CCTAR (certificat de capacité technique agricole et rurale)	DRAAF Pays-de-Loire / SRISE / RNM	Enquêteur analyste conjoncturiste Coordinateur national bio pour le RNM	49
5	F	Examen professionnalisé	38	BAC+5 et+	Ingénieur des techniques de l'horticulture et du paysage	DDT Lozère / service aménagement	Chargée d'études paysage Adjointe au chef d'unité	48
6	H	Examen professionnalisé	45	BAC+2	BTSA techniques agricoles et gestion d'entreprise	DRAAF Auvergne / SRISE / pôle enquêtes	Gestionnaire technique d'enquêtes	63
7	F	Examen professionnalisé	46	BAC	Bac technique F8 (secteur médical)	DRAAF PACA / SRISE / RNM	Enquêteur conjoncturiste au RNM	13
8	F	Examen professionnalisé	37	BAC+2	BTSA productions animales	DDT Morbihan / SEA	Technicien PMPOA et instructeur installations classées	56
9	H	Examen professionnalisé	48	BAC	BTA option générale	DRIAAF Ile-de-France / SRISE / RNM	Enquêteur conjoncturiste au RNM Expert national produits carnés pour le RNM Adjoint au chef de pôle	91
10	H	Examen professionnalisé	34	BAC+2	BTSA productions horticoles spécialité pépinières	DRIAAF Ile-de-France / SRISE / RNM	Enquêteur conjoncturiste au RNM	91
11	H	Examen professionnalisé	47	BAC+2	DUT génie électrique et informatique industrielle	DRAAF Poitou-Charentes / MSI	Responsable de pôle informatique en MSI	86
12	H	Examen professionnalisé	52	BAC+2	BTSA productions animales BTSA Industries agro-alimentaires	DRAAF Pays-de-Loire / SRISE / RNM	Enquêteur conjoncturiste au RNM	44

ANNEXE 5

LA PROMOTION T1

CALENDRIER DE LA SPÉCIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES - RECRUTEMENT PAR « DÉPRÉCARISATION »

SEPTEMBRE 2013					OCTOBRE 2013					NOVEMBRE 2013																																																						
36		37		38		39		40		41		42		43		44		45		46		47		48																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																									
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
															Congés zones A, B, C					Congés zones A, B, C					Présentiel 1 INFOMA (4 jours)										Présentiel 2 INFOMA (4 jours)																													
e-formation bureautique et rédaction administrative																																																																

DECEMBRE 2013					JANVIER 2014					FEVRIER 2014																																																						
49		50		51		52		1		2		3		4		5		6		7		8		9																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																				
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
					Présentiel 3 INFOMA (4 jours)					Congés zones A, B, C					Congés zones A, B, C					Présentiel 4 INFOMA (4 jours)										Congés zone C					Congés zones B, C																													
e-formation bureautique et rédaction administrative (4 heures)																																																																

FOAD zootechnie (12 heures maxi) selon évaluation préalable des compétences

FOAD écologie et agrosystème (12 heures maxi)

Période de déroulement des formations en tutorat (outils spécifiques des dispositifs mis en œuvre)

MARS 2014					AVRIL 2014					MAI 2014																																																						
10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20		21		22																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																									
3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
Congés zones A, B					Congés zone A										Congés zone C					Congés zones B, C					Congés zones A, B					Congés zone A					Présentiel 5 INFOMA (4 jours)																													
FOAD zootechnie										FOAD phytotechnie (20 heures maxi) selon évaluation préalable des compétences																																																						
FOAD écologie et agrosystème																																																																
Période de déroulement des formations en tutorat (outils spécifiques des dispositifs mis en œuvre)																																																																

JUN 2014					JUILLET 2014					AOÛT 2014																																																						
23		24		25		26		27		28		29		30		31		32		33		34		35																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																									
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Congés d'été																																																																

Présentiel 1 Présentation générale et accueil dans le corps des TSMA (*module commun aux 3 spécialités VA, TEA, FTR*)

Présentiel 2 Economie et environnement juridique de l'exploitation agricole (*commun FAM + services déconcentrés*)

Présentiel 3 Politiques publiques agricoles, agri-environnementales et alimentaires - 1ère partie (*spécifique services déconcentrés*)

Présentiel 4 Politiques publiques agricoles, agri-environnementales et alimentaires - 2ème partie (*spécifique services déconcentrés*)

Présentiel 5 Épreuves certificatives – Communication en situation de contrôle – Retour d'expérience et bilan du parcours individualisé de formation (*commun aux 3 spécialités VA, TEA, FTR*)

ANNEXE 6

LA PROMOTION T1

SPÉCIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

RECRUTEMENT PAR CONCOURS EXTERNE ET INTERNE (contrôleurs pluri-filières affectés au sein des services de FranceAgriMer)

	Sexe	Voie d'accès	Age entrée INFOMA	Niveau d'étude	Diplôme le plus élevé obtenu	Expérience professionnelle	Dpt origine
1	H	Interne	38	BAC+2	BTSA ACSE	Gestionnaire des aides animales et PMTVA en DDT / SEA Contrôles bovins en DDSV	42
2	F	Externe	23	BAC+2	BTS Conseillère en économie sociale et familiale	Contrôleur surfaces en DR ASP Instruction dossiers PAC en DDT / SEA	63
3	F	Interne	36	BAC+3	Licence en droit	Instructeur de dossiers FEADER en DRAAF / SEFAR en tant que secrétaire administrative	21
4	F	Externe	29	BAC+4	Master 1 « gestion des espaces ruraux, aménagement et développement local »	Contrôleur en DR ASP	30
5	F	Interne	34	BAC	Bac STT	Assistant contrôleur en DR ASP	14
6	H	Externe	46	BAC+2	BTS Sciences et technologies alimentaires	Contrôleur en DR ASP Contrôleur pluri-filières à FranceAgriMer (en tant que vacataire)	59
7	F	Externe	27	BAC+3	BTSA Gestion et protection de la nature	Contrôleur polyvalent en DR ASP Agent administratif en DRAAF / SREA et DDAF / SEA	44
8	H	Externe	34	BAC+4	Maîtrise de géographie	Contrôleur – superviseur en DR ASP Employé au centre des impôts fonciers	69
9	F	Externe	30	BAC+2	BTSA productions horticoles	Inspectrice phytosanitaire en DRAAF / SRAL Gestionnaire dossiers PAC et structures en DDTM / SEA	44
10	H	Externe	26	BAC+3	Licence professionnelle « conseil développement en agriculture raisonnée »	Prospecteur en FREDON Mécanicien agricole Technicien agricole chez MONSANTO	69

ANNEXE 7

LA PROMOTION T1

CALENDRIER DE LA SPÉCIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES - RECRUTEMENT PAR CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SEPTEMBRE 2013														OCTOBRE 2013														NOVEMBRE 2013																																				
36				37				38				39				40				41				42				43				44				45				46				47				48																
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
																												Congés zones A, B, C				Congés zones A, B, C				Présentiel 1 INFOMA (4 jours)												Présentiel 2 INFOMA (4 jours)																
e-formation bureautique et rédaction administrative																																																																

DECEMBRE 2013														JANVIER 2014														FEVRIER 2014																																									
49				50				51				52				1				2				3				4				5				6				7				8				9																					
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28					
Présentiel 3 FAM Montreuil (4 jours)												Congés zones A, B, C				Congés zones A, B, C																								Congés zone C				Congés zones B, C																									
e-formation bureautique et rédaction administrative (4 heures)																																																																					
FOAD zootechnie (12 heures maxi) selon évaluation préalable des compétences																																																																					
FOAD écologie et agrosystèmes (12 heures maxi)																																																																					
Période de déroulement des formations internes à FAM en tutorat (2è partie « application » contrôles et outils spécifiques + règles d'hygiène et sécurité)																																																																					

MARS 2014														AVRIL 2014														MAI 2014																																									
10				11				12				13				14				15				16				17				18				19				20				21				22																					
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve					
3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30					
Congés zones A, B				Congés zone A								Présentiel 4 FAM Montreuil (4 jours)								Congés zone C				Congés zones B, C				Congés zones A, B				Congés zone A								Présentiel 5 INFOMA (4 jours)																													
FOAD zootechnie																																																																					
FOAD écologie et agrosystèmes																																																																					
Période de déroulement des formations internes à FAM en tutorat (2è partie « application » contrôles et outils spécifiques + règles d'hygiène et sécurité)																																																																					

JUIN 2014														JUILLET 2014														AOÛT 2014																																				
23				24				25				26				27				28				29				30				31				32				33				34				35																
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve					
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Congés d'été																																																																

-
Présentiel 1 Présentation générale et accueil dans le corps des TSMA (*module commun aux 3 spécialités VA, TEA, FTR*)
-
Présentiel 2 Economie et environnement juridique de l'exploitation agricole (*commun FAM + services déconcentrés du MAAF*)
-
Présentiel 3 Les filières agricoles (*spécifique FAM*)
-
Présentiel 4 Les politiques publiques agricoles d'intervention et de régulation des marchés + 1ère partie contrôles et outils spécifiques (*spécifique FAM*)
-
Présentiel 5 Épreuves certificatives – Communication en situation de contrôle – Retour d'expérience et bilan du parcours individualisé de formation (*commun aux 3 spécialités VA, TEA, FTR*)

ANNEXE 8

LA PROMOTION T1

SPÉCIALITÉ VÉTÉRINAIRE ET ALIMENTAIRE

	Domaines agricoles ou scientifiques ou alimentaires	Autres domaines
< Bac	BEPA CAP boucher CAP charcutier CAP boulanger	Aucun diplôme BEP vente CAP comptabilité CAP couture
Bac	BTA productions animales Bac Pro CGEA Bac STAE Bac S Bac STL	Bac STT Bac STG Bac Pro secrétariat
Bac+2	BTS PA BTS ACSE BTS Anabiotec BTS industrie des viandes DUT génie biologique	BTS technico-commercial BTS industrie plastique
Bac+3	Licence Pro PA Licence Pro IAA Licence Pro gestion des risques agricoles	Licence sociologie
> Bac+3	Diplômes vétérinaires étrangers (non reconnus dans l'UE) Maîtrise es-sciences	DESS administration des entreprises

ANNEXE 9

LA PROMOTION T1

CALENDRIER DE LA SPECIALITÉ VÉTÉRAIRE ET ALIMENTAIRE

SEPTEMBRE 2013														OCTOBRE 2013														NOVEMBRE 2013																																				
36				37				38				39				40				41				42				43				44				45				46				47				48																
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
														Présentiel 1 INFOMA Session 1												Congés zones A,B,C				Congés zones A,B,C				Présentiel 1 INFOMA Session 2								Présentiel 2 INFOMA (Groupes ABC)				Présentiel 2 INFOMA (Groupes DEF)																		
FOAD anatomie																																																																

DECEMBRE 2013														JANVIER 2014														FEVRIER 2014																																									
49				50				51				52				1				2				3				4				5				6				7				8				9																					
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28					
Présentiel 3 INFOMA (Groupe A)				Présentiel 3 INFOMA (Groupe B)				Présentiel 3 INFOMA (Groupe C)				Congés zones A,B,C				Congés zones A,B,C				Présentiel 3 INFOMA (Groupe D)				Présentiel 3 INFOMA (Groupe E)				Présentiel 3 INFOMA (Groupe F)								IAM CORBAS TOULOUSE				IAM LIMOGES LE MANS NIORT				IAM CHALONS EN CHAMPAGNE RENNES MONTLUCON				IAM PLOUFRAGAN SAINT LO																					
FOAD anatomie																																																																					
FOAD anatomie pathologique générale																																																																					

MARS 2014														AVRIL 2014														MAI 2014																																				
10				11				12				13				14				15				16				17				18				19				20				21				22																
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
Congés zones A,B				Congés zone A				IAM ROUEN				IPM TOULOUSE RENNES CHALONS EN CHAMPAGNE				Présentiel 4 INFOMA (Groupes ABC)				Présentiel 4 INFOMA (Groupes DEF)				Congés zone C				Congés zones B,C				Congés zones A,B				Congés zone A				IPM NIORT ROUEN				IPM LE MANS MONTLUCON PLOUFRAGAN																				
FOAD anatomie pathologique générale																																																																
FOAD zootechnie																																																																

JUN 2014														JUILLET 2014														AOÛT 2014																																				
23				24				25				26				27				28				29				30				31				32				33				34				35																
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Présentiel 5 INFOMA (groupes ABC)								Présentiel 5 INFOMA (groupes DEF)																																																								

- Présentiel 1
 Présentation générale et accueil dans le corps des TSMA (*module commun aux 3 spécialités VA, TEA, FTR*)
- Présentiel 2
 Bases réglementaires, techniques et scientifiques nécessaires à l'inspection en abattoir
- Présentiel 3
 Pratique de l'inspection ante- et post-mortem - SIGAL
- Présentiel 4
 Inspection établissement - Tuberculose - **Tests certificatifs**- Présentiel 5
 Communication en situation de contrôle - **Tests certificatifs**

ANNEXE 10

LA PROMOTION T1

SPECIALITÉ FORÊTS ET TERRITOIRES RURAUX

	Sexe	Voie d'accès	Age entrée INFOMA	Niveau d'étude	Diplôme le plus élevé obtenu	Expérience professionnelle	Dpt origine
1	H	Examen professionnalisé	48	Bac +3	Ingénieur en agriculture (Institut Supérieur d'Agriculture Lille)	Instructeur police de l'eau et FEDER (domaine de l'eau)	84
2	H	Examen professionnalisé	45	Bac +2	Certificat de spécialisation « Agro-informatique pour cadres de l'Agriculture »	Technicien Pôle Eau et Biodiversité	29
3	H	Examen professionnalisé	42	Bac +2	BTS « Maintenance industrielle »	Géomaticien	28
4	F	Examen professionnalisé	33	Bac +2	BTS « Informatique et gestion »	Administrateur de données géographiques	15
5	F	Examen professionnalisé	46	Bac +2	BTS "Productions forestières"	Chargée de Natura 2000	19
6	H	Examen professionnalisé	47	Bac +2	BTS "Techniques agricoles et gestion d'entreprises"	Technicien forestier	87
7	H	Examen professionnalisé	34	Bac +3	DUT « Analyste - programmeur »	Responsable Système d'Information Géographique à dominante agriculture et environnement	46

ANNEXE 11

LA PROMOTION T1

CALENDRIER DE LA SPECIALITÉ FORÊTS ET TERRITOIRES RURAUX

SEPTEMBRE 2013							OCTOBRE 2013							NOVEMBRE 2013																																																		
36		37		38		39		40		41		42		43		44		45		46		47		48																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																																								
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
														Congés zones A, B, C			Congés zones A, B, C			Présentiel 1 INFOMA Corbas (4 jours)																																												

Mise en œuvre des actions de formation inscrites dans le protocole individualisé de formation
(Formation continue, FOAD, mais surtout Tutorat)

DECEMBRE 2013							JANVIER 2014							FEVRIER 2014																																																		
49		50		51		52		1		2		3		4		5		6		7		8		9																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																																								
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
							Congés zones A, B, C			Congés zones A, B, C															Congés zone C			Congés zones B, C																																				

Mise en œuvre des actions de formation inscrites dans le protocole individualisé de formation (Formation continue, FOAD, mais surtout Tutorat)

MARS 2014							AVRIL 2014							MAI 2014																																																		
10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20		21		22																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																																								
3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
Congés zones A, B				Congés zone A									Congés zone C			Congés zones B, C			Congés zones A, B			Congés zone A			Présentiel 2 INFOMA Velaine (4 jours)																																							

Mise en œuvre des actions de formation inscrites dans le protocole individualisé de formation (Formation continue, FOAD, mais surtout Tutorat)

JUIN 2014							JUILLET 2014							AOÛT 2014																																																		
23		24		25		26		27		28		29		30		31		32		33		34		35																																								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve																																								
2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Congés d'été																																																																

Mise en œuvre des actions de formation inscrites dans le protocole individualisé de formation
(Formation continue, FOAD, mais surtout Tutorat)

Présentiel 1 Présentation générale et accueil dans le corps des TSMA (*module commun aux 3 spécialités VA, TEA, FTR*)

Présentiel 2 Sécurisation des actes administratifs (aspects juridiques et contentieux) et management en mode projet (conduite de projet)

ANNEXE 12

LA PROMOTION T 2

CALENDRIER GENERAL DE LA FORMATION (pour les trois spécialités)

Septembre 2013	
dim	01
lun	02
mar	03
mer	04
jeu	05
ven	06
sam	07
dim	08
lun	09
mar	10
mer	11
jeu	12
ven	13
sam	14
dim	15
lun	16
mar	17
mer	18
jeu	19
ven	20
sam	21
dim	22
lun	23
mar	24
mer	25
jeu	26
ven	27
sam	28
dim	29
lun	30

Octobre 2013	
mar	01
mer	02
jeu	03
ven	04
sam	05
dim	06
lun	07
mar	08
mer	09
jeu	10
ven	11
sam	12
dim	13
lun	14
mar	15
mer	16
jeu	17
ven	18
sam	19
dim	20
lun	21
mar	22
mer	23
jeu	24
ven	25
sam	26
dim	27
lun	28
mar	29
mer	30
jeu	31

Novembre 2013	
ven	01
sam	02
dim	03
lun	04
mar	05
mer	06
jeu	07
ven	08
sam	09
dim	10
lun	11
mar	12
mer	13
jeu	14
ven	15
sam	16
dim	17
lun	18
mar	19
mer	20
jeu	21
ven	22
sam	23
dim	24
lun	25
mar	26
mer	27
jeu	28
ven	29
sam	30

Décembre 2013	
dim	01
lun	02
mar	03
mer	04
jeu	05
ven	06
sam	07
dim	08
lun	09
mar	10
mer	11
jeu	12
ven	13
sam	14
dim	15
lun	16
mar	17
mer	18
jeu	19
ven	20
sam	21
dim	22
lun	23
mar	24
mer	25
jeu	26
ven	27
sam	28
dim	29
lun	30
mar	31

Janvier 2014	
mer	01
jeu	02
ven	03
sam	04
dim	05
lun	06
mar	07
mer	08
jeu	09
ven	10
sam	11
dim	12
lun	13
mar	14
mer	15
jeu	16
ven	17
sam	18
dim	19
lun	20
mar	21
mer	22
jeu	23
ven	24
sam	25
dim	26
lun	27
mar	28
mer	29
jeu	30
ven	31

Février 2014	
sam	01
dim	02
lun	03
mar	04
mer	05
jeu	06
ven	07
sam	08
dim	09
lun	10
mar	11
mer	12
jeu	13
ven	14
sam	15
dim	16
lun	17
mar	18
mer	19
jeu	20
ven	21
sam	22
dim	23
lun	24
mar	25
mer	26
jeu	27
ven	28

Mars 2014			
sam	01		
dim	02		
lun	03	TEA et VA : Stage en élevage ou en IAA	
mar	04		FTR : forma- tion spécia- lisée
mer	05		
jeu	06		
ven	07		
sam	08		
dim	09		
lun	10	Congés	
mar	11		
mer	12		
jeu	13		
ven	14		
sam	15		
dim	16		
lun	17	Formation spécialisée	
mar	18		
mer	19		
jeu	20		
ven	21		
sam	22		
dim	23		
lun	24	Formation spécialisée	
mar	25		
mer	26		
jeu	27		
ven	28		
sam	29		
dim	30		

Avril 2014			
mar	01	Formations spécialisées	
mer	02		
jeu	03		
ven	04		
sam	05		
dim	06		
lun	07	TEA et VA : Formations spécialisées	
mar	08		FTR : semaine « territoires »
mer	09		
jeu	10		
ven	11		
sam	12		
dim	13		
lun	14	Formations spécialisées	
mar	15		
mer	16		
jeu	17		
ven	18		
sam	19		
dim	20		
lun	21	FÉRIÉ	
mar	22	Formation de préparation au premier poste	
mer	23		
jeu	24		
ven	25		
sam	26		
dim	27		
lun	28	Formation de préparation au premier poste	
mar	29		
mer	30		

Mai 2014		
jeu	01	FÉRIÉ
ven	02	Congés
sam	03	
dim	04	
lun	05	Stage de pré-affectation
mar	06	
mer	07	
jeu	08	FÉRIÉ
ven	09	
sam	10	
dim	11	
lun	12	Stage de pré-affectation
mar	13	
mer	14	
jeu	15	
ven	16	
sam	17	
dim	18	
lun	19	Stage de pré-affectation
mar	20	
mer	21	
jeu	22	
ven	23	
sam	24	
dim	25	
lun	26	Stage de pré-affectation
mar	27	
mer	28	
jeu	29	FÉRIÉ
ven	30	

Juin 2014		
dim	01	
lun	02	Stage de pré-affectation
mar	03	
mer	04	
jeu	05	
ven	06	
sam	07	
dim	08	
lun	09	Stage de pré-affectation
mar	10	
mer	11	
jeu	12	
ven	13	
sam	14	
dim	15	
lun	16	Stage de pré-affectation
mar	17	
mer	18	
jeu	19	
ven	20	
sam	21	
dim	22	
lun	23	Stage de pré-affectation
mar	24	
mer	25	
jeu	26	
ven	27	
sam	28	
dim	29	
lun	30	

Juillet 2014		
mar	01	Stage de pré-affectation
mer	02	
jeu	03	
ven	04	
sam	05	
dim	06	
lun	07	Stage de pré-affectation
mar	08	
mer	09	
jeu	10	
ven	11	
sam	12	
dim	13	
lun	14	FÉRIÉ
mar	15	Stage de pré-affectation
mer	16	
jeu	17	
ven	18	
sam	19	
dim	20	
lun	21	Stage de pré-affectation
mar	22	
mer	23	
jeu	24	
ven	25	
sam	26	
dim	27	
lun	28	Stage de pré-affectation
mar	29	
mer	30	
jeu	31	

Août 2014		
ven	01	
sam	02	
dim	03	
lun	04	Stage de pré-affectation
mar	05	
mer	06	
jeu	07	
ven	08	
sam	09	
dim	10	
lun	11	Stage de pré-affectation
mar	12	
mer	13	
jeu	14	
ven	15	
sam	16	
dim	17	
lun	18	Stage de pré-affectation
mar	19	
mer	20	
jeu	21	
ven	22	
sam	23	
dim	24	
lun	25	Stage de pré-affectation
mar	26	
mer	27	
jeu	28	
ven	29	
sam	30	
dim	31	

Septembre 2014		
lun	01	Stage de pré-affectation
mar	02	
mer	03	
jeu	04	
ven	05	
sam	06	
dim	07	
lun	08	Stage de pré-affectation
mar	09	
mer	10	
jeu	11	
ven	12	
sam	13	
dim	14	
lun	15	
mar	16	Titularisation
mer	17	
jeu	18	
ven	19	
sam	20	
dim	21	
lun	22	
mar	23	
mer	24	
jeu	25	
ven	26	
sam	27	
dim	28	
lun	29	
mar	30	

ANNEXE 13

LA PROMOTION T 2

SPÉCIALITÉ TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

	Sexe	Voie d'accès	Age entrée INFOMA	Niveau d'étude	Diplôme le plus élevé obtenu	Expérience professionnelle	Dpt origine
1	F	Externe	26	BAC+5 et+	Ingénieur spécialité agronomie, productions végétales et environnement	Contrôleur surface en DR ASP – agent contractuel enseignement agricole – stagiaire en expérimentation végétale en centre régional en Argentine	63
2	F	Interne	39	< BAC	Certificat de capacité de gestion de petite et moyenne entreprise	Gestionnaire quotas laitiers DDTM – préposée sanitaire en DDSV – Conditionnement emballage des volailles – aide familiale en exploitation agricole	53
3	H	Externe	36	BAC+3	Licence Professionnelle "Communication Environnement"	Technicien pollutions diffuses zones non agricoles – contrôleur phytosanitaire SRAL – Technicien SIG – conseiller agricole en Chambre d'Agriculture – technicien DRAAF	34
4	F	Interne	51	BAC+5 et+	Ingénieur des techniques agricole en région chaude option systèmes agricoles et agroalimentaires – commercial export	Gestion dossiers FEADER en DRAAF - contrôle des dossiers ICHN, PHAE, FSE en DR ASP – Instruction dossiers PAC et DPU en DDAF – Enquêtrice recensement agricole	38
5	H	Externe	37	BAC+3	Licence Professionnelle en agronomie	Inspecteur en santé et protection animales en DAAF - Délégué phytosanitaire FDGEDON – technicien agricole élevage – enseignant de zootechnie en lycée agricole	974
6	F	Externe	26	BAC+3	Licence Professionnelle « agronomie-agriculture durable »	Assistance production végétale et informatique pour une entreprise de progiciels agricoles - Technicien d'élevage en contrôle laitier	62
7	H	Externe	33	BAC+3	Licence Professionnelle « production aquacole et aquariologie »	Conseiller PAC en CER – Inspecteur phytosanitaire en SRAL – Responsable de pôle domaine phytosanitaire FDGEDON – technicien aquacole	07
8	H	Externe	35	BAC	BTA option « productions animales »	Contrôleur terrain DR ASP – ouvrier agricole	33
9	H	Interne	54	BAC	BTA option « arboriculture fruitière »	Enquêteur conjoncturiste en DRAAF / SRISE – adjoint technique DAAF / SEA – agent vacataire protection des végétaux FREDON	49
10	H	Externe	42	BAC+5 et+	Ingénieur agricole spécialité viticulture - œnologie	Assistant filières végétales en DRAAF – salarié viticole et associé d'exploitation	44
11	H	Externe	56	BAC+3	Licence Professionnelle « management des organisations » option comptabilité / finance + Ingénieur TA option développement territorial (diplôme non obtenu)	Agent contractuel DDT – comptable conseil agricole – instructeur vacataire dossiers PAC en DDAF - Formateur	03
12	F	Externe	32	BAC+3	Licence Professionnelle « Management des établissements équestres » (+ BTSA « analyse et conduite des systèmes d'exploitation »)	Enseignante d'équitation – soigneuse d'équidés	13
13	H	Interne	33	BAC+3	Licence Professionnelle « Animation et développement des territoires ruraux »	Contrôleur DR ASP – agent contractuel DDAF	87

ANNEXE 14
LA PROMOTION T 2
SPÉCIALITÉ VÉTÉRAIRE ET ALIMENTAIRE

	Sexe	Voie d'accès	Age entrée INFOMA	Niveau d'étude	Diplôme le plus élevé obtenu	Expérience professionnelle	Dpt origine
1	F	Interne	33	BAC+2	BTS Productions animales	Inspecteur en abattoir	57
2	F	Interne	31	BAC+3	Licence professionnelle gestion de la qualité des produits agroalimentaires	Responsable AQ en entreprise agroalimentaire Inspecteur en DDPP SSA	2A
3	F	Interne	32	BAC+3	Licence physiologie et physiopathologie (spécialité équine)	Inséminateur équin Inspecteur en abattoir	57
4	F	Interne	33	BAC+2	BTS Productions animales	Opérateur de saisie en coopérative agricole Inspecteur en DDPP	68
5	F	Interne	29	BAC+2	BTS ACSE	Conseiller élevage en contrôle laitier Employé en laiterie Inspecteur en abattoir	35
6	F	Interne	29	BAC	Bac Pro industries de transformation	Ouvrier de production en IAA Inspecteur en abattoir	53
7	F	Interne	36	BAC+2	BTS ACSE	Secrétaire administratif en DDPP	29
8	F	Interne	33	BAC+3	Licence professionnelle management services de santé	Gestionnaire administratif en centre hospitalier	94
9	M	Interne	31	BAC+3	Licence STAPS	Inspecteur en abattoir	03
10	F	Interne	39	BAC	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires option Lettres	Secrétaire technique en DDPP	68
11	F	Interne	32	BAC+2	BTS Productions animales	Contrôleur vacataire en DDAF Inspecteur en abattoir	89
12	F	Interne	36	BAC+2	BTS Productions animales	Technicien en chambre d'agriculture Agent administratif en DDAF Inspecteur en abattoir	28
13	F	Externe	23	BAC+5 et+	Master 2 Sciences, Technologies, Santé (Nutrition et Sciences des Aliments)	Inspecteur en DDPP	42
14	F	Externe	31	BAC+5 et+	Master Sciences de l'univers, de l'écologie de l'environnement spécialité en océanographie	Soigneur animalier, apiculteur	75
15	F	Externe	27	BAC+5 et+	Master Biologie moléculaire et cellulaire	Responsable qualité en restauration collective	92
16	M	Externe	24	BAC+2	BTS Productions animales	Technicien d'élevage Inspecteur en abattoir	64
17	F	Externe	21	BAC+3	Licence professionnelle qualité et sécurité sanitaire des aliments	-	82
18	F	Externe	21	BAC+3	Licence professionnelle qualité et sécurité sanitaire des aliments	-	40
19	M	Externe	32	BAC+3	Licence professionnelle industrie agro-alimentaire, alimentation	inspecteur en abattoir	78
20	F	Externe	24	BAC+3	Licence professionnelle industrie agro-alimentaire, alimentation	-	71
21	F	Externe	28	BAC+2	BTS Productions animales	Salarié agricole Inspecteur en abattoir	19
22	F	Externe	23	BAC+2	BTS Productions animales	-	68
23	F	Externe	31	BAC+3	Licence professionnelle valorisation des produits du terroir	Responsable de ligne en fromagerie	19
24	F	Emploi réservé	39	BAC+2	DEUG Biochimie	Chargée de la prévention des risques au ministère de la défense	78
25	M	Auditeur libre	29	BAC+2	Brevet technicien agricole	Contrôleur sanitaire en santé animale	Nvelle Caléd
26	F	Auditeur libre	24	BAC+3	Licence professionnelle industrie agro-alimentaire, alimentation	Inspecteur en sécurité sanitaire des aliments	Nvelle Caléd

ANNEXE 15

LA PROMOTION T 2

SPÉCIALITÉ FORÊTS ET TERRITOIRES RURAUX

	Sexe	Voie d'accès	Age entrée INFOMA	Niveau d'étude	Diplôme le plus élevé obtenu	Expérience professionnelle	Dpt origine
1	H	Emploi réservé	29	Bac +2	BTS GPN – Option "Gestion des espaces naturels"	Service de sécurité incendie et assistance aux personnes Sapeur pompier professionnel	94
2	H	Externe	22	Bac +2	BTSA GEMEAU – Option "Maîtrise de l'eau en agriculture et aménagement"	Technicien instructeur des actes d'urbanisme Chargé des contrôles sur la conditionnalité des aides PAC en DDTM	30
3	F	Externe	36	Bac +3	Licence professionnelle "Gestion de l'eau en milieu rural"	Technicienne en assainissement Contrôleur à l'Agence de Service et de Paiement	50
4	H	Externe	23	Bac +3	Licence professionnelle "Aménagement et développement des territoires ruraux"	Gardiennage et suivi d'une réserve ornithologique – Service civique pour la Bretagne vivante	17
5	H	Externe	28	Bac +5 et +	Master "Ecologie – Environnement"	Main d'œuvre à l'INRA Service Bio 3P	35
6	H	Externe	25	Bac +2	BTSA "Gestion forestière"	/	56
7	F	Emploi réservé	33	Bac +2	BTS GPN – Option "Gestion des espaces naturels"	Photographe – vidéaste pour la marine nationale	54
8	F	Externe	32	Bac +5 et +	Master "Environnement et aménagement" – Option "Conservation et restauration des écosystèmes"	Enseignante contractuelle en aménagement en LEGTA Technicienne de rivière	08
9	H	Externe	31	Bac +4	Maîtrise "Biologie des populations et des écosystèmes"	Formateur en écologie et développement durable	57
10	H	Externe	32	Bac +2	BTS GPN – Option "Gestion des espaces naturels"	Agent administratif en DDTM Contrôleur à l'Agence de Service et de Paiement	50
11	H	Externe	33	Bac +2	BTS GPN – Option "Gestion des espaces naturels"	Adjoint du patrimoine au Conseil Général	71
12	F	Interne	38	Bac +4	Maîtrise "Géographie – Aménagement du territoire et environnement"	Agent technique de l'environnement en Parc National et ONCFS	971
13	H	Externe	28	Bac +3	DEPS "Sciences techniques de l'eau"	Commercial Economie d'énergie Stagiaire Assainissement	51
14	H	Externe	27	Bac +5 et +	Master "Production végétale et impact environnemental"	Responsable de formation en CFPPA Technicien de protection des cultures en DRAAF	21
15	H	Externe	33	Bac +2	DEUST "Gestion de l'espace et des eaux continentales"	Contrôleur à l'Agence de Service et Paiement	34
16	H	Interne	26	Bac +2	DEUG "Arts plastiques – Sciences de l'Art"	Technicien Opérationnel Forestier à l'ONF	76

ANNEXE 16

LE VOLUME DE LA FORMATION INITIALE DISPENSÉE

JOURS STAGIAIRES DE FORMATION INITIALE DES T2, EN CENTRE, HORS STAGES EXTÉRIEURS

Promo	jours	Nb stagiaires	Jours *nb stagiaires	Total 2013	Rappel 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2009
FTR	P13/14	68	16	1 088				
	P 11/13	10	9	90				
	total	78			1 178	1 755	2 340	2 696
GR	0	0	0	0	0	0	251	2 405
VA	P 13/14	68	24	1 632				
	P 11/13	15	25	375				
	Total	83			2 007	5 179	6 464	5 781
TEA	P 13/14	68	12	816				
	P 11/13	15	15	225				
	P 11/13 (individualisés)	15	6	90				
	Total	98			1 131	3 008	3 062	2 946
TOTAUX			en jours-stagiaires	4 316	9 942	11 866	11 674	19 418
			en jours	259	652	900	888	977
			en heures	1554	3912	5400	5325	5862

ANNEXE 17

LES ACTIONS DE FORMATION EN PRÉSENTIEL A L'INFOMA EN 2013

Actions PNF	domaine vétérinaire	SSA	SPA	domaine agricole	domaine santé des végétaux	domaine environnement et forêts	domaine informatique	domaine transversal	Total
Nombre de stages (programmation initiale)	42	33	9	32	10	18	18	5	125
Nombre de stages complémentaires	2	2		2		1	1		8
Nombre de stages P2	1		1	2		5	1		10
Nombre de stages annulés	4	2	2	1	2	7	1	2	21
Nombre de stages P2 annulés	1		1	1		4	1		8
Nombre de stages réalisés	40	33	7	34	8	12	18	3	115
Taux de réalisation en nb de stage	90 %	94 %	77 %	94 %	80 %	63 %	94 %	60 %	86 %

Actions PNF	domaine vétérinaire	domaine agricole	domaine santé des végétaux	domaine environnement et forêt	domaine informatique	domaine transversal	Total	% PNF/ total stages
Nb stages	40	34	8	12	18	3	115	85
Nb stagiaires	601	460	102	140	135	38	1476	87
Nb de jours	131,5	87,5	19,5	37,5	63	13	352	88
Nb de j stag.	1920,5	1198,5	250	337	469,5	153	4328,5	90
Nb de stagiaires/stage	15,03	13,53	12,75	11,67	7,5	12,67	73,14	

Actions hors PNF*	domaine vétérinaire	domaine agricole	domaine santé des végétaux	domaine environnement et forêt	domaine informatique	domaine transversal	Total
Nb stages	11	2		2	6		21
Nb stagiaires	150	13		5	60		228
Nb de jours	14,5	3		6	22,5		46
Nb de j stag.	174,5	78		16	225		493,5
Nb de stagiaires/stage	13,6	13		2,5	10		

* : y compris les stages de formation initiale ouvert à la formation continue

Actions PNF et hors PNF	domaine vétérinaire	domaine agricole	domaine santé des végétaux	domaine environnement et forêt	domaine informatique	domaine transversal	Total
Nbre stages	51	36	8	14	24	3	136
Nbre stagiaires	751	473	102	145	195	38	1704
Nbre de jours	146	90,5	19,5	43,5	85,5	13	398
Nb de j stag	2095	1276,5	250	353	694,5	153	4822

ANNEXE 18

L'E-FORMATION EN 2013

Formation avec tuteur : 9 produits

Thématique	Thèmes	Support	Durée formation (j)	Nbre de stagiaires inscrits	Nbre de jours stagiaires
Agriculture	Economie des filières de production	CD	4,5	5	22,5
Vétérinaire	Avifaune-ethnologie et statut réglementaire	CD	1	1	1
Vétérinaire	Inspection sanitaire du gibier sauvage	CD	3	1	3
Vétérinaire	Anatomo pathologie générale	CD	1	19	19
Vétérinaire	Bases d'anatomie et physiologie – animaux de boucherie	CD	4	18	72
Vétérinaire	Les bases de la pharmacie vétérinaire	CD	2	11	22
Vétérinaire (nouveau)	La conduite d'une inspection en pharmacie vétérinaire	CD	1	21	21
Vétérinaire	SOUS-TOTAL		12	71	138
Transversale (nouveau)	Droit pénal et rédaction de procès verbaux - Notion de base	plate-forme	2	32	64
Transversale	Les bases du contentieux	CD	4	2	8
Transversale	SOUS-TOTAL		6	34	72
	TOTAL		22,5	110	232,5

Formation sans tuteur : 4 produits CD

Thématique	Thèmes	Durée formation (j)	Nbre de stagiaires inscrits	Nbre de jours stagiaires
Vétérinaire	Protection individuelle en élevage : exemple suspicion d'influenza aviaire	1,5	5	7,5
Vétérinaire	Prélèvement réglementaire dans le cadre d'une suspicion d'influenza aviaire	1,5	4	6
Vétérinaire	Ramassage de cadavre d'oiseau suspect d'influenza	1	3	3
Vétérinaire	SOUS-TOTAL	4	12	16,5
Environnement et forêt	les bases de la sylviculture	8	6	48
	TOTAL	12	18	64,5

ANNEXE 19

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE VÉTÉRINAIRE ET ALIMENTAIRE

☰ Actions nationales réalisées : 40 actions

H08 Alimentation

Formation de formateurs : 1 action

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours-stagiaires
135 260	Séminaire SIGAL organisé par la DGAL	Corbas	26/03/13	5	46	115

H08 Alimentation

Adaptation à l'emploi : 3 actions

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours-stagiaires
135188	Adaptation à l'emploi des contrôleurs sanitaires vacataires (1)	Corbas	04/02/13	4	11	44
135216	Adaptation à l'emploi des contrôleurs sanitaires vacataires (2)	Rennes	08/04/13	4,5	19	85,5
135236	Adaptation à l'emploi des contrôleurs sanitaires vacataires (3)	Corbas	09/09/13	4	10	40

H08 Alimentation : 36 actions

Sécurité sanitaire des aliments : 28 actions

Sécurité sanitaire des aliments - abattoir : 12 actions

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours-stagiaires
135 190	Conduite du contrôle officiel en secteur vif en abattoir (herbivores)	Corbas	25/03/13	4	13	52
135 226	Harmonisation de l'examen de santé des ruminants à l'abattoir	Corbas	02/04/13	2,5	14	35
135 253	Harmonisation dans la conduite de l'IAM des porcins en abattoir de boucherie	Rennes	11/03/13	3	17	51
140 115	Harmonisation dans la conduite de l'IAM des porcins en abattoir de boucherie	Rennes	04/06/13	3	20	60
135 192	Harmonisation de l'IPM en abattoir de ruminants	Corbas	08/04/13	4	16	64
135 245	Harmonisation de l'IPM en abattoir de porcs	Corbas	16/09/13	3	11	33
135 237	Contrôle du Plan de Maîtrise Sanitaire en abattoir	Corbas	11/02/13	2	9	18
137 445	Contrôle du Plan de Maîtrise Sanitaire en abattoir	Rennes	27/05/13	2	16	32
141 477	Contrôle du Plan de Maîtrise Sanitaire en abattoir	Rennes	07/10/13	2	19	38
135259	La gestion de la tuberculose en abattoir de boucherie	Corbas	21/05/13	3	15	45
135 201	Missions du technicien dans l'inspection des abattoirs de volailles	Corbas	18/03/13	4	22	88
135 252	Missions du technicien en abattoir (ruminants) hors inspection du produit	Corbas	07/10/13	4	15	60

Sécurité sanitaire des aliments - établissements : 7 actions

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours-stagiaires
135 191	Contrôle de la traçabilité dans une entreprise agroalimentaire.	Corbas	29/01/13	2	11	22
135 189	Microbiologie alimentaire et laboratoire : analyse des dangers. Prélèvements en physicochimie et toxicologie	Corbas	25/03/13	4	13	52
135 202	TIAC et cas humains groupés : identification, gestion, prévention (2)	Corbas	27/05/13	3	12	36
135 235	Contrôle officiel du plan de maîtrise sanitaire (1)	Corbas	10/06/13	3	16	48
135 247	TIAC et cas humains groupés : identification, gestion, prévention (1)	Rennes	23/09/13	3	10	30
135 227	Contrôle sanitaire en remise directe	Corbas	04/11/13	4	15	60
135 250	Contrôle officiel du plan de maîtrise sanitaire (3)	Rennes	18/11/13	3	11	33

Sécurité sanitaire des aliments - filières : 9 actions

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours-stagiaires
135 207	Technologie et réglementation des produits à base de viande	Corbas	13/05/13	4	11	44
135 220	La certification sanitaire à l'exportation des animaux et des denrées	Corbas	21/05/13	3	15	45
135 228	Contrôle sanitaire des produits de la mer	La Turballe (44)	03/06/13	4	19	72
135 254	Maîtrise du traitement thermique par les petites structures (produits carnés)	Corbas	17/06/13	2,5	16	40
135 240	Technologie, vente et contrôle sanitaire des produits fermiers	Corbas	24/06/13	4	9	36
135229	Technologie et contrôle sanitaire des viandes crues (steaks hachés, viandes à gros grains, VSM, ingrédients viandes)	Corbas	30/09/13	3,5	16	56
135 238	Technologies et contrôle sanitaire des produits laitiers	Corbas	07/10/13	3,5	14	49
135 255	Inspection des établissements conchylicoles	Concarneau (29)	08/10/13	2	12	24
135 258	Centres d'emballage et normes de commercialisation des oeufs	Corbas	15/10/13	2	16	32

Santé et protection animale : 8 actions

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours-stagiaires
135 241	Approche globale du contrôle sanitaire d'un élevage de porcs	Corbas	08/04/13	4	13	52
135 212	Contrôle sanitaire en apiculture et problèmes liés à l'emploi des phytosanitaires	Corbas	27/05/13	4	12	48
135 234	Approche globale du contrôle sanitaire d'un élevage de ruminants	Corbas	10/06/13	4	7	28
135 244	Inspection des établissements détenant des carnivores domestiques	Corbas	23/09/13	3	15	45
135 239	Approche globale du contrôle sanitaire d'un élevage de volailles	Corbas	30/09/13	4	6	24
135 242	Contrôle des conditions de transport des animaux vivants	Corbas	21/10/13	3	16	48
135 246	Filière sous-produits animaux et établissements de transformation	Corbas	25/11/13	4	17	68
135 257	Approche globale de la filière équine	Corbas	25/11/13	4	15	60

☒ Actions nationales annulées : 4 actions et 1 action P2

Sécurité sanitaire des aliments : établissements : 1 action

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre d'inscrits
135 251	Contrôle officiel du plan de maîtrise sanitaire (2)	Corbas	14/10/13	3	5

Sécurité sanitaire des aliments : filières : 1 action

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre d'inscrits
135 243	Inspection sanitaire du gibier sauvage	Corbas	12/11/13	3	1

Santé et protection animale : 2 actions et 1 action P2

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre d'inscrits
135 230	Comportement animal en lien avec le contrôle en élevage	Corbas	04/06/13	4	2
135 231	Reproduction animale : contrôle des centres agréés (bovins, équidés)	Corbas	24/06/13	4,5	3
P2	Les maladies émergentes ou ré-émergentes	Corbas	18/11/13	4	3

☰ **Actions sur l'inspection sanitaire du gibier sauvage à l'attention des chasseurs : 7 actions**

Thème	Convention	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours - stagiaires
Inspection sanitaire gibier sauvage	Chasseurs - Fédération 71	Corbas	24/05/13	0,5	14	7
Inspection sanitaire gibier sauvage	Chasseurs - Fédération 71	Corbas	31/05/13	0,5	14	7
Inspection sanitaire gibier sauvage	Chasseurs - Fédération 71	Corbas	14/06/13	0,5	14	7
Inspection sanitaire gibier sauvage	Chasseurs - Fédération 38	Corbas	28/06/13	0,5	20	10
Inspection sanitaire gibier sauvage	Chasseurs - Fédération 38	Corbas	28/06/13	0,5	21	10,5
Inspection sanitaire gibier sauvage- niveau 2	SNCF	Corbas	25/11/13	4	12	48
Inspection sanitaire gibier sauvage- niveau 2	SNCF	Corbas	09/12/13	4	10	40
Total				10,5	105	129,5

Action annulée

Thème	Convention	Lieu	Date début	Durée en jours
Inspection sanitaire gibier sauvage-niveau 1	SNCF	Corbas	01/10/13	4

☰ **Journées de Santé Publiques Vétérinaires (Région Rhône-Alpes et Auvergne)**

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours - stagiaires
141473	Contrôle sanitaire des produits de la pêche	Corbas	04/06/13	1	8	8
141476	Produits à base de viande chez les petits producteurs	Corbas	20/06/13	1	12	12
143989	Bien traitance animale à l'abattage	Corbas	18/10/13	1	17	17
144564	Produits à base de viande chez les petits producteurs (2)	Corbas	28/11/13	1	8	8
Total				4	45	45

ANNEXE 20

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

☰ Actions nationales réalisées : 34 actions

H01 : Agriculture et aménagement du territoire : 8 actions tronc commun et contrôles PAC

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
135312	Tronc commun PAC pour les nouveaux arrivants en SEA	Corbas	14/01/13	3,5	12	42
135313	Tronc commun PAC pour les nouveaux arrivants en SEA	Rennes	21/01/13	3,5	16	56
135314	Tronc commun PAC pour les nouveaux arrivants en SEA	Velaine	29/01/13	3,5	8	28
135315	Tronc commun PAC pour les nouveaux arrivants en SEA	Toulouse	05/02/13	3,5	16	56
135316	Tronc commun PAC pour les nouveaux arrivants en SEA (optionnel)	Corbas	04/03/13	3,5	19	66,5
135344	La gestion des contrôles et leur coordination	Corbas	11/02/13	3	7	21
135346	La gestion des contrôles et leur coordination	Toulouse	11/03/13	3	12	36
135347	La gestion des contrôles et leur coordination (optionnel)	Rennes	25/03/13	3	8	24

F05 : Maîtrise des applications du ministère : 8 actions tronc commun et contrôles PAC

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
135337	Gestion de la base des exploitants	Toulouse	11/02/13	2	12	24
135340	Gestion de la base des exploitants (optionnel)	Corbas	05/03/13	2	7	14
135342	La gestion des DPU	Corbas	19/03/13	2	11	22
135343	La gestion des DPU	Velaine	26/03/13	2	12	24
135348	La gestion des aides animales et des droits à primes animales	Corbas	19/03/13	2	11	22
135350	Instruction des aides surfaciques 1er et 2ème piliers	Corbas	18/02/13	3	13	39
135365	Instruction des aides surfaciques 1er et 2ème piliers	Rennes	18/03/13	3	11	33
135366	Instruction des aides surfaciques 1er et 2ème piliers	Toulouse	25/03/13	3	10	30

H01 : Agriculture et aménagement du territoire : 5 actions FEADER et conditionnalité

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
135375	Instruction des aides FEADER 2ème pilier	Rennes	14/02/13	2	12	24
135376	Instruction des aides FEADER 2ème pilier	Toulouse	26/03/13	2	12	24
142365	Instruction des aides FEADER 2ème pilier	Corbas	24/09/13	2	19	38
135377	La conditionnalité des aides PAC	Velaine	05/02/13	2	13	26
135379	La conditionnalité des aides PAC	Corbas	25/09/13	2	10	20

H01 : Agriculture et aménagement du territoire : 13 actions autres

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
135317	Analyse économique comparée des différents modèles agricoles	Corbas	18/11/13	2	11	22
135318	Les indicateurs économiques de l'exploitation - initiation	Velaine	24/09/13	3	12	36
135320	Les indicateurs économiques de l'exploitation agricole - approfondissement	Velaine	14/10/13	3	7	21
141312	Les indicateurs économiques de l'exploitation agricole - initiation	Corbas	27/05/13	3	11	33
135324	Les bâtiments d'élevage des ruminants	Corbas	21/10/13	4	15	60
135325	Les produits phytosanitaires – initiation	Corbas	25/11/13	2	14	28

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
135326	Le statut du fermage et la réglementation des baux ruraux – initiation	Corbas	10/06/13	2	13	26
135327	Installation en agriculture et modernisation des exploitations agricoles	Corbas	16/04/13	2	12	24
135328	Le statut du fermage et la réglementation des baux ruraux – perfectionnement (P2)	Corbas	08/10/13	1,5	6	9
135374	Découverte des filières agricoles et contractualisation	Corbas	10/12/13	3	12	36
135382	Les enjeux et impacts environnementaux des MAET	Corbas	27/05/13	2,5	17	42,5
135383	La gestion et l'épandage des effluents	Corbas	05/11/13	3	8	24
135384	Les outils d'interventions du pastoralisme et le diagnostic pastoral	Corbas	25/03/13	2	13	26

☰ **Actions nationales annulées : 1 action + 1 action P2**

H03 : Développement durable

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre d'inscrits
135322	Les énergies renouvelables et la gestion de l'énergie en agriculture	Corbas	16/09/13	3	4
P2	L'agriculture biologique et la conversion à l'agriculture biologique	Corbas	09/09/13	3	

☰ **Actions pour le compte du DRFC Picardie**

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
140661	Les indicateurs économiques de l'exploitation - initiation	Amiens	24/09/13	3	13	39
141012	Les indicateurs économiques de l'exploitation - initiation	Amiens	08/10/13	3	13	39

ANNEXE 21

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX

☰ Actions nationales réalisées : 8 actions

H08 : Alimentation

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbre jours-stagiaires
135293	Nouveaux arrivants en SRAL	Paris	30/09/13	4	12	48
135298	Gestion des vertébrés ravageurs	Bians-les-Usiers	08/10/13	2	10	20
135300	Inspection « Paquet Hygiène » en production primaire végétale	Poitiers	22/05/13	2	12	24
135302	Certification phytosanitaire à l'export débutants	Corbas	04/06/13	3	10	30
135303	Certification phytosanitaire à l'export échanges de pratiques	Paris	21/03/13	1	14	14
135306	Reconnaissance de végétaux ligneux et ornementaux soumis au passeport phytosanitaire européen	Corbas	23/09/13	2,5	12	48
135308	Organismes nuisibles sur végétaux herbacés	Angers	05/11/13	3	20	60
135309	Programme de conformité phytosanitaire à la NIMP 15	Corbas	12/11/12	3	12	36

☰ Actions nationales annulées : 2 actions

H08 : Alimentation

n° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nombre d'inscrits
135301	Contrôle de second niveau des bulletins de santé des végétaux	Corbas	28/05/13	3	5
135304	Les auxiliaires en culture végétale	Corbas	juin	2	5

ANNEXE 22

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE ENVIRONNEMENT ET FORÊT

☰ Actions nationales : 17 actions

H01 : Agriculture et aménagement du territoire : 2 actions

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135427	Les diagnostics de territoires	Velaine	12/11/13	2,5	4	10
135440	La gestion raisonnée et économe du foncier	Velaine	22/10/13	2,5	11	27,5

H02 Biodiversité : 4 actions

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135425	Les modalités de gestion des sites Natura 2000	Velaine	12/06/13	3	14	42
135437	L'évaluation des incidences NATURA 2000	Velaine	16/10/13	2	15	30
135432	Trame verte et bleue : objectifs et enjeux	Velaine	10/12/13	2	6	12
135435	Réglementation de la chasse - initiation	Velaine	21/10/13	3	19	57

H03 Développement durable : 1 action

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135436	Forêt et changement climatique	Velaine	08/10/13	2	3	6

H05 Forêts : 4 actions

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135423	La botanique forestière – initiation (P2)	Velaine	14/05/13	3	17	51
135424	Les bases de la sylviculture	Velaine	22/05/13	2	20	40
135426	La voirie forestière - initiation	Velaine	28/05/13	3	5	15
135439	Missions forestières régaliennes en services déconcentrés – initiation	Velaine	03/12/13	2,5	17	42,5

F05 Maîtrise des applications du ministère : 1 action

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
142448	Formation à l'ensemble fonctionnel SYLVA - DECYLVA	Velaine	09/09/13	4	9	36

☰ Actions de formation initiale ouverte à la formation continue réalisées : 1 action

H05 Forêts : 1 action

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
	La santé des forêts - initiation	Velaine	19/11/13	2	2	4

☰ Actions sous prestation

H05 Forêts : 1 action

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
	Initiation à la botanique forestière et bases de la sylviculture	Velaine	07/10/13	4	3	12

☰ Actions nationales annulées

H01 : Agriculture et aménagement du territoire : 1 action P2

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb d'inscrits
P2	Les prescriptions environnementales des aménagements fonciers, agricoles et forestiers	Velaine	01/09/13	2	3

H03 Développement durable : 3 actions + 1 action P2

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb d'inscrits
135419	Réglementation de la méthanisation agricole	Velaine	21/10/13	2	5
135422	Économie de la méthanisation	Velaine	01/11/13	2	0
135433	Bioénergies : bois-énergie et méthanisation	Velaine	23/09/13	2	1
P2	Initiation à la méthanisation agricole	Velaine	25/11/13	1,5	0

H04 Eau et gestion des déchets : 3 actions + 1 action P2

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb d'inscrits
135428	Cadre d'exercice de la police de l'eau - Module 1 - 1ère partie	Velaine	01/09/13	2,5	10
135431	Cadre d'exercice de la police de l'eau – module 1 – 2ème partie	Velaine	01/09/13	2,5	8
135438	Prise en compte et gestion des zones humides	Velaine	19/11/13	3	5
P2	La protection des ressources en eau	Velaine	01/10/13	2	2

H05 Forêts : 1 action + 1 action P2

N° ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb d'inscrits
135429	La santé des forêts - initiation	Velaine	19/11/13	2,5	2
P2	Biodiversité forestière et gestion durable	Velaine	06/11/13	2	1

ANNEXE 23

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE INFORMATIQUE

☰ Actions nationales réalisées : 18 actions

F01 : Maîtrise des outils : 1 action

ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135389	Formation aux outils bureautiques pour non voyants	Sur site	16/05/13	4	2	8

F02 : Système d'exploitation et communication : 8 actions

ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135386	Windows 2008 R2 : configuration, nouvelles fonctionnalités, installation de machines virtuelles ...	Velaine	11/02/13	4	10	40
135388	WINDOWS 7 : configuration, nouvelles fonctionnalités, intégration à un domaine Samba ou WINDOWS, ...	Velaine	18/03/13	4	9	36
135394	Administration d'un système LINUX – niveau 2	Velaine	27/05/13	4	6	24
135401	Windows 2008 - Gestion des stratégies de groupe	Velaine	10/06/13	3	6	18
135404	Virtualisation avec WMWARE	Maxeville Arcan	16/09/13	3	7	21
135405	Administration d'un serveur sous Linux version Red Hat	Velaine	23/09/13	4	7	28
135408	Maintenance et dépannage d'un PC en réseau	Velaine	21/10/13	4	9	36
140118	WINDOWS 7 : configuration, nouvelles fonctionnalités, intégration à un domaine Samba ou WINDOWS, ...	Corbas	18/03/13	4	8	32

F04 : Serveurs, réseaux et maintenance informatique : 4 actions

ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135391	Gestion avancée du PC – Prise en main de MCAFEE	Velaine	08/04/13	4	4	16
135402	Réseaux locaux et TCP/IP	Velaine	24/06/13	3,5	10	35
135409	Gestion de parc informatique avec OCS et GLPI	Velaine	18/11/13	3	9	27
136513	Réseaux locaux TCP/IP – niveau avancé	Velaine	04/03/13	3,5	7	24,5

F06 : Système d'information géographique : 5 actions

ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
135385	Perfectionnement à la pratique des SIG – MAPINFO	Velaine	28/01/13	3	9	27
135392	Pratique des SIG - MAPINFO	Velaine	15/04/13	4	8	32
135400	QGIS Initiation	Velaine	03/06/13	3	11	33
135406	PostGis initiation et intermédiaire	Velaine	26/11/13	2	5	10
135414	PostGre initiation et intermédiaire	Velaine	13/05/13	3	10	30

☰ Actions nationales annulées : 1 action + 1 action P2

F03 : Analyse et développement : langage et méthode

ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb d'inscrits
135393	WINDEV 12 Prise en main + perfectionnement	Velaine	25/03/2013	4	1
P2	AGRISPIP Initiation	Velaine	14/10/13	3	2

☰ Actions SIDSIC

ADF	Thème	Lieu	Date début	Durée en jours	Nb de présents	Nb de jours-stagiaires
VE1301	WINDOWS 7	Velaine	07/10/13	4	10	40
CO1301	WINDOWS 7	Corbas	07/10/13	4	10	40
CO1304	WINDOWS 7	Corbas	02/12/13	4	10	40
VE1302	Réseaux et TCP/IP niveau de base	Velaine	05/11/13	3,5	10	35
CO1302	Réseaux et TCP/IP niveau de base	Corbas	05/11/13	3,5	10	35
VE1303	Réseaux et TCP/IP niveau avancé	Velaine	09/12/13	3,5	10	35

ANNEXE 24

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL DANS LE DOMAINE TRANSVERSAL

☰ Actions nationales réalisées : 3 actions

n° ADF	Thème	Lieu formation	Date début	Durée en jours	Nombre de présents	Nbr jours stagiaires
135329	La posture de l'IAE	Corbas	11/03/13	3,5	16	56
135331	La posture de l'IAE	Corbas	30/09/13	3,5	14	49
135 182	Communication avec les professionnels lors des contrôles	Corbas	04/02/13	6	16	48

☰ Actions nationales annulées : 2 actions

n° ADF	Thème	Lieu formation	Date début	Durée en jours	Nombre d'inscrits
135310	La qualité dans le domaine de l'inspection	Corbas	11/09/13	2	6
135 446	Regroupement des TSMA issus de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude	Corbas	21/10/13	3	2

ANNEXE 25

LES PRÊTS DE SALLES EN 2013

SITE DE CORBAS	<i>Nombre de jours salles (cumul des durées des stages en nombre de jours par salle)</i>	<i>Nombre de personnes jours = somme du nombre de personnes par stage* par la durée de chaque stage en nombre de jours/salle</i>
janvier	2	30
salle de cours	1	15
salle informatiques	1	15
salles de TP		
février	1	8
salle de cours	1	8
salle informatiques		
salles de TP		
mars	3	60
salle de cours	3	60
salle informatiques		
salles de TP		
avril	5	54
salle de cours	2	20
salle informatiques	3	34
salles de TP		
mai	36	334
salle de cours	30	167
salle informatiques	0	
salles de TP	6	167
juin	8	88
salle de cours	4	44
salle informatiques	4	44
salles de TP		
juillet	1	8
salle de cours	1	8
salle informatiques		
salles de TP		
août	0	0
salle de cours		
salle informatiques		
salles de TP		
septembre	4	52
salle de cours	3	40
salle informatiques	1	12
salles de TP		
octobre	4	49
salle de cours	4	49
salle informatiques		
salles de TP		
novembre	2	16
salle de cours	2	16
salle informatiques		
salles de TP		
décembre	3	138
salle de cours	3	138
salle informatiques		
salles de TP		
TOTAL	69	837

ANNEXE 26

LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS EN 2013

Domaine	Thème	Intitulé du stage	Structure organisatrice	Durée du stage	A	B	C	Total cat	Nbre jours suivis
A	2	FOAD suivi pédagogique	INFOMA Corbas	2	8	7	1	16	31,0
A	2	Marchés publics- perfectionnement	IGPDE	3		1		1	3,0
A	2	Formation membres jurys « TSMA sélection dossier et audition candidat »	MAAF	1	1			1	1,0
A	2	Prise de note et compte rendu de réunion	IRA	2		1		1	2,0
A	2	L'ingénierie pédagogique :méthodes, outils et pratiques.	IGPDE	2	2			2	4,0
A	2	Formation des chargés de suivi pédagogique à l'entretien téléphonique	INFOMA Corbas	3	3	6	2	11	31,0
A	1	AGHORA conforme ONP	DRAAF 69	1	1	1		2	2,0
A	2	Devenir un professionnel de l'accueil et un expert des relations avec l'usager	IRA	2			1	1	2,0
A	1	Initiation à l'analyse financière	IRA	2		1		1	2,0
A	1	Les marchés publics de travaux	LYMAE Formation Lyon	2		1		1	2,0
A	1	AGHORA conforme ONP (découverte)	DRAAF LORRAINE	1		1		1	1,0
A	1	AGHORA conforme ONP (suite -échanges de pratiques)	DRAAF LORRAINE	1		1		1	1,0
A		Technique professionnelles			15	20	4	39	82
B	1	Mobilité tout au long de la carrière	IRA	1	1			1	1,0
B		Management et communication						1	1,0
C	1	Recyclage secourisme	INFOMA Corbas	0,5	1	8		9	4,5
C	2	Sortie professionnelle	INFOMA Corbas	1	8	13	1	22	22
C	1	Formation initiale des assistants de prévention	DRAAF 69	4		1		1	4
C	1	Recyclage au maniement des extincteurs	INFOMA Corbas	0,5	2	6	1	9	4,5
C	2	Visite Haras National	Rosières aux Salines	0,5	1	3	3	7	3,5
C	1	Actualisation des connaissances en santé et sécurité au travail	EPL Dardilly	1	1	1	1	3	3,0
C	1	Opération de manœuvre d'exploitation B et/ou H T	SOCOTEC Metz	2		2		2	4,0
C		Vie sociale et culturelle			13	34	6	53	45,5
D	2	Audit LRQA	DRAAF 69	2	1			1	2,0
D	4	Mise à niveau des connaissances pour épreuves écrites techniciens (2ème grade)	FOAD-CNPR	20			1	1	20,0
D	4	Bilan de compétences	CAAB Saint Romain en Gal	4		1		1	4,0
D	4	Préparation à la retraite	SRIAS Lorraine	1		1		1	1,0
D	4	Visite Jardins Botaniques	Nancy	0,5		3	3	6	3,0
D		Communication, expression, méthode de travail...			1	5	4	10	30,0
E	7	Préparation à l'épreuve écrite du concours interne d'IPEF	AGROSUP Dijon	1	1			1	1,0
E		Formation, enseignement, communauté éducative			1	0	0	1	1,0
F	4	Installation d'un serveur sous Linux	INFOMA Velaine	4		1		1	4,0
F	4	la gestion de parc informatique avec OCS et GLPI	INFOMA Velaine	3		1		1	3,0
F		Informatique et bureautique			0	2	0	2	7
H	8	Lésions animaux de boucherie	INFOMA Corbas	3	2	6		8	22,0
H	5	Initiation Voirie Forestière	INFOMA Velaine	3		1		1	3,0
H	8	Contrôle des conditions de transport des animaux vivants	INFOMA Corbas	3		1		1	2,5
H	1	Les diagnostics de territoires	INFOMA Velaine	2,5		1		1	2,5
H	1	Gestion économe et raisonnée du foncier	INFOMA Velaine	2,5	1			1	2,5
H		Domaines spécifiques			3	9	0	12	32,5
		TOTAL			33	70	14	118	199

STAGES NON SUIVIS

Domaine	Thème	Intitulé du stage	Structure organisatrice	Durée du stage	A	B	C	Total cat	Motif
A	2	Repérer ses potentiels et ses compétences	DRAAF 69	2		1		1	Non retenu Trop de candidatures
D	2	Mieux connaître son environnement professionnel en vue des épreuves orales de concours.	DRAAF 69	1		1		1	Non retenu Trop de candidatures
		Devenez acteur de votre carrière	Préf.69	2		1		1	Maladie
D	2	Mieux connaître son environnement professionnel en vue des épreuves orales de concours	Préf.69	2		1		1	Maladie
A	2	Piloter un projet	Préf.69	2	1			1	Annulation structure
A	2	Repérer ses potentiels et ses compétences	DRAAF 69	1		1		1	Non retenu Trop de candidatures
D	2	Découvrez l'ennéagramme	DRAAF 69	2		1		1	Non retenu Trop de candidatures
A	2	Prise de note et compte rendu de réunion	IRA	2		2		2	Non retenu Trop de candidatures
D	2	Organiser ses idées avec créativité	IRA	2	1			1	Non retenu Trop de candidatures
F	4	Gestion avancée du PC	INFOMA Velaine	4		1	1	2,0	Nécessité de service
B	2	Comprendre les exigences de l'ISO 14001	LRQA France	2		1		1,0	Arrêt de travail
H	1	Les diagnostics de territoires	INFOMA Velaine	2,5		1		1,0	Reporté manque de candidats
Stages non suivis			13		2	11	1	14	